



## Projet Social 2024\_2027



# SOMMAIRE

## Table des matières

---

INTRODUCTION .....	6
Remerciements.....	7
Qu'est-ce qu'un centre social ? .....	8
Le Centre Social et Culturel l'Aiguier : Les caractéristiques générales.....	10
Un équipement de proximité.....	10
Historique du Centre Social .....	10
Identification du Centre Social.....	11
Répartition des secteurs.....	12
L'organisation et les ressources .....	13
L'organisation associative.....	13
Les ressources humaines .....	14
Les salariés : .....	14
Les bénévoles : .....	15
Les partenaires : .....	16
PARTIE I : LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET SOCIAL .....	17
La demande de renouvellement d'agrément .....	18
La démarche .....	18
Les étapes d'élaboration du projet.....	19
Le lancement de la démarche .....	20
L'étape d'évaluation.....	20
L'étape du diagnostic .....	20

La phase de construction des axes d'orientation .....	22
La rédaction du projet .....	22
La participation des habitants, des partenaires et de l'équipe des salariés.....	22
L'intégration des partenaires :.....	23
Le déroulement.....	24
Tableau de bord du suivi des actions .....	27
PARTIE II :.....	28
EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2019-2023.....	28
Le pourquoi des actions engagées ? .....	29
La mise en œuvre de la phase d'évaluation.....	29
Comment a été réalisée l'évaluation ?.....	29
Les dimensions évaluées .....	30
La présentation de l'outil d'évaluation.....	30
Le degré d'atteinte des axes d'orientation du projet .....	30
Synthèse de l'évaluation par axe d'orientation .....	31
Axe n°1 : .....	32
<i>La fonction d'accueil : .....</i>	34
<i>Accompagner les préoccupations et répondre aux besoins des habitants .....</i>	35
<i>Le soutien des familles dans leur fonction parentale .....</i>	38
Axe n°2 : <i>Contribuer à maintenir le lien social .....</i>	39
<i>Lutter contre l'isolement et la fracture numérique des personnes âgées .....</i>	40
<b>Numérique séniors.....</b>	40
<i>Renforcer et développer les actions et services en direction des familles .....</i>	44
<i>Soutenir l'offre en faveur de l'enfance.....</i>	44
Axe n° 3 : <i>renforcer les valeurs démocratiques .....</i>	46
<i>Renforcer les valeurs démocratiques .....</i>	47
<i>Renforcer Visibilité du centre social, .....</i>	50

<b>Synthèse globale</b> .....	51
<b>PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGE</b> .....	52
<i>Activité économique et emplois :</i> .....	67
<b><i>Un taux de chômage décroissant</i></b> .....	68
<b><i>Des publics fragilisés face à l'emploi.</i></b> .....	68
<b><i>Les conditions d'emploi :</i></b> .....	70
Flux de la population .....	73
Les équipements et les services de la vie quotidienne .....	75
Le territoire perçu par les habitants.....	80
la perception du centre social l'Aiguier	89
Constat du centre social	92
Le centre social en tant qu'équipement manque a peu de lisibilité .....	94
Un public usager trop homogène.....	94
Une dynamique participative à repenser .....	94
La question du bénévolat .....	95
Les rencontres avec d'autres acteurs du territoire .....	96
Forces et faiblesses du territoire et du Centre Social .....	98
Préconisation pour le futur projet .....	99
<b>PARTIE IV :</b> .....	101
<b>LE NOUVEAU PROJET SOCIAL</b> .....	101
Les orientations générales .....	102
Récapitulatif des axes d'orientations.....	103
Le plan d'action : les fiches actions au service du projet.....	110
Les ressources internes affectées.....	111
Le Conseil d'Administration.....	111
Les salariés .....	111
L'organigramme prévisionnel .....	113

La dimension économique .....	115
Approche du Budget prévisionnel 2024 :.....	117
Budgets prévisionnels pour les 4 années à venir.....	118
Suivi et évaluation du projet social .....	119

# INTRODUCTION

---

Le document présenté constitue le projet social de l'association pour les années 2024-2027. Le processus de renouvellement de l'agrément « centre social » est une étape importante pour la structure. Comme tous les centres sociaux, le Centre Social et culturel de l'Aiguier se livre à l'exercice de reconstruire son projet social qui permet de requestionner le projet dans sa globalité. Cette construction a permis des échanges, des débats, de la participation et a offert à la structure l'occasion de se poser des questions sur la réalité de la vie des habitants. Il a permis aussi aux équipes professionnelles et aux bénévoles de s'accorder sur les valeurs qui guident les missions. C'est également une période de discussions avec nos partenaires politiques et partenaires d'actions.

Le document présente dans un premier temps les caractéristiques générales de l'association, puis la démarche d'élaboration du projet. Il reprend ensuite par l'analyse et l'évaluation du précédent projet et détaille les éléments significatifs retenus dans le cadre du diagnostic partagé. Puis il développe les axes de travail et les actions envisagées pour les 4 prochaines années.

# Remerciements

---

Nous souhaitons remercier tous nos adhérents, nos usagers, les habitants et les nombreux partenaires qui ont participé spontanément à toutes les rencontres proposées dans le cadre de cette démarche de renouvellement et qui ont ainsi participé à la construction de ce projet.

Nous tenons ensuite à remercier tous les bénévoles, administrateurs et tout particulièrement les membres du comité de pilotage qui ont fait vivre et contribué activement à concevoir ce nouveau projet.

Enfin, un grand merci à l'équipe permanente du centre qui, sur cette année a relevé le défi de porter avec implication la démarche, tout en continuant d'assurer le quotidien bien chargé de l'activité de l'association.

Merci à tous !

## Qu'est-ce qu'un centre social ?

### *Le centre social, c'est d'abord un projet.*

Si nous nous référons à la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels, un centre social entend être « un foyer d'initiative porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

### *Un contrat pluriannuel agréementé par la CAF*

Chaque Caisse d'Allocations Familiales à la responsabilité de l'attribution ou du renouvellement de l'agrément dans le cadre d'un dispositif contractuel établi sur la base d'un projet d'animation globale.

### *Un projet reposant sur 4 missions*

Selon la CNAF, quatre missions caractérisent le projet du centre social<sup>1</sup>

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offre accueil, activités et services à finalité sociale, il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle, lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il doit susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions le concernant. Prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, il a vocation à favoriser le développement de la vie associative
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée avec les différents acteurs locaux, il contribue au développement du partenariat.

---

<sup>1</sup> Circulaire N°56 CNAF -31 octobre 1995



## *Un projet d'Animation Globale et de Coordination*

La fonction d'animation globale et de coordination se définit à partir de 9 repères indicatifs :

- Un territoire d'intervention
- Une approche généraliste
- Un lien, un fil conducteur
- Une dimension collective
- L'implication des habitants
- L'exercice de la citoyenneté
- Un dynamisme, un mouvement
- Une équipe de professionnels qualifiés
- Une fonction qualitative et partenariale

L'animation globale, condition de l'autonomie du centre social, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social.

## *Un projet animé par un réseau d'acteurs autour de valeurs fondatrices*

Les projets des centres socioculturels sont animés par des réseaux d'acteurs :

- Des habitants engagés : bénévoles d'activités, militants engagés pour un mieux vivre ensemble. Les habitants sont acteurs de la vie, de la gestion du centre social ; son fonctionnement même en dépend. Engagés dans l'élaboration, l'évaluation, la vie du projet du centre, les habitants sont moteurs dans un espace où la démocratie locale prend tout son sens.
- Des salariés qualifiés, des administrateurs formés : la qualification des acteurs est une des conditions essentielles de la réussite de tout projet centre social. Elle passe notamment par la mise en œuvre de formations qui s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux bénévoles impliqués dans la gestion ou la vie du centre.
- Des partenaires associatifs, institutionnels : fédérateur, le centre social invite partenaires associatifs et institutionnels à prendre part à toutes les étapes du projet : au démarrage, lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation du projet.
- Négociation et contractualisation sont au cœur du partenariat.

## *Un projet d'animation collective familles*

Partie intégrante de la fonction d'animation globale et de coordination, l'animation collective familles fait l'objet d'un projet spécifique et différencié<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Circulaire N°186 CNAF – 27 juillet 1998

# Le Centre Social et Culturel l'Aiguier :

## Les caractéristiques générales

### *Un équipement de proximité*

La circulaire relative à l'animation de la vie sociale conditionne l'agrément « centre social » pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social et d'un projet famille.

Nous pouvons définir le Centre Social comme un équipement polyvalent de proximité, c'est-à-dire qu'il ancre ses activités et ses actions sur le territoire. En fonction des besoins des habitants et dans une démarche de création de liens sociaux, le Centre Social propose des services et des activités : Accueil des démarches administratives, accueil de loisirs, actions familles et seniors, permanences administratives, divers ateliers de création et de promotion de la santé. Il organise aussi des activités culturelles et festives.

### *Historique du Centre Social*

25 ans !

L'Association a été créée en 1998.

## **Identification du Centre Social**

**Adresse : 60 rue du parc 84240 La Tour d'Aigues**

**Identité gestionnaire :**

**Association de gestion du centre social et culturel de la Tour d'Aigues**

**Statut juridique : Association loi 1901**

**Date de création de l'équipement : 1998**

**Date du 1er agrément : 1998**

**Période d'agrément en cours :**

- Animation Globale et Coordination/Animation Collective Famille 2020-2023

**Courriel de l'association :**

**Site internet : <https://www.centresocialaiguier.com/>**

**Présidente de l'Association : Chantal MANDEVILLE**

**Directeur : Pascal VUILLEMIN**

**Référente famille : Catherine BLANCHARD**

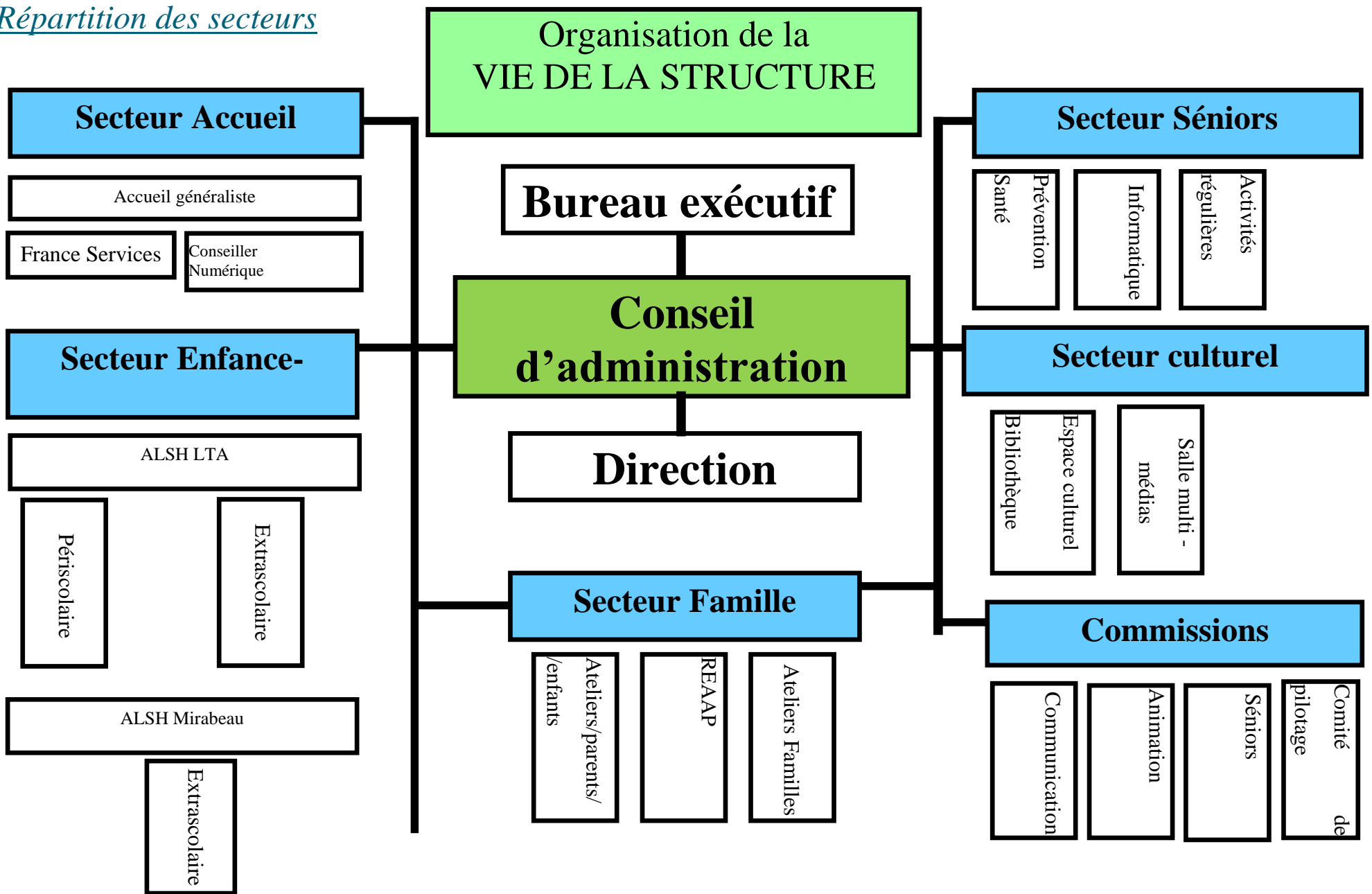
**Les adhérents :**

**Nombre d'adhésions : 700**

**Familles : 200**

**Individuelles :**

**Nombre de personnes concernées : 2000**



## L'organisation et les ressources

### L'organisation associative

Le Centre Social et Culturel de l'Aiguier est une association loi 1901. Elle est gérée par un Conseil d'Administration (CA) et représentée par la présidente. Le CA est composé d'administrateurs répartis en trois collèges :

- 8 membres élus
- 6 membres de droits (voix consultative)
- 8 Membres associés (voix consultative)

Le CA se réunit quatre fois dans l'année. Le mandat des administrateurs, élus en assemblée générale, est de trois ans.

Le bureau est élu chaque année par les administrateurs, il est composé de :

- La présidente
- La secrétaire
- La trésorière

Le bureau se réunit une fois par mois pour mettre en œuvre les décisions du CA et suivre la vie de l'association. En fonction des événements, il peut être amené à se réunir plus souvent.

## Les ressources humaines

### Les salariés :

L'association Centre Social a employé 47 salariés en 2022, (19 ETP).

Des salariés avec des contrats différents :

- 22 permanents (en CDI, CDD), dont 4 pour le pilotage et la logistique
- 22 salariés vacataires (CEE) pour les activités des enfants en extrascolaire
- 3 personnes en contrat d'apprentissage

## Les bénévoles :

Les bénévoles ont une place importante dans la vie du centre social. Les personnes volontaires ont la possibilité de consacrer du temps à la vie de l'association. Le bénévolat est bien présent et varié, il est ponctuel ou permanent. L'engagement bénévole permet l'organisation de la structure dans des activités ou actions qui ne pourraient avoir lieu sans lui.

Type de participation	Nombres de personnes	Descriptif
La présence de consommation de services ou d'activités	692	Personnes sur les activités et adhérentes au centre social.
L'implication dans une instance d'information et de consultation	80	Plusieurs réunions d'informations se sont tenues Deux soirées débats avec un thème précis et une réflexion collective réalisée lors de l'assemblée générale
La contribution momentanée à une activité ou un projet	60	Contribution ponctuelle dans l'organisation des événements annuels (vide poussettes, conférences, fête de l'Aiguier, .....)
La collaboration permanente et la prise de responsabilité		On peut distinguer deux catégories : Les animateurs bénévoles en appui ou en gestion d'activités : <ul style="list-style-type: none"><li>- Ateliers cuisine : 5 bénévoles</li><li>- Ateliers écriture : 1 bénévole</li><li>- Atelier Alpha : 2 bénévoles</li></ul> Les commissions : Elles sont thématiques ou liées à des activités ou événements qu'elles pilotent en lien avec un salarié référent. <ul style="list-style-type: none"><li>- Communication : 3 bénévoles</li><li>- Animation : 8 bénévoles</li><li>- Personnes âgées : 6 bénévoles</li><li>- Comité de pilotage du projet social : 4 bénévoles</li></ul>
Contribution au processus de décision		Il s'agit du bureau et du Conseil d'Administration, les membres de droits et associés ne sont pas pris en compte

Cette participation représente pour l'année 2022, 1693 heures de bénévolat

## Les partenaires :

La situation partenariale a de multiples- facettes, car elle se construit au fil du temps et des actions

- Avec les bénévoles de l'association dans des actions qui ont du sens pour eux ou qu'ils ont envie de soutenir
- Avec les équipes de salariés quand il s'agit de mener des actions en transversalité
- Avec les institutions, les associations dans les enjeux qui nous rassemblent.

Le partenariat est essentiellement le fait de partenaires sociaux, d'associations et d'institutions pour des actions portées sur le territoire

Domaines	Partenaires	Ponctuel	Pérenne	Logistique	Mise en œuvre	Instance décision	Financement
<b>Familles : Lien social Animations Développement territorial</b>	Travailleurs sociaux (CAF, MSA, EDES, mission locale) Associations caritatives Elus de communes		X	X	X		
<b>Séniors : Lien social, lutte contre l'isolement</b>	Collectif personnes âgées Bénévoles, psychologues CLIC, CCAS, Conseil Départemental		X	X	X	X	X
<b>Enfance : ACM COFIL projet social</b>	Education Nationale (jeunesse et sport)	X	X		X	X	X
<b>Institutionnel Démarches administratives / France services</b>	CAF, MSA, Collectivités locales, Préfecture , Région, Etat	X	X			X	X
<b>Commissions</b>	Bénévoles, salariés , administrateurs , Elus		X		X	X	



# PARTIE I : LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET SOCIAL

---

## La demande de renouvellement d'agrément

Le Centre Social et Culturel de l'Aiguier renouvelle son contrat de projet, conformément à son engagement avec la CNAF via la CAF du Vaucluse

C'est l'occasion de remettre en débat le projet, son sens, ses finalités par des échanges entre et avec les usagers, les bénévoles, les professionnels et tous les partenaires du Centre Social.

Des problématiques ont été repérées sur le territoire et ont fait l'objet d'interventions spécifiques dans le projet social actuel, comme par exemple : l'isolement de certaines personnes, l'exercice de la parentalité, l'assistance aux personnes âgées.

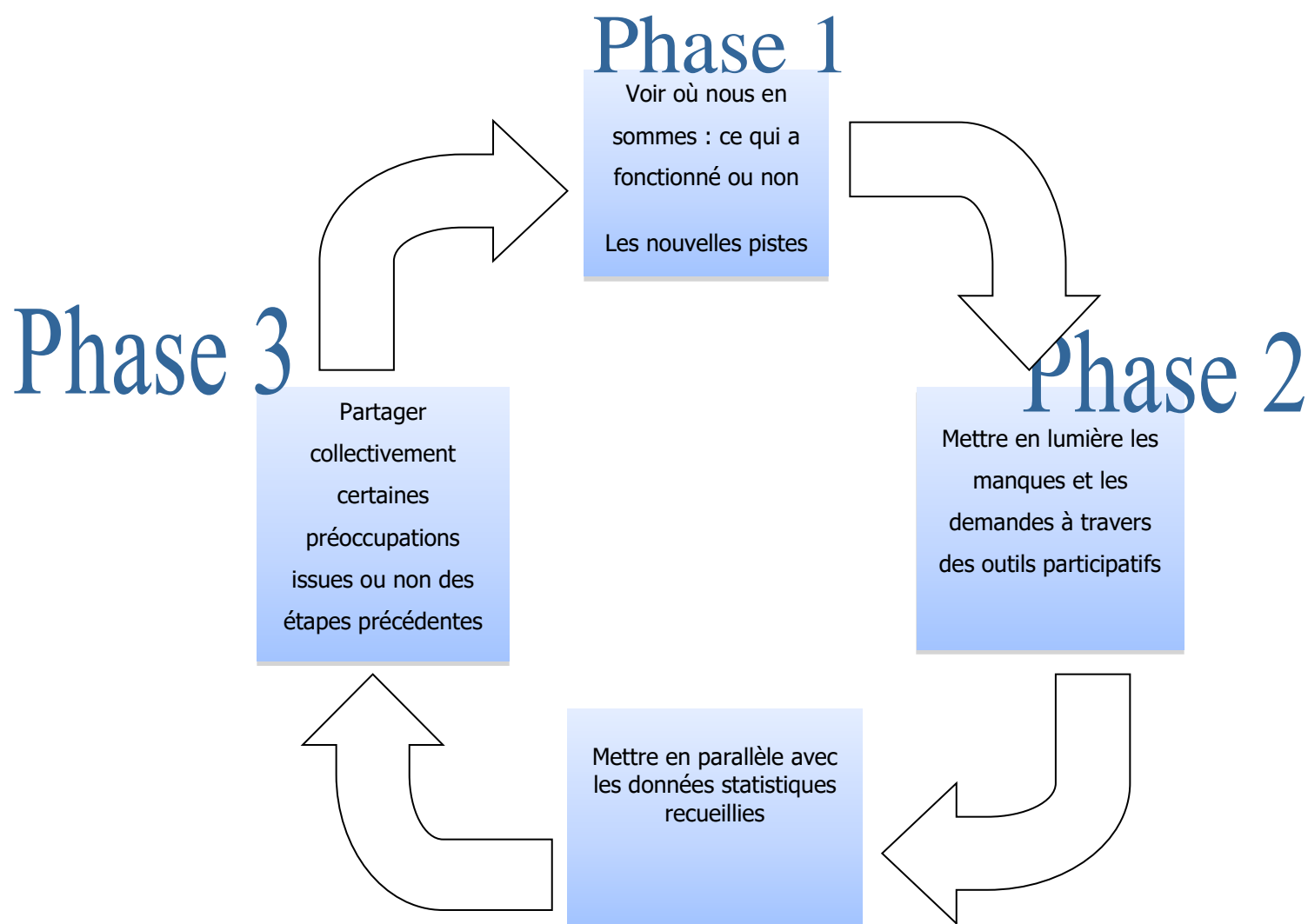
Le travail de diagnostic consistera à mesurer l'actualité de ces problématiques et leur évolution ainsi qu'à susciter l'émergence de nouveaux sujets.

## La démarche

Le projet social présenté est issu d'une volonté de l'association de le construire à partir d'une démarche dite « participative » comme l'indique la réglementation CAF. Ce parti pris s'appuie sur cette démarche pour améliorer plus encore l'échange social au sein de l'association. Tout au long de cette construction évolutive, cela s'est concrétisé par des espaces de paroles, des débats et des confrontations sur des thématiques proches du quotidien des usagers et des habitants.

Nous nous sommes appuyés sur un guide méthodologique réalisé conjointement par la CAF et la Fédération des Centres Sociaux. La méthode se décline en plusieurs étapes incontournables représentant le fil conducteur de la construction du projet.

## Les étapes d'élaboration du projet



## Le lancement de la démarche

Nous avons démarré cette démarche par une phase primordiale dans notre projet : l'étape de présentation de l'élaboration du projet social. Cette étape présente deux objectifs, le premier est de mobiliser les usagers, bénévoles, salariés et élus autour du projet et le second de constituer un comité de pilotage qui sera l'instance de concertation autour du pilotage d'élaboration du contrat de projet (projet social).

Cette étape a été concrétisée par une journée/ débats, de réflexion collective. Elle a permis de constituer notre comité de pilotage (COPIL), composé de neuf personnes :

- Trois habitants-usagers,
- Une bénévole dirigeante de l'association,
- Deux bénévoles de l'association,
- Une travailleuse sociale,
- Deux salariés de l'association

La démarche a également été validée par le Conseil d'Administration du mois d'octobre. Le projet a officiellement démarré au mois de février 2023 lors de la réunion débat avec les bénévoles et les salariées .

### L'étape d'évaluation

Cette étape s'est déroulée sur deux mois. Vu le laps de temps très court entre le démarrage du projet et son évaluation, nous avons opté pour un premier travail en interne avec les salariés, les bénévoles dirigeants et les bénévoles du COPIL. Les partenaires n'ont donc pas été associés à cette étape d'évaluation.

### L'étape du diagnostic

La réactualisation du diagnostic de territoire n'a pas été qu'un état des lieux, elle s'est déroulée à l'aide d'une démarche stratégique croisant trois objectifs :

1-Élaborer le portrait social du territoire

2- Dégager les enjeux que le centre social pourra prendre en compte dans son projet de développement social

3-Redynamiser les habitants-usagers, les bénévoles et les salariés.

Cette démarche de production de connaissances sociales va de pair avec plusieurs principes :

- celui de conférer une dynamique au diagnostic, c'est-à-dire de pouvoir mettre en perspective l'architecture du nouveau projet social (tout en sachant que ce dernier va reconduire une partie des orientations 2020-2023).

- celui de mener cette démarche sur un mode participatif en associant les usagers, les habitants, les professionnels et les partenaires dans le but de croiser et de diversifier les points de vue sur le territoire.

- de renforcer la connaissance partagée et de mieux cerner les besoins sociaux prioritaires à prendre en compte.

### *Plusieurs moyens ont été utilisés.*

L'apport des entretiens collectifs a permis de recueillir le témoignage des acteurs locaux, des représentations des habitants et des bénévoles

Nous avons rencontré des collectifs :

- Les usagers des activités (cuisine, informatique)
- Un groupe de collégiens
- Les salariés et les membres dirigeants du bureau du Conseil d'Administration
- Des associations
- Les travailleurs sociaux
- Les administrateurs du Conseil d'Administration

Ces collectifs représentent une trentaine de personnes

Un questionnaire a été diffusé à plus de 550 habitants sur 4 secteurs du territoire par l'intermédiaire des mairies, 220 questionnaires ont été enregistrés.

Le recensement des données statistiques a permis d'identifier les principaux chiffres clés de la COTELUB, tels qu'ils apparaissent issus de différentes sources : INSEE 2019, données Allocataires CAF 2020 et MSA 2020, contrat de relance et de transition écologique de COTELUB 2021 , enquête mobilité COTELUB 2023 , diagnostic et orientations de la Convention Territoriale Globale 2023.

### *La phase de construction des axes d'orientation*

Les objectifs : dégager les orientations majeures, construction de l'arbre à objectifs et des fiches actions

Des réunions du comité de pilotage et des réunions de l'équipe de salariés se sont tenues avant la rentrée scolaire 2023, elles ont permis d'établir l'arbre à objectifs du projet en tenant compte des idées fortes ressortant du diagnostic et de l'évaluation du précédent projet.

### *La rédaction du projet*

La rédaction s'est réalisée au fil de l'élaboration du projet. Sur la dernière partie, un collectif de rédaction composé d'administrateurs, d'un bénévole et du directeur a permis de finaliser le document.

### *La participation des habitants, des partenaires et de l'équipe des salariés.*

A chaque étape, la participation de toutes les composantes du centre (habitants-usagers, administrateurs, bénévoles, salariés), a été un des principes phares du processus.

Cette participation de nombreuses composantes s'est faite :

- Lors des rencontres des journées /débats
- Dans les instances décisionnelles (CA, bureau)
- Dans les groupes de travail (comité de pilotage, réunions des équipes de salariés),
- Lors de la journée bénévoles /salariés
- Par des entretiens dit « en marchant » en s'appuyant sur un questionnaire. (Marché, bibliothèque,)

## *L'intégration des partenaires :*

Ils ont participé à différentes étapes du processus :

- Une rencontre avec les travailleurs sociaux
- Les représentations des institutions ont été informées tout au long du processus lors des trois Conseils d'Administration.

Trois points d'avancement du projet ont été réalisés avec le conseiller CAF

Le projet a été validé lors de la réunion du bureau en mars 2023

## Le déroulement

### Etape 1 : Phase de présentation

Janvier

Présentation de la démarche du renouvellement du projet social : Soirées de réflexion collective

Constitution et réunion du comité de pilotage : bénévoles, salariés, usagers  
Présentation de la méthodologie

Rappel du cadre de référence Centre Social et CAF  
Les obligations de l'agrément  
Présentation de la méthode

### Etape 2 : Phase d'évaluation

Février

Analyses des travaux de groupes

Phase d'évaluation  
Partie bilan entre professionnels, du comité de pilotage et des bénévoles

Fiches bilan faites par les professionnels  
Outil d'évaluation

Mars

Réalisation d'un écrit

### Etape 3 : Phase de diagnostic partagé

Avril  
Mai  
Juin

Recueil de données statistiques  
Recueils de données qualitatives

Réalisation d'un écrit  
Voilà notre territoire, ce que l'on y trouve, ce que l'on y fait, de quoi avons-nous besoin ?

Les informations que nous souhaitons obtenir  
Où pouvons-nous les trouver ?  
Comment allons-nous les chercher ?  
qui s'en charge ?

### Etape 4 : Phase de construction des axes d'orientation

Septembre  
Octobre

Identifier les principaux besoins

Dégager les orientations majeures

Construire l'arbre à objectifs et les fiches- actions

### Etape 5 : Phase de rédaction, restitution et de validation des travaux

Novembre

Phase finale d'écriture par le collectif de rédaction

Présentation au bureau exécutif et amendements

Restitution au CA pour validation

Restitution au plus large public



Phase 1	Quoi ?	Comment ?	Qui ?	Observation Calendrier
Janvier	Constitution et réunion du Comité de pilotage : Bénévoles, salariés, Usagers	Constitution COFIL Réunion le 11/01/2023	Pascal Catherine Trésorière	
Février	Présentation de la démarche du renouvellement du projet Journée collective	Présentation Visio, Explication	Pascal Catherine Administrateurs	Réunion collective le jeudi 9 février 2023
<b>Phase 2</b>	<b>Bilan de l'existant</b>			
Février Mars	Bilan et évaluation du dernier projet social : Analyse et rédaction des fiches d'évaluation Evaluation par secteur d'activités	Bilan entre professionnel et bénévoles Planification des rencontres avec les différents secteurs et ateliers Saisie d'outil d'évaluation	Pascal Catherine Membres COFIL Administrateurs	Réunion PRO : 2, 9 et 16 mars  Réunion Bénévoles : 9 janvier  Réunion COFIL : Mardi 7 mars Mardi 28 mars  Formation animation : Avril
<b>Phase 3</b>	<b>Diagnostic de territoire</b>			
Avril	Définition des objectifs de diagnostic Recueil des données quantitatives Partenaires /Habitants/Bénévoles usagers	La mise en œuvre 1. Temps de construction des questionnaires, 2. temps d'enquête, 3. temps d'analyses	Pascal Catherine Membres COFIL  Administrateurs Salariés Bénévoles Animateurs FD84	Table ronde acteurs CTG : 14/03  Animation débat AG : 29 mars 13 mai : fête Aiguier 1 avril : cercle de discussion 'environnement » Questionnaires Habitants Le marché : 25/04 -école : 4 et 15 mai Bibliothèque : 11 mai ALSH : mail et accueil
Mai	Les outils de recueils de données ? Questionnaires, Google-forme, écrits, Débats  -recueils des données - Analyses des données - Travail de synthèse  Réalisation d'un écrit	Réunion COFIL Mardi 23 mai Mardi 20 juin		

				Rencontres publiques Rencontre partenaires
Juin				Présentation au CA du 29 juin 2023
<b>Phase 4</b>	<b>Construction des axes d'orientation</b>			
Septembre Octobre novembre	Construction des orientations d'hypothèse d'actions Identifier les principaux besoins Dégager des orientations majeures Construction de l'arbre à objectifs et fiches actions Prise en compte des données Validation au CA du 30 novembre	Collectif de réflexion et décision  Avec les équipes Bénévoles, usagers Comité de pilotage	Pascal Catherine Membres COPIL Salarie Bénévoles	CTE 29 septembre
<b>Phase 5</b> Décembre	Rédaction Sur Toutes les périodes Projet social  Présentation en commission CAF		Pascal Administrateurs Membres comité de pilotage	

## Tableau de bord du suivi des actions

Actions	Personnes impliquées	Nbre Personnes	Dates
<b>Groupe de réflexion</b>	Principaux partenaires	50	3 /03/ 2022
<b>Journée / débats</b>	DLA		
<b>Groupe de réflexion</b>	Habitants, usagers, Bénévoles, salariés,	40	7 /04/ 2022
<b>Journée débats</b>	Elus forum ouvert , DLA		
<b>Groupe de réflexion</b>	usagers, Bénévoles, salariés	40	11 /01/2023
<b>Réunion collective</b>			
<b>Groupe de réflexion</b>	Bénévoles, salariés Informations ,	40	9/02/2023
<b>Réunion collective</b>			
<b>Groupe d'Evaluation</b>	Comité de pilotage	20	2/03,9/03
	Equipes salariés		16/03
<b>Groupe d'Evaluation</b>	Comité de pilotage	6	9/01,7/03
	Administrateurs		28/03
<b>Entretien recueil d'éléments</b>	Comité de pilotage	5	23/05
	Administrateurs		20/06
<b>Rencontres</b>	Marchés , bibliothèques , écoles ,	40	25/04,4/05
<b>Entretien recueil d'éléments enquêtes</b>			5/05,11/05
<b>Rencontres</b>	Habitants, cercle de discussion	20	1/04
	Diagnostic CTG CAF Jeunes collégiens au parc		14/03
<b>Groupe de réflexion et de suivi</b>	Comité de pilotage	8	19/09
<b>Rencontre</b>	Conseillères CAF	2	
<b>Entretien recueil d'élément</b>	Administrateurs	15	2/10
<b>Groupes de réflexion</b>	Partenaires	10	19/11
<b>Restitution , point</b>	COFIL CTE	8	24/11
<b>Groupes de réflexion</b>	,travailleurs sociaux, acteurs sociaux	25	23/10
<b>Groupe de rédaction</b>	Bénévoles, salariés	4	6/10
<b>Groupe de réflexion</b>	Comité de pilotage	30	23/11
	Bénévoles, travailleurs sociaux, élus, enseignants, habitants, salariés		
<b>Groupe de réflexion</b>	Habitants seniors	25	5/12
<b>Restitution institutions</b>	CTE COFIL		12/01/2024
<b>Restitution du projet social</b>	Habitants, bénévoles, usagers, salariés, élus,		31/01/2024
<b>Population</b>	partenaires		

PARTIE II :

EVALUATION DU PROJET SOCIAL  
2019-202

---

## *Le pourquoi des actions engagées ?*

Le Centre Social et Culturel de l'Aiguier est une structure associative qui, à travers son adhésion à la Fédération Régionale des MJC puis son attachement à l'esprit de la Charte Nationale des Centres Sociaux et sociaux culturels, considère le centre social comme « un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Le centre social met en avant une conception du centre social en tant que :

- Lieu d'échanges et de rencontres entre les habitants, intergénérationnel et interculturel.
- Espace où chacun peut trouver des services adressés aux familles, aux jeunes, aux enfants et aux adultes.
- Lieu qui favorise une plus grande mixité sociale pour améliorer le « vivre ensemble »

L'association est active dans les domaines de la vie sociale, elle est aussi un lieu de ressources et d'animation de la vie locale.

Le Centre Social et Culturel de l'Aiguier se réfère aux valeurs de l'Education Populaire, de l'économie sociale et du développement social.

## **La mise en œuvre de la phase d'évaluation**

### *Comment a été réalisée l'évaluation ?*

Notre démarche a été réalisée dans le cadre d'une co-évaluation intégrant les bénévoles, les habitants, les salariés. Plusieurs temps ont été dédiés à cette évaluation :

- une rencontre et des échanges avec les usagers
- plusieurs réunions avec les responsables de secteurs
- trois réunions avec les bénévoles du comité de pilotage du projet social

Le travail effectué a permis l'évaluation des effets produits par rapport aux axes d'orientations et aux objectifs spécifiques.

### *Les dimensions évaluées*

A partir des objectifs généraux exprimés, nous nous sommes demandé quelle a été la portée du projet dans les domaines cités ci-dessous :

- Domaine d'utilité sociale :

Selon des critères : réduction des inégalités, inégalité sociale, solidarité entre les personnes en difficulté, lien social

- domaine politique :

Selon des critères : innovation, découverte de besoins émergents, réponse à des besoins non couverts

- domaine économique : animation du territoire, contribution au dynamisme économique, service rendu à la population, interaction et complémentarité des acteurs

### *La présentation de l'outil d'évaluation*

L'outil d'évaluation utilisé se présente en deux parties :

Partie 1 : les réalisations

Partie 2 : les différentes dimensions avec comme critères, les effets réalisés et leur impact à plus long terme.

### *Le degré d'atteinte des axes d'orientation du projet*

L'évaluation permettra de :

- mesurer le degré d'atteinte des axes du projet 2020-2023 : non atteint, partiellement atteint,

- prévoir les points d'amélioration

- valoriser les points de satisfaction à conserver

**Le projet social 2020-2023 se fondait sur les axes suivants :**

**Axe 1 :** *Accompagner les préoccupations et répondre aux besoins des habitants*

**Axe 2 :** Conforter le vivre ensemble, par le lien intergénérationnel, la parentalité et les actions éco citoyennes.

**Axe 3 :** Renforcer les valeurs démocratiques.

**Axe 4 :** Renforcer la visibilité du centre social et la dynamique partenariale.

## **Synthèse de l'évaluation par axe d'orientation**

A partir de l'outil d'évaluation et des différents temps de travail avec les équipes et bénévoles, nous avons croisé les éléments et les réflexions lors des journées de travail avec les membres du comité de pilotage.

## *Axe n°1 : Accompagner les préoccupations et répondre aux besoins des habitants*

Problématique : Complexité administrative croissante, mobilité difficile, montée de la précarité : Fiche : 1,2,3,8

<b>Objectif opérationnel</b>	<b>Favoriser l'accès aux droits, contribuer à répondre aux besoins des habitants, améliorer la capacité du Centre Social à être un lieu d'accueil pour tous</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>Ce qui a été réalisé</b>
<p>Emergence d'actions</p> <p>Nombre de participants (nombre d'élus, nombre acteurs sociaux, nombre d'habitants, ...)</p> <p>Nombre de rencontres dans l'année</p> <p>Nombre de projets proposés</p> <p>Qualité des échanges</p> <p>Emergence des idées et actions</p> <p>Propositions</p>	<p>L'accueil ; depuis 2021 nous avons intégré un deuxième agent d'accueil à l'accueil généraliste afin de faire face à l'augmentation des demandes de démarches administratives et dans l'organisation du projet France Services</p> <p>Les missions de l'accueil, orientation, information, écoute ont été menées dans cette vision de répondre aux besoins de la population et du « bien accueillir » qui renvoie à cette notion d'écoute sociale. Notre doctrine « ne pas laisser les personnes seules, sans réponse ». En fin de compte, notre politique c'est de montrer que l'accueil concerne tous les acteurs du centre social (salariés, bénévoles actifs). Faire ressortir une relation de confiance, de sécurité et d'empathie. Les nombreux témoignages (écrits, retours) prouvent que nous sommes dans cette démarche. Cependant, l'évolution des métiers, des technologies (de plus en plus administratif) déshumanisent l'accueil. Nous sommes de moins en moins hors des murs, la gestion du temps est de plus en plus compliquée (le temps d'écoute avec les personnes et les usagers se réduit). Nous observons que les moments conviviaux, évènements, comme la fête de L'Aiguier autorisent ces espaces d'écoute et de lien avec toutes les personnes (les gens ont un autre regard sur les acteurs du centre social</p> <p>France services. La labélisation a été réalisée en 2022. Depuis c'est 1400 heures d'ouverture, ce qui a permis d'accueillir 1558 accompagnements ce qui représente 10 personnes /jour. Une équipe de 4 professionnels s'organisent dans le fonctionnement du service. Nous avons accueilli de nouveaux publics que nous n'avions pas forcément, public en situation RSA, adultes dans l'accompagnement de leur dossier ANTS (immatriculation, étranger en situation de renouvellement de carte de séjour, etc.) Nous avons Recruté un conseiller numérique dans le cadre du plan de relance et de notre projet France services en itinérance. 4 communes ont une permanence en demi-journée toutes les semaines.</p>



### Dimension d'utilité sociale

Critères globaux	Réalizations : les effets des activités	Impacts : les effets à moyen /long terme (attendus, inattendus)
<b>Réduction des inégalités</b> <b>Inégalité sociale</b>	Les effets conduisent à faire émerger des démarches sociales et remonter des besoins Prise en compte de la personne, écoute, empathie	Prise en compte des problèmes sociaux, résolution des problèmes Accéder aux services de l'Etat en proximité Centralisation des informations sur les accueils, augmentation des tâches, attention à ne pas mettre en danger les missions d'origine
<b>Solidarité entre les personnes</b> <b>Action vers des publics fragiles</b>	Crée de l'entraide et des projets communs entre les différents secteurs	Confidentialité, locaux à aménager (Respect pour les usagers)
<b>Lien social</b> <b>Création de liens sociaux</b> <b>Entraide, échanges de savoirs</b>	Valorisation des personnes Ecoute sociale Renforce les valeurs du Centre Social Demande forte de convivialité et de lien social	Contribue à rompre l'isolement et l'accompagnement des Personnes Agées Contribue au renforcement de la dimension collective en réseau (professionnels, parents, partenaires) Mise en mouvement, engagement (bénévolat) Accompagnement des personnes ayant un handicap Tous types de personnes, tolérance Un manque de personnes de cultures différentes, ouvrir à tous toutes

## La fonction d'accueil :

La fonction d'accueil est la capacité du centre social à mettre en place des outils ou des actions qui favorisent l'écoute, la réponse aux attentes et aux besoins des familles et notamment des personnes les plus fragiles. Cette fonction d'accueil s'exerce et s'est accentuée à la vue d'une demande forte de personnes éloignées des nouvelles technologies (internet, plateforme numérique). Elle s'exerce sur l'ensemble des actions et des activités du centre social. Dans cette fonction d'accueil, au fil des années, le centre social s'est adapté afin de conserver cette démarche d'écoute sociale et de répondre positivement aux diverses sollicitations. Nos outils ont nettement évolué depuis notre labélisation « France Services », puis la population que nous accueillons a évolué depuis la crise sanitaire. Même si nos outils d'évaluation n'ont pas été au point sur l'ensemble de la période, les actions collectives en direction des familles, les accueils collectifs organisés sur chaque secteur, les échanges dans chaque lieu recevant du public, les relations que nous entretenons avec les partenaires sociaux locaux contribuent à repérer et accompagner des familles et des personnes démunies.

Nous avons observé une montée en puissance de l'accueil « France services » et une plus grande diversité des publics accueillis, ainsi que l'évolution des métiers de nos structures (une population qui vient au centre social pour des besoins spécifiques liés à la dématérialisation des démarches administratives). La population féminine est surreprésentée, puis, nous constatons moins de présence de professionnels de l'action sociale et nous recevons de plus en plus de demandes d'écoute sociale.

Nos agents d'accueil rencontrent des difficultés à gérer des temps d'accueil permettant des échanges et de la création d'une relation constructive. Dans les différents échanges et constats des professionnels, les usagers sont de plus en plus en demande de démarches administratives et, a contrario, nous constatons une diminution du temps d'accueil au niveau des équipes dites plus « d'écoute sociale »

Il nous appartiendra donc d'évoluer vers d'autres formes d'accueil et de réorganiser les équipes dans la gestion de leur temps et de leur compétence.

Nous devons aussi, envisager un réaménagement des bureaux et notamment des espaces dits « confidentiels ». Nous réorganiserons le cheminement afin de permettre aux personnes accueillies de ne pas se croiser et ainsi maintenir le côté confidentiel de leur venue au centre social.

### Accompagner les préoccupations et répondre aux besoins des habitants

**Problématiques : Complexité administrative croissante, mobilité difficile, montée de la précarité**

**Degré d'atteinte : atteint**

Points de satisfaction	Points à améliorer
<p>La montée en puissance de la fonction d'accueil de différents publics non habitués à venir au centre social</p> <p>Mise en œuvre d'actions ouvrant des accueils à des publics de toutes situations sociales et intergénérationnels</p> <p>La réponse à des besoins émergents : Accompagnement (démarches administratives numériques), Isolement social (repas collectif, ateliers numériques, cellule d'écoute,)</p>	<p>La pratique du « aller vers »</p> <p>Repenser la fonction d'accueil en tenant compte des évolutions des métiers et des implications des bénévoles</p> <p>Renforcer les collaborations avec les acteurs locaux</p>

Axe n° 2 : conforter le vivre ensemble par le lien intergénérationnel, la parentalité et les actions éco citoyennes

**Fiche actions : 4, 5, 6, 15**

**Problématique : des relations parents-enfants, écoles familles parfois difficiles ou compliquées**

**Objectif spécifique : Renforcer et développer les actions et services en direction des familles :**

Objectif opérationnel	Soutenir l'offre parentalité et REAAP
Indicateurs :	Ce qui a été réalisé
<p>Favoriser les échanges et la participation des parents (relations parents professionnels, intérêt des parents)</p> <p>Développer des activités en partenariat</p> <p>nbre d'actions,</p> <p>nbre de partenaires</p> <p>Plus-value sociale</p> <p>Mise en œuvre dans les pratiques quotidiennes</p>	<p>Un partenariat avec des espaces accueillant des publics (bibliothèques, RAM, communes,) pour rencontrer les familles éloignées du C.S l'Aiguier.</p> <p>Echanges avec les familles : 60 ateliers annuels parents enfants (- de 3 ans) et réalisation pendant le confinement : d'une lettre hebdomadaire suivit d'échanges par mail et d'une conférence sur "la gestion des émotions en famille" en Visio 2 séances</p> <p>Echanges avec les professionnels : conférences interactives en soirée pour les familles dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité, 4 à 6 séances par an</p> <p>Implication des parents : Participation active pour des événements le samedi, les pères peuvent s'investir.</p> <p>Résultat d'enquête "famille" : les familles demandent plus d'activités en famille le samedi et des ateliers autour de l'éducation positive.</p> <p>Nb d'actions : 10 par an, nombre de séances en moyenne par an : 90</p> <p>Permettre aux familles de se retrouver autour de professionnels de la petite enfance, de trouver de l'information, un temps pour souffler et trouver des outils pour faciliter la co éducation.</p>

## Dimension d'utilité sociale

Critères globaux	Effets des activités	Impacts : les effets à moyen /long terme (attendus, inattendus)
<b>Réduction des inégalités</b>	Les effets conduisent à faire émerger des démarches sociales et remonter des besoins Hétérogénéité des familles, diversité socio - professionnelle	Centralisation des informations sur les accueils, un lieu d'émergence de demandes sociales
<b>Solidarité entre les personnes en difficulté</b> <b>Actions vers des publics fragiles</b>	De nombreuses familles à faibles ressources peuvent bénéficier du service Réponds aux besoins réels d'accueil et aux demandes des familles Crée de l'entraide et des actions communes ( vide poussette )	Lieux de rencontre pour des familles lors des temps de convivialité, inclusion des familles en difficulté sociale
<b>Lien social</b> <b>Création de liens sociaux</b> <b>Entraide, échanges de savoirs</b>	Réunir des gens de cultures différentes Les nombreux moments conviviaux démontrent que le secteur famille est un espace de création de lien social.	Échanges fructueux entre les professionnels et les parents. Lieu de rencontre pour les familles lors des temps de convivialité Il y a un véritable travail de mobilisation des parents par la référente famille ce qui permet d'avoir une diversité dans les origines socio-professionnelles lors des rencontres conviviales.

## Le soutien des familles dans leur fonction parentale

Pour l'accompagnement des familles, il a été mis en place des actions financées par le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP). Il a comme objectif premier d'apporter aux parents un soutien dans leur fonction et rôle. L'intérêt de ce dispositif est de montrer qu'il est possible de partager des moments agréables et de donner un cadre à son enfant. Le dispositif est décliné sur plusieurs actions : des ateliers (cuisine, créatifs, ...), des sorties familles, des soirées à thèmes. L'objectif du dispositif a été partiellement atteint malgré un contexte en début de projet (crise sanitaire covid) qui n'a pas vraiment été favorable pour fidéliser les parents et les enfants. Le dispositif a repris une réelle activité continue depuis le printemps 2021. Les parents ont progressivement réintégré les différentes activités de l'espace parents.

### Degré d'atteinte :

Points de satisfaction	Points à améliorer
Partenariat très favorable Sorties, les samedis découvertes, travaux manuels, post covid le retour des activités du Parc : cohésion et soutien familial, parentalité, Projet REAPP : satisfaction de la labélisation depuis 2021, dispositif local et itinérant. Renforcement sur les liens parents enfants ; Création de l'itinérance sur ce projet qui a été possible avec la nouvelle enveloppe budgétaire. Vides poussette : éco-citoyenneté : implication des parents Post covid : mise en place de la lettre hebdomadaire adressée aux parents. Gratitude des familles sur les actions mises en place durant les périodes covid maintenues post covid.	Organisation des sorties : beaucoup de travail avant et pendant. Problème de réorganisation de la manière de travailler. L'évaluation des activités est à améliorer sur le suivi des familles, comment le centre évolue avec les familles, les impacts sur la famille et la personne. Voir et savoir l'émancipation de la personne à la suite de sa participation aux activités. Impact que donne les outils mis en place par le centre sur les familles sur un temps donné. Comment travailler sur les bilans et le ressenti de la personne pendant et après l'activité ? Mettre en place des outils d'évaluation de cette évolution personnelle ? Démontrer que le travail et activité faits sont utiles. Comment mesurer l'impact social de nos activités ? Utilité sociale de nos actions – vis-à-vis de nos partenariats sociaux financeurs des projets. Amélioration de la communication Envisager plus de partenariat (Cotelub par exemple) pour exploiter à fond le sujet plus large et avec tous les acteurs professionnels du territoire dans les différentes disciplines sur un thème. Déjà pour se connaître, pour mieux partager sur les demandes et les outils déjà mis en place et à mettre en place

## Axe n°2 : Contribuer à maintenir le lien social

**Les problématiques :** vieillissement de la population, isolement en milieu rurale, exclusion numérique

Objectif opérationnel	Lutter contre l'isolement et la fracture numérique des personnes âgées
Indicateurs :	Ce qui a été réalisé
<p>Réalisation de l'action</p> <p>Nombre de personnes accueillies</p> <p>Fidélisation et Progression des bénévoles</p> <p>Qualité des cours collectifs et des ateliers de prévention santé</p> <p>Pertinences des interventions entre les attentes et les besoins</p>	<p>Chaque année ce qui est réalisé</p> <p>Séniors numériques :</p> <p>Il a été mis en œuvre une démarche d'accompagnement afin de permettre l'apprentissage du numérique au public sénior, (un projet pédagogique, une équipe éducative composé de bénévoles formateurs) et des cours délocalisés dans les communes limitrophes de la Tour d'Aigues En moyenne par an c'est 6 ateliers hebdomadaires, 5 bénévoles engagés et un salarié dans la coordination. Une 30 de personnes âgées suivent les cours régulièrement sur une année scolaire.</p> <p>Ateliers prévention santé :</p> <p><b>Qualité de vie des personnes âgées</b></p> <p>Nombre de personnes/an : de 80 à 120 seniors selon les années</p> <p>Nombre de rencontres : 28 ateliers préventions santé, 36 ateliers cuisine et des ateliers en Visio pendant la période de pandémie et 19 balades autour du village.</p> <p>Les ateliers sont complets, les seniors sont satisfaits, ils reviennent, plébiscitent les actions et s'engagent pour participer à l'organisation et pour être bénévole de l'association du centre social l'Aiguier.</p>

## *Lutter contre l'isolement et la fracture numérique des personnes âgées*

### **Numérique séniors**

Depuis 2017, plusieurs actions se sont développées dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. L'action « numérique séniors » est effectuée par une équipe de bénévoles entourés par une coordinatrice professionnelle

L'essentiel dans ce travail de sensibilisation et d'apprentissage à l'utilisation de l'ordinateur est le lien social qu'il crée. Il représente l'intérêt majeur (à plus de 50%) des personnes à venir dans les ateliers collectifs

Si au début de l'action nous avons une importante demande, la demande diminue au fil des années principalement au fait de la crise pandémique pendant 2 ans (peur, démotivation, diminution du temps avec l'extérieur), mais aussi des freins comme la complexité technique du matériel. De plus, une nouvelle génération de personnes âgées qui se sont familiarisées avec le numérique grâce aux cours, s'appuient maintenant sur des proches, véritables relais dans l'utilisation du PC (concerne environ 20% des personnes âgées)

La plupart des pratiquants ont une peur panique de faire des bêtises, un fort manque de confiance. Ceci demande une pédagogie adaptée (andragogie). Mais l'essentiel est bien une approche orientée vers la construction du lien social et l'accueil de la personne. Nous faisons, aussi face à une demande de plus en plus individuelle, permettant de répondre à des besoins d'urgence de dépannage dans l'utilisation du PC (code, paramétrage)

### **Prévention santé**

Depuis plusieurs années, les ateliers de préventions santé sont réalisés au sein du centre social. Le soutien de la CARSAT et de la conférence des financeurs a permis à plus de 120 séniors de participer aux différentes actions. Ces actions contribuent fortement à la lutte contre l'isolement des



personnes âgées et à leurs bien-être physique et psychologique. Ces problématiques, de l'isolement des personnes âgées, restera au centre de nos orientations futures : le centre social a déjà modifié son fonctionnement et entame une nouvelle organisation d'accueil et de programmation d'activités dédiées à ce public.

Points de satisfaction	Points à améliorer
<p>La réalisation de deux actions qui permettent de répondre à un problème identifié : isolement social de la personne âgée et exclusion numérique</p> <p>Les actions du centre social sont orientées vers une démarche de délocalisation pour permettre de répondre aux besoins d'un plus large public.</p> <p>La mise en œuvre de l'action numérique est coordonnée par un collectif de bénévoles et de professionnels</p>	<p>Implication des bénévoles dans ces actions. Moins de participants et une équipe de bénévoles qui se réduit fortement. Arrêt des cours collectifs sur l'extérieur depuis le covid.</p> <p>Retravailler nos actions et engager un travail d'évolution de nos actions.</p> <p>Voir de l'animation ++. Accueillir différemment, rechercher une action plus ludique. Demande plus sur de l'utilisation d'urgence technique que d'apprendre comment faire.</p> <p>Voir une désacralisation du numérique.</p> <p>Renforcer les collaborations avec les acteurs institutionnels et associatifs dans l'accompagnement du public senior.</p> <p>Prévention santé :</p> <p>Amélioration sur la communication car manque d'interaction entre les différents publics et l'équipe.</p> <p>Actions proposées par des partenaires qui n'amènent pas forcément l'habitant vers le centre social pour d'autres activités.</p> <p>Amener les personnes à prendre part à d'autres activités du centre social.</p>

<p>Aspect technique pour donner des cours mais également la coordination avec toutes les personnes</p> <p>Besoin d'apprendre mais également en recherche du lien social.</p>	
--	--

*Axe n° 2 : conforter le vivre ensemble, par le lien intergénérationnel, la parentalité et les actions éco citoyennes*

<b>Objectif opérationnel</b>	<b>Soutenir l'offre en faveur de l'enfance L'accueil de loisirs</b>
<b>Indicateurs :</b>	<b>Ce qui a été réalisé</b>
<p>Quantitatif Impact dans la vie de l'association</p>	<p>Collectif de Mineurs : gestion de deux centres de loisirs La Tour d'Aigues et Mirabeau Elaboration d'un projet pédagogique pour les deux centres Accueil d'environ 110 enfants différents Nombres d'actes à l'année : 60240 Les financeurs : IME : Contributions des usagers, conventions avec les Mairies, Prestation de services CAF et MSA Agrément : DDCS, Education populaire, CD84 PMI petite enfance Partenaires : IME la Bourguette, Pertuis ?, Club de sports, Intervenants : culturels, artistiques, sportifs Les centres de loisirs offrent une certaine légitimité en termes de souplesse et de réactivité dans l'accueil des enfants. A partir du projet pédagogique, il y a une variété d'activités, dans un esprit de « non-consommateur » et une démarche de prise en compte de l'enfant dans le fonctionnement au quotidien. Il y a une réelle volonté d'accueil de tous les enfants plus particulièrement des enfants en situation de handicap, d'où un partenariat existant avec les IME locaux et une aide financière de la CAF. À la suite de la crise pandémique, le centre de loisirs c'est retrouvé face à la problématique du manque d'animateurs afin de faire fonctionner le centre dans les normes imposées. Dans une politique de pérennisation des postes d'animateurs, les dirigeants ont choisi de faire passer un poste en CDI tous les ans et de rémunérer les jeunes en formation BAFA. Pendant les périodes du covid, l'ALSH est resté ouvert pour les enfants du personnel indispensable (médical, police, etc.), et du personnel volontaire du centre social a encadré les enfants. Le centre de loisirs est intégré véritablement dans une vision globale de l'association par la volonté de prise en compte des familles et des problèmes qu'elles rencontrent (modalité des paiement, tarifications différenciées selon les ressources des familles,), et par la mise en œuvre d'un accompagnement des équipes (formations, bienveillance,) Pour autant, les familles s'intègrent peu à la vie du centre social, ni dans la gouvernance ni lors d'animations du centre de loisirs.</p>

## Renforcer et développer les actions et services en direction des familles

### Soutenir l'offre en faveur de l'enfance

Le service lié à l'enfance (ALSH) constitue un vecteur d'échange social important pour les familles et le centre social. Dans la majorité, les familles sont satisfaites du service (enquête mars 2023). Les deux accueils de loisirs de la Tour d'Aigues et de Mirabeau que nous gérons, offrent un service utile à la population. Ils créent des espaces d'échanges et de liens indéniables qui favorisent une véritable mixité sociale. Ces deux lieux d'accueil remplissent pleinement leur rôle d'écoute et de veille sociale. Il se développe des passerelles entre les différents secteurs du centre social (famille, seniors) mais aussi du lien partenarial (maison de retraite, IME, écoles, ...) Pour autant, et malgré les volontés des équipes de mobiliser les parents dans la vie de l'accueil de loisirs (animation, activités), ils sont peu à s'impliquer. Nous constatons une augmentation du nombre de parents qui deviennent de plus en plus exigeants au niveau éducatif et vis-à-vis des activités proposées aux enfants. Les professionnels doivent ainsi prendre en compte les critiques et propositions des parents tout en valorisant auprès d'eux leurs compétences. À la suite de la crise sanitaire ont été mis en place des événements festifs (spectacle de fin de vacances scolaires, fête de Noël...) Ces animations ont démontré l'utilité d'espace d'échanges lors des événements. Cela concourt à la reconnaissance du professionnalisme des animateurs.

<b>Points de satisfaction</b>	<b>Points à améliorer</b>
<p>Espace de proximité et d'échanges reconnu par les familles et lieu intergénérationnel</p> <p>Espace d'animation, d'éducation et de ressources (conseils, informations, ...) pour les familles</p> <p>Augmentation des activités transversales avec le secteur famille et séniors qui sont de plus en plus pertinentes en termes de co-construction</p>	<p>Renforcer les compétences des animateurs (échange de pratiques, formation qualifiante) – Problème de recrutement d'animateur.</p> <p>Valorisation du métier d'animateur (aspect salaire, aspect relationnel équipe/parent, etc...et respect du métier d'animateur.</p> <p>Intégration des parents dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs afin de sortir d'une posture de consommateur.</p> <p>Amélioration des espaces d'accueil des enfants -, car partage des locaux communaux et des équipes.</p> <p>Elaborer une continuité d'accueil lors du passage aux âges clés : - entre les 9 et 11 ans et les 11 et 13 ans (pré-ados)</p>

### Axe n° 3 : renforcer les valeurs démocratiques

**Problématique : Difficultés à impliquer des bénévoles sur la durée et dans les instances. Besoin d'accompagnement du tissu associatif. Les personnes ne connaissent pas le centre social et ses actions Fiche : 7-9-10-11**

<b>Objectif opérationnel</b>	<b>Officialiser le bénévolat, soutenir et accompagner les habitants dans une démarche participative au sein du centre social. Développer la participation active de tous (bénévoles, habitants, salariés, partenaires)</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>Ce qui a été réalisé</b>
<p>Nombre de personnes qui s'impliquent sur du long terme</p> <p>Nombre de nouvelles personnes accueillies et de bénévoles formés sur une année</p> <p>Témoignages et retours des bénévoles</p> <p>Mobilisation des habitants, des élus et du monde associatif</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées, nombre d'actions d'information</p> <p>Evolution des bénévoles qui composent les instances</p> <p>Reconduction de l'action</p> <p>Initiative et implication des adhérents et habitants, des bénévoles</p>	<p>Les fiches actions 9/10/11/14 ont pour objectifs d'une part de développer le bénévolat et d'autre part de faire participer les habitants.</p> <p>Depuis 2020 a été organisé la journée du bénévole qui a pour finalité la valorisation et l'implication des bénévoles du centre social, même pendant la crise sanitaire entre deux confinements, nous l'avons organisé une fois par an ; cette journée est organisée, plus de 30 bénévoles se sont retrouvés autour d'un moment festif ou chaque bénévole a été remercié et valorisé. Les salariés se sont mobilisés pour organiser cette journée Maintenant c'est une action récurrente qui est bien installée dans la programmation des animations du centre social</p> <p>Le livret d'accueil du bénévolat (fiche action 11) est un livret destiné à tous les bénévoles de l'association. Il a pour but d'une bonne intégration et de connaître la structure Si le contenu a été élaboré en raison de la crise sanitaire, le livret n'a pas encore été diffusé. La crise sanitaire a fortement déstabilisé le rythme de réunion du collectif et de sa mise en œuvre. Nous avons la perceptive de le diffuser avant la fin de l'année 2023</p> <p>Les animations débats ont commencé en interne par la mise en œuvre d'un diagnostic local d'accompagnement en 2021 et 2022. Plusieurs réunions ont été réalisées durant ce dispositif dont deux dites plénières en forum ouvert afin de réaliser un diagnostic d'utilité sociale et de définir plusieurs aspirations dans un plan d'action.</p> <p>Puis dans le cadre du renouvellement de projet social, plusieurs rencontres ont d'ores et déjà été organisées, une journée en plénière rassemblant bénévoles, administrateurs et salariés afin de faire un bilan général de notre projet en cours puis d'une animation (débat mouvant) lors de notre assemblée générale sur la désignation « centre social » et sa connotation aux niveau des usagers et habitants.</p> <p>La mise en place de commissions et de collectifs de la fiche action 14 permettant aux bénévoles, administrateurs, salariés de s'impliquer dans différentes commissions ayant comme thématique la vie quotidienne de la structure les commissions animations, communication, seniors, collectif métiers ont permis d'intégrer de nouveaux bénévoles et administrateurs Ces commissions ont permis aussi de réaliser une certaine continuité des différents activités et animations du centre social. Ainsi, 12 bénévoles ont intégré les commissions et se sont réunies en moyenne une fois tous les mois et demi.</p>

## Renforcer les valeurs démocratiques

### **Problématique :**

Difficultés à impliquer des bénévoles sur la durée et dans les instances. Besoin d'accompagnement du tissu associatif. Les personnes ne connaissent pas suffisamment le centre social et ses actions.

### **Objectifs :**

Officialiser le bénévolat, soutenir et accompagner les habitants dans une démarche participative au sein du centre social, développer la participation de tous (bénévoles, habitants, salariés, partenaires)

À la suite du constat du dernier projet social, nous avons un réel besoin d'une identité commune au niveau des équipes (bénévoles et salariés). Nous avons élaboré une démarche participative. Plusieurs réunions de réflexions entre bénévoles et salariés ont été organisées. Un plan d'action a été établi, décliné en plusieurs actions concrètes. Depuis, les objectifs de mieux se connaître et de donner du sens à nos actions ont été atteints, les échanges sont facilités et la qualité des actions auprès des usagers s'en est ressentie. Cette dynamique perdure au travers de plusieurs commissions avec ce côté original où bénévoles et salariés unissent leurs réflexions et leurs compétences en créant des événements au service de la structure (organisation des Assemblées Générales, fête, communication,). Par ces actions, nous avons favorisé la réflexion avec les acteurs qui participent à la vie de l'association et développé une certaine manière la citoyenneté. L'objectif principal était d'associer de nouveaux bénévoles à la réflexion globale du centre social et de renouveler nos cadres dirigeants. Nous avons ainsi accueilli 4 nouveaux administrateurs ces deux dernières années.

Points de satisfaction	Points à améliorer
<p>Les bénévoles sont valorisés chaque année à partir d'un évènement annuel</p> <p>Organisation de temps de rencontres avec les équipes (bénévoles, salariés) et les usagers</p> <p>Accueil de nouveaux bénévoles et intégration de nouveaux administrateurs(trices)</p> <p>Prise en compte officiel du bénévolat : valorisation par rapport à son implication.</p>	<p>Rechercher plus de participation masculine et de non retraités au sein des organes de direction.</p> <p>Renforcer l'intégration des bénévoles, organisation de temps informels pour un rapprochement bénévoles et salariés. Temps d'accueil.</p> <p>Rendre attractif le rôle de bénévole.</p>



## Axe :4 Renforcer la visibilité du centre social, Renforcer La dynamique partenariale

Fiche : 12-13-16

Objectif opérationnel	<p>Améliorer les espaces de vie du centre social</p> <p>Améliorer la communication externe (site internet, base de données, support de communication)</p> <p>Renforcer les relations et contacts</p> <p>Avec les partenaires, dynamiser le réseau</p> <p>Renforcer les relations avec les associations présentes sur le territoire</p>
Indicateurs	Ce qui a été réalisé
<p>Enquête de satisfaction, Retour des usagers et des professionnels</p> <p>Nombre de réunions annuelles,</p> <p>Une ou deux actions ou le développement de pré-projets innovants sur le territoire</p> <p>L'évaluation des réunions de travail</p> <p>Fidélisation des acteurs</p>	<p>La fiche action « s'approprier les valeurs du centre social (fiche 16) dont la finalité est de permettre aux acteurs du centre social (bénévoles et salariés) de s'approprier les valeurs de l'association sur la thématique : quel sens donnons-nous à nos actions » en 2020, deux journées de réflexion en interne avec les salariés et bénévoles ont été réalisées, puis fin 2021, plusieurs en plénières dans le cadre de notre diagnostic local d'accompagnement.</p> <p>Un pré projet fédérateur a été saisi et élaboré par les équipes.</p> <p>La fiche action 12, réaliser un événement festif avec les habitants réalisés en 2022 et 2023, en raison de la crise pandémique. Une action mise en œuvre par la commission animation Cet événement a rassemblé plus 300 habitants et a permis d'aller à la rencontre de la population mais aussi de faire connaître le centre social aux différents publics</p> <p>La participation en lien avec les autres associations</p> <p>Les supports de communication prévus ont été mis en œuvre. Le site internet a été reconstruit et est opérationnel, grâce à une salariée qui a pour mission de le faire vivre et de le mettre à jour. Une lettre aux adhérents a été élaboré pendant une année, la crise sanitaire et le manque d'engagement d'une personne en service civique a bloqué la poursuite de cette lettre</p> <p>Site internet</p> <p>Une page Facebook est alimentée plusieurs fois par semaine par une bénévole (annonces des activités, photos, informations, etc..).</p>

## Renforcer Visibilité du centre social,

Nous avons amélioré notre communication avec des outils de notre temps et ainsi pu informer au mieux la population. Cependant l'objectif de visibilité n'est pas encore atteint. Tous s'accordent à souligner qu'il existe une communication non satisfaisante qui devra être améliorée.

Le fait de développer les moyens de communication ne suffira pas à rendre le centre social plus visible. Un des points à développer serait de renforcer la capacité du centre social à être un lieu d'accueil pour tous et de structurer un budget de fonctionnement en charge de la communication en général.

Degré d'atteinte :

Points de satisfaction	Points à améliorer
La mise en place de nouveaux supports de communication (site internet, Facebook,)	L'accueil et l'accompagnement des bénévoles Renforcer le fonctionnement d'élaboration et de diffusion de nos supports de communication Plus impliquer les équipes

## Synthèse globale

D'un point de vue général sur les 4 années, les objectifs de notre projet social 2020-2023, ont été globalement été atteint.

### *La satisfaction porte sur les points suivants :*

1. Le développement des liens sociaux et le renforcement de la cohésion sociale :
2. Une prise de responsabilités et d'engagement par le centre social :
3. L'accentuation d'une démarche participative ayant comme résultat l'investissement et l'implication de nouveaux bénévoles dans les différentes instances de l'association :
4. Le renforcement des collaborations en confiance avec nos partenaires institutionnels et l'adhésion de nouveaux partenaires :

### *Les points de vigilance et d'amélioration portent sur les sujets suivants :*

Développer la participation des habitants-usagers pour un renforcement de leur place dans les instances du centre social et dans le développement d'initiatives.

Renforcer la capacité du centre social à garder cet esprit d'accueil des usagers par tous les acteurs du centre social

Accentuer la notion de veille sociale, d'écoute des besoins. Cette veille sociale doit être permanente et le centre social doit en être l'initiateur

Prendre en compte l'aspect environnemental en fonction des besoins des habitants. C'est-à-dire construire un projet ambitieux autour de sujets écologiques en intervenant sur des problématiques qui touchent les familles et les usagers en général.

## PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGE

---

## Le portrait social du territoire

Le territoire d'intervention du Centre Social et Culturel l'Aiguier recouvre celui de la Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB) et se situe au Sud Est du département de Vaucluse (84) en région PACA. Il est bordé au Sud par le département des Bouches du Rhône, et au Nord-Est par les Alpes de Haute Provence. Ce territoire regroupe 25.681 habitants répartis sur 16 communes. La plus peuplée compte 4472 habitants, La Tour d'Aigues. La moins peuplée compte 169 habitants, Vitrolles en Luberon. Notre territoire jouxte la ville de Pertuis qui, bien qu'appartenant au département de Vaucluse, a rejoint la Métropole Aix-Marseille Provence.

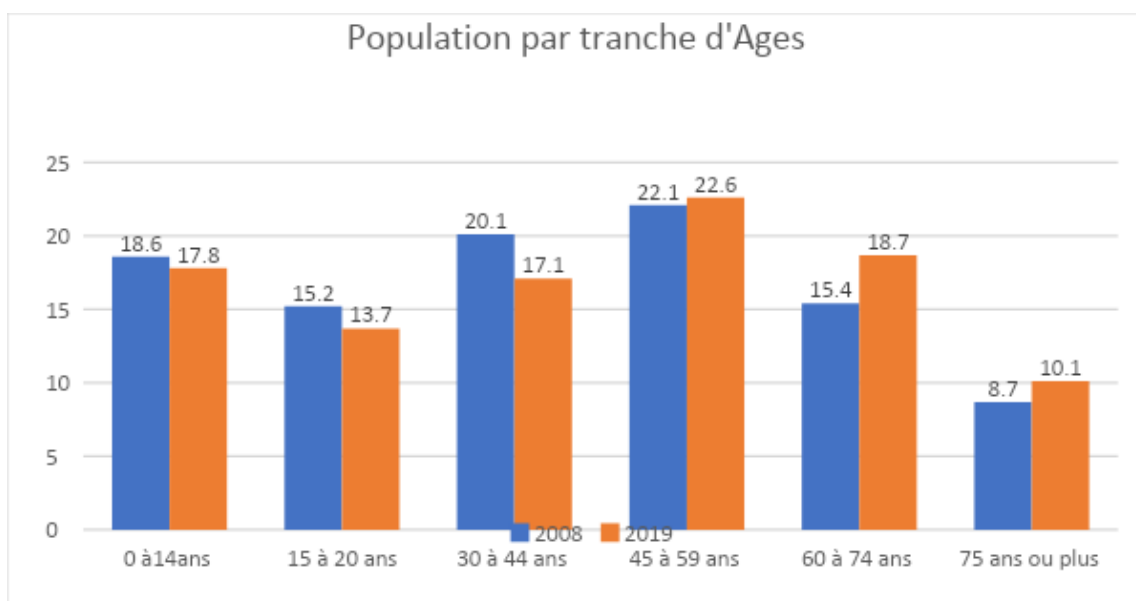
Le Sud Luberon est un territoire contrasté. Il est tout à la fois rural et semi urbain. Géographiquement au Sud du département, la Durance marque sa frontière Sud et le massif du Luberon le ferme au Nord. Ces éléments naturels entraînent des répercussions sur son développement. A cela s'ajoute le fait de posséder 4 bassins de vie. La partie Ouest du territoire se tourne vers les communes de Cadenet et Villelaure. Les communes du Centre se répartissent entre La Tour d'Aigues et Pertuis. Enfin la partie Nord regarde vers Manosque et le département des Alpes de Haute Provence. Il est à la jonction de différentes cultures avec des modes de vie et de faire différents entre les communes du Sud (plaine), du Nord (montagne), de l'Est (bassin économique de Manosque et Cadarache) et de l'Ouest (Luberon touristique)

### Notre territoire : Communauté Territoriale Sud Luberon



## Evolution de la population

Avec une population légale en 2021 de 25.681 habitants, la densité de population pour la Communauté Territoriale Sud-Luberon est de 70 habitants au km<sup>2</sup> et sa population est en constante augmentation. Depuis 2008, elle a progressé de 8,6 % soit 2000 habitants en plus.



INSEE , RP 2008 , 2019

### ***Une population vieillissante qui continue de progresser.***

Sur notre territoire, nous comptons 4.467 jeunes de 0 à 14 ans. Entre 2008 et 2019, nous observons une diminution de 0,8 % (INSEE 2019).

Afin d'être plus précis au niveau de cette catégorie, nous présentons ci-dessous le nombre d'enfants par catégorie d'âges (INSSEE 2019).

	- de 6 ans	6 à 10 ans	11 à 14 ans	Total
Nombre d'enfants	1.533	1.581	1.353	4.467

De même, les catégories 15-20 ans et 30-44 ans sont en nette diminution depuis 2008.

Cependant, la catégorie des plus de 60 ans représente pratiquement un tiers de la population. (29 %). Pour information, il est prévu, pour la part des plus de 60 ans, en 2030, un taux de 30,4 % au niveau départemental, sensiblement identique à celui de notre territoire actuellement (source INSEE, 2022). Cette augmentation est due principalement à l'allongement de la durée de vie et à l'arrivée des générations nombreuses issues du baby-boom.

Par ailleurs, la population des 75 ans et plus représente près d'un habitant sur dix en France. Une population composée de plus en plus de « dépendants ». Elle représente 9,1 % de la population Française. Sur notre territoire, les plus de 75 ans représentent 10 % de la population du territoire, et 35 % des personnes âgées. L'indice de vieillissement donné par Ressource Santé Vaucluse est de 114,2 % (Sources Sirsé PACA).

Bien que le vieillissement de la population soit un phénomène national, nous pouvons constater une forte représentation des seniors. Comme le montre le tableau la tendance s'accroît, à partir des plus de 55 ans.

Par voie de conséquence, un glissement s'opère et génère un phénomène de vieillissement. Ce vieillissement peut être mis en corrélation avec la perte d'attractivité du territoire, mais comme le démontre l'enquête effectuée auprès des habitants, (enquête centre social 2023), la qualité de vie qu'offre le territoire peut être également attractive pour les seniors.

### ***Une population en augmentation malgré un taux de natalité stable***

La croissance de la population en six ans est de 6 %, plus élevée que la moyenne nationale (+0,8 %). La population continue d'augmenter malgré un taux de natalité stable (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) qui est de 9.6% (Insee 2019). En revanche, le solde migratoire est plutôt positif au regard du seuil naturel (+0,6 %). Depuis 4 ans, un tiers des personnes sont des nouveaux arrivants. Grâce à ce phénomène migratoire, nous restons sur un territoire qui demeure attractif. Nous constatons ce même phénomène au niveau de la région PACA qui a connu en 2021 plus d'installations de nouveaux habitants venant du reste du territoire national que de départs. Cependant, des migrations sont plus prononcées en zones urbaines.

### ***Synthèse***

***Une population vieillissante qui continue de progresser***

***L'arrivée de nouveaux ménages sur le territoire ne parvient pas à compenser la tendance au vieillissement de la population. Les plus 60 ans représentent aujourd'hui un tiers de la population, et les plus de 75 ans sont de plus en plus nombreux.***

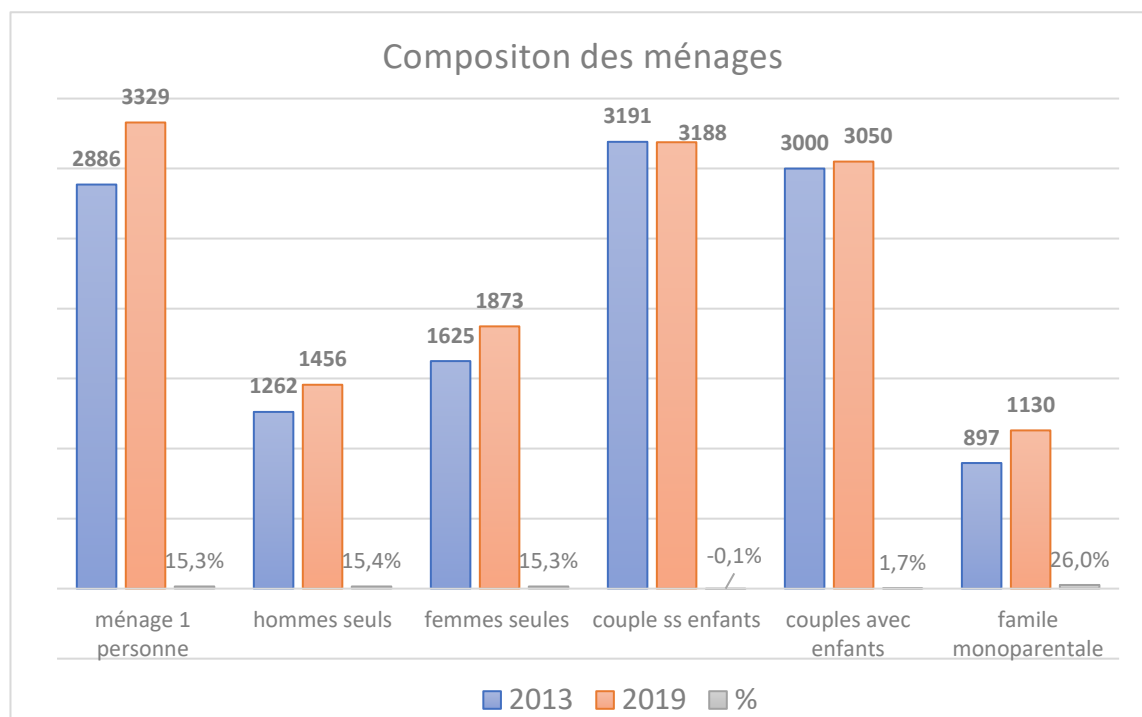
***Un territoire qui accueille de nouvelles populations. Les migrations parviennent à compenser la baisse de population liée à un nombre de naissances inférieur au nombre de décès.***

***Le nombre d'habitants est en augmentation, la majorité des nouveaux arrivants s'installent dans les bassins de vie Sud, Ouest et Nord du territoire principalement déterminés par le critère de l'emploi.***

*Les 15-44 ans sont sous-représentés sur le territoire, voire en diminution depuis 2008.*

## Les familles

Les Ménages selon leur composition :

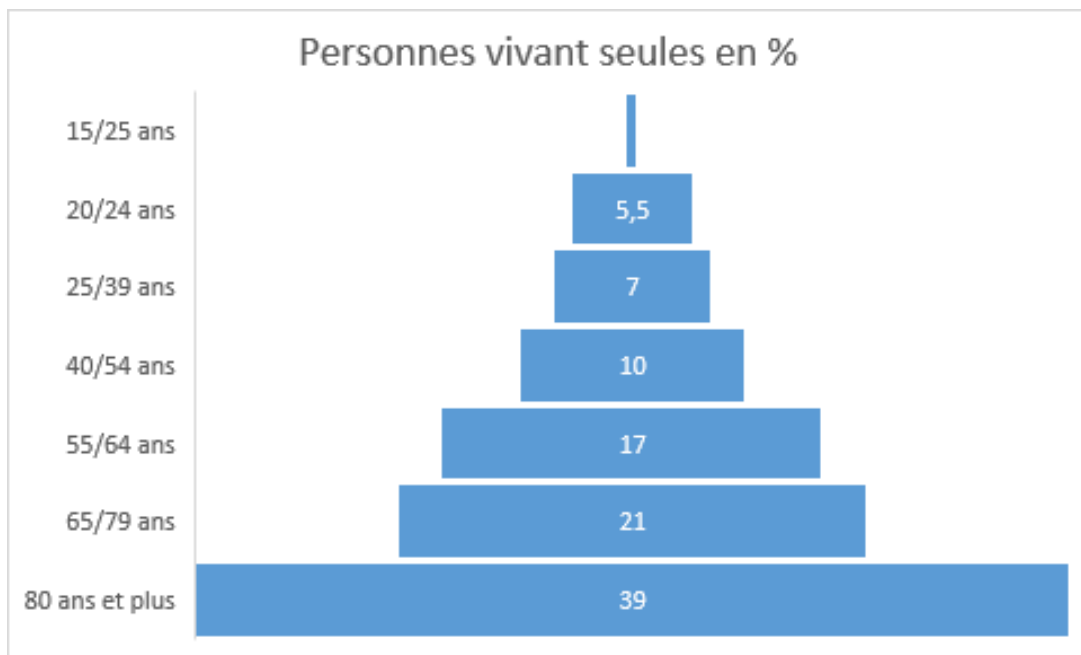


Sur le territoire, il y a 10.868 ménages, ce qui représente 24.780 personnes en 2019. Les personnes seules représentent 30.6 % (36,6 % dans le Vaucluse).

Il y a plus de femmes seules en 2019 (17 %) que d'hommes (13 %) Les familles monoparentales sont en forte augmentation (+26 %) par rapport à 2013. Elles représentent (10 %) des ménages (10,5 % en Vaucluse). Par ailleurs, nous constatons une stabilité au niveau des familles avec un enfant et une diminution des familles nombreuses ( -7% depuis 2008)

Nous constatons une baisse du nombre d'enfants (moins de familles avec enfants, et moins de familles nombreuses), puis un nombre conséquent de personnes seules, notamment de femmes.



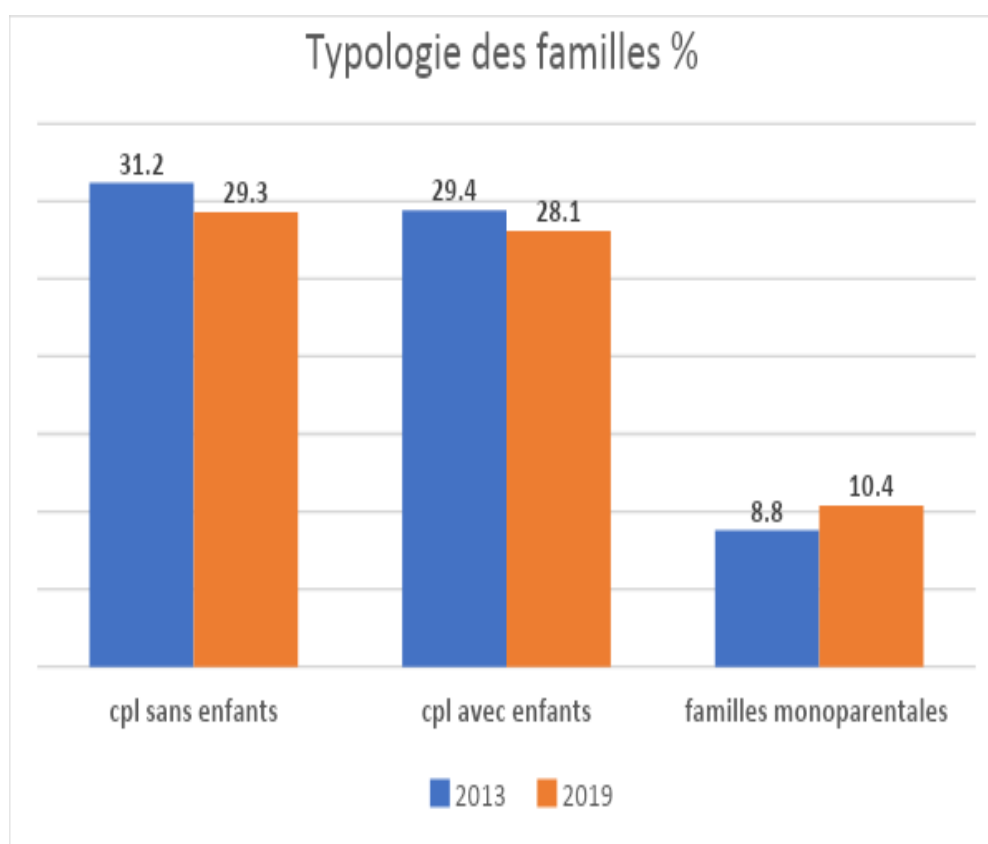


Les personnes vivant seules sont principalement les 55-80 ans (38 %) et 60 % des personnes seules ont plus de 65 ans. Bien que vivre seul ne signifie pas obligatoirement être isolé, nous devons être vigilants vis-à-vis des facteurs qui peuvent accroître les risques d'isolement. Deux aspects peuvent nous aider à comprendre l'isolement :

- Pour les plus jeunes les ruptures familiales peuvent entraîner la formation de familles monoparentales
- Chez les séniors, le deuil est le facteur d'isolement dominant.

Au regard des données concernant l'âge des personnes vivant seules, nous observons que les personnes âgées de 80 ans et plus sont les plus touchées. Le vieillissement et l'isolement sont deux facteurs étroitement liés. Le rôle du Centre Social est par conséquent de prévenir l'isolement par l'engagement et la dynamique sociale autour de ses activités pour retarder le plus possible les premiers signes de la dépendance.

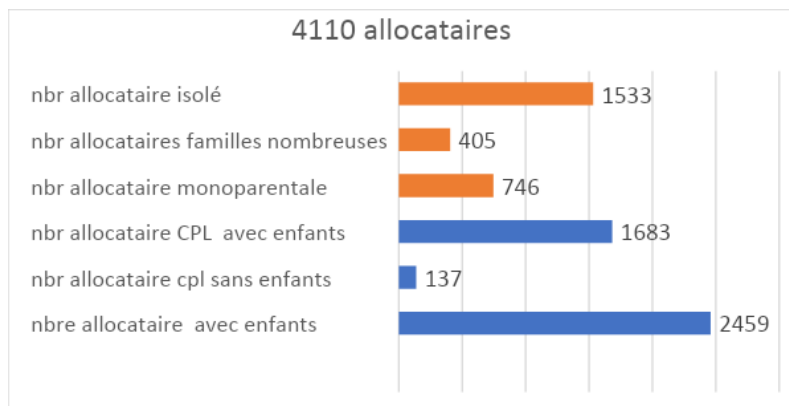
## Les ménages : Typologie des familles



### Les ménages classiques sont en constante diminution

La typologie de l'ensemble des familles montre qu'il y a proportionnellement moins de familles en couple avec enfants et sans enfants. La part de couples avec enfants représente 28,1 % de l'ensemble des familles en 2019, soit une diminution de 1,3 points par rapport à 2013.

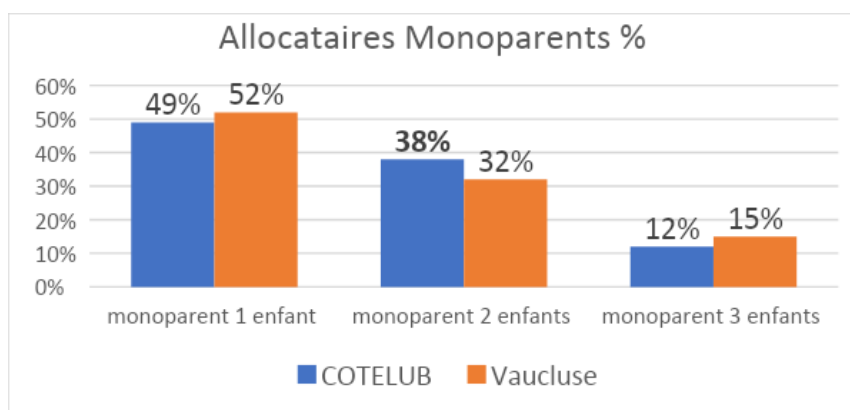
## Typologie des Familles allocataires CAF



### Une monoparentalité toujours aussi présente est un risque de précarité

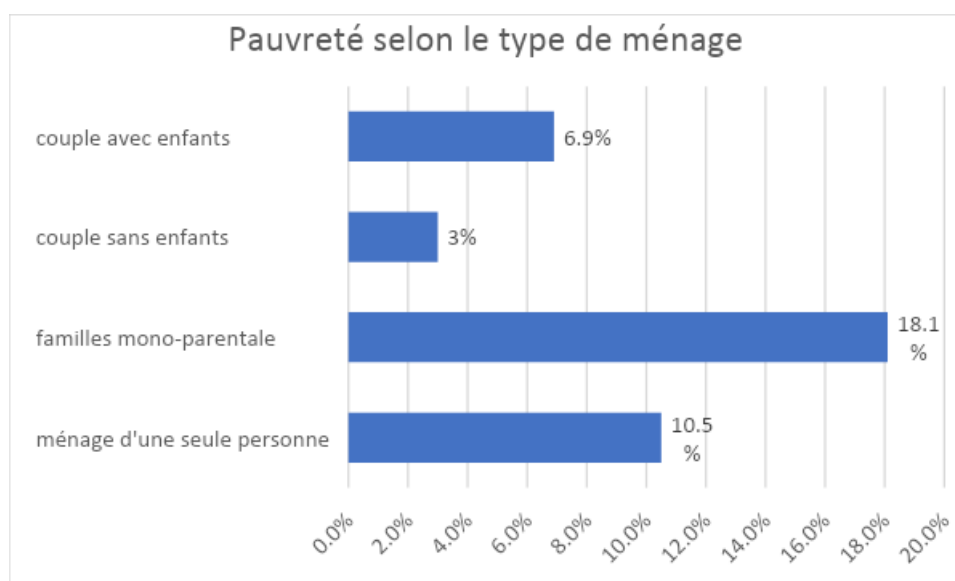
Sur notre territoire le nombre de familles monoparentales a connu une forte croissance (+26 %) de 2013 à 2019 passant de 897 à 1.130 ménages concernés.

Les familles monoparentales représentaient 18,1 % de l'ensemble des allocataires CAF et 10,4 % des familles du territoire en 2019, soit 2.892 personnes. La part des familles monoparentales avec 1 enfant est de 49 % sur notre territoire, soit un taux inférieur à celui du département du Vaucluse (53 %). Cependant, les familles monoparentales avec 2 enfants représentaient 38 %, bien supérieur au département du Vaucluse (32 %).



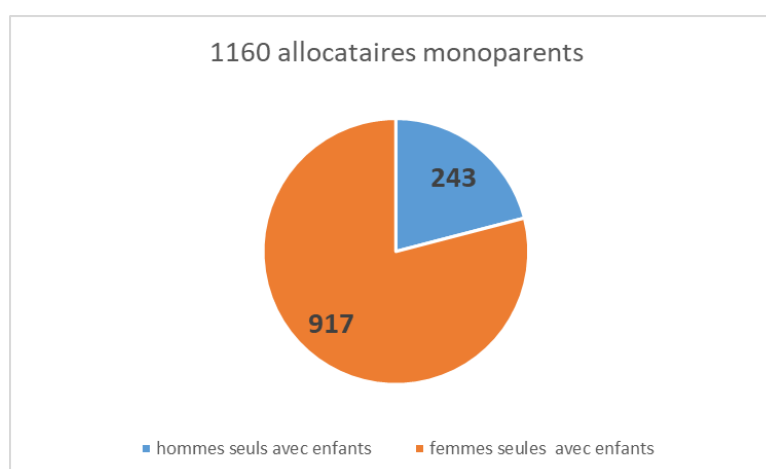
Ce constat d'une forte proportion de familles monoparentales est partagé au niveau de notre structure dans le cadre des accueils du secteur enfance. En 2022, 8 % des personnes accueillies sont des familles monoparentales.

La monoparentalité entraîne un risque de fragilité économique et sociale. En 2021, l'observatoire des inégalités ([www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)) situe le taux de pauvreté des familles monoparentales à 18 % de l'ensemble des familles monoparentales qui reçoivent des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (< à 60 % du revenu médian)



Parmi les personnes “pauvres” 23,8 % vivent au sein d’une famille monoparentale

Sur notre territoire 79 % des familles monoparentales (soit 917 sur 1.159) étaient composées d’une femme avec enfants:

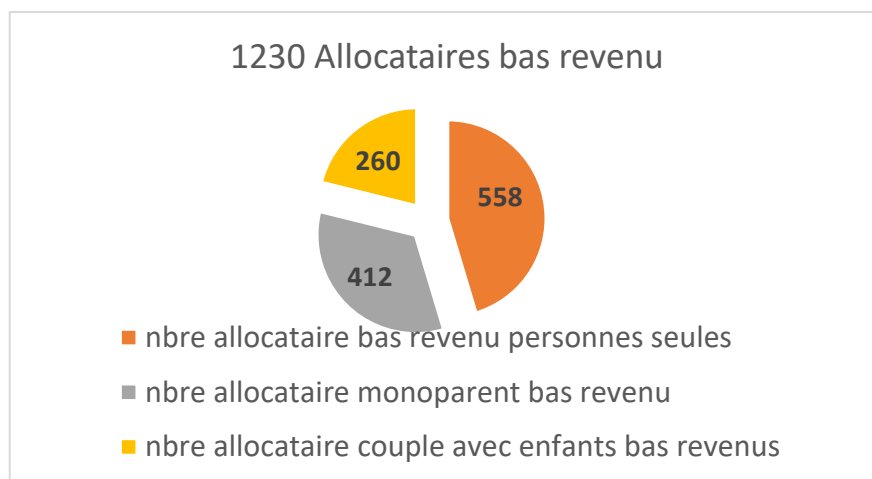
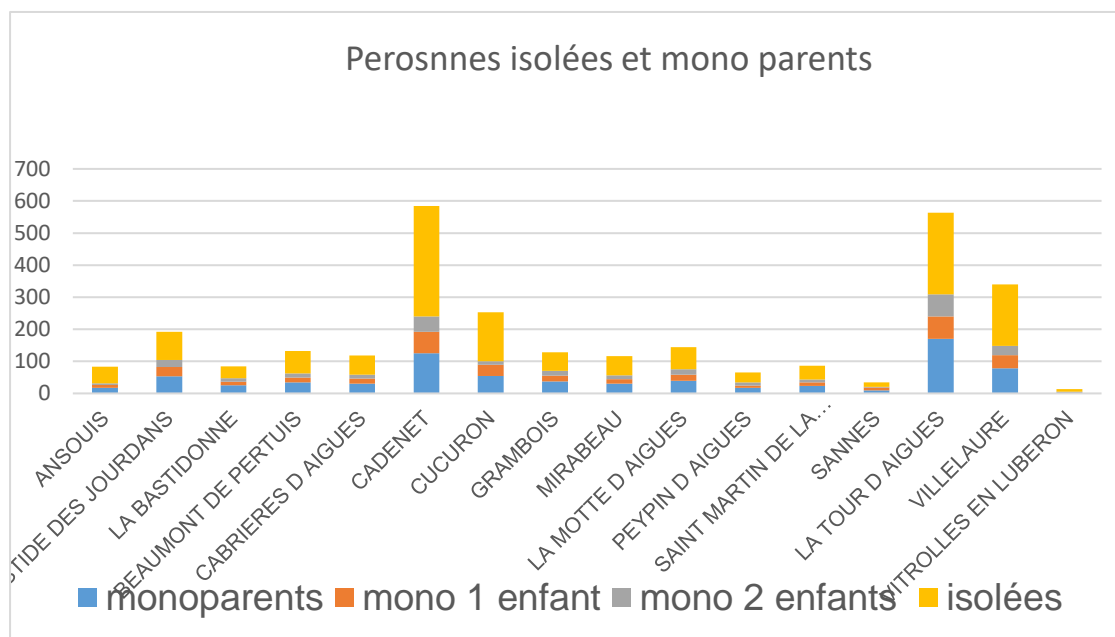


L’évolution de la structure des ménages révèle également une donnée importante, comme nous l’avons souligné au paragraphe précédent : un nombre significatif de ménages composé d’une personne vivant seule. Cette catégorie de ménage a augmenté de 15 % de 2008 à 2019. Elle représente 37,2% de l’ensemble des allocataires CAF.

Ces catégories de familles monoparentales et de personnes seules sont plus fréquemment touchées par des situations de précarité économique et sociale.

En 2022 (données CAF), 29,9 % des allocataires CAF sont des allocataires ayant un bas revenu, 45,5 % des allocataires bas revenus sont des personnes seules et 33 % des allocataires bas revenus sont des familles monoparentales

### Répartition géographique des personnes isolées et mono parents



Les familles monoparentales sont réparties majoritairement sur 4 communes : Cadenet, La Tour d'Aigues, Villelaure et La Bastide des Jourdans.

De même pour la localisation des personnes isolées, elles sont majoritairement réparties dans 4 communes, Cadenet, La Tour d'Aigues, Villelaure et Cucuron.

## *Synthèse*

### *Baisse du modèle de la famille traditionnelle*

*La part des ménages constitués d'une personne seule est importante (30,5 %).*

*La situation des familles allocataires CAF montre que les allocataires avec enfants sont en diminution.*

*Une baisse continue de la taille des ménages, le nombre de famille nombreuses a diminué de 7% depuis 2008*

*Nous observons une forte progression de la monoparentalité parmi les familles (18 % de l'ensemble des allocataires CAF)*

*Les risques de précarité sont corrélés à l'augmentation de la monoparentalité et à l'isolement relationnel des personnes seules*

*Diminution du jeune public sur notre territoire*

## Revenus et Ressources

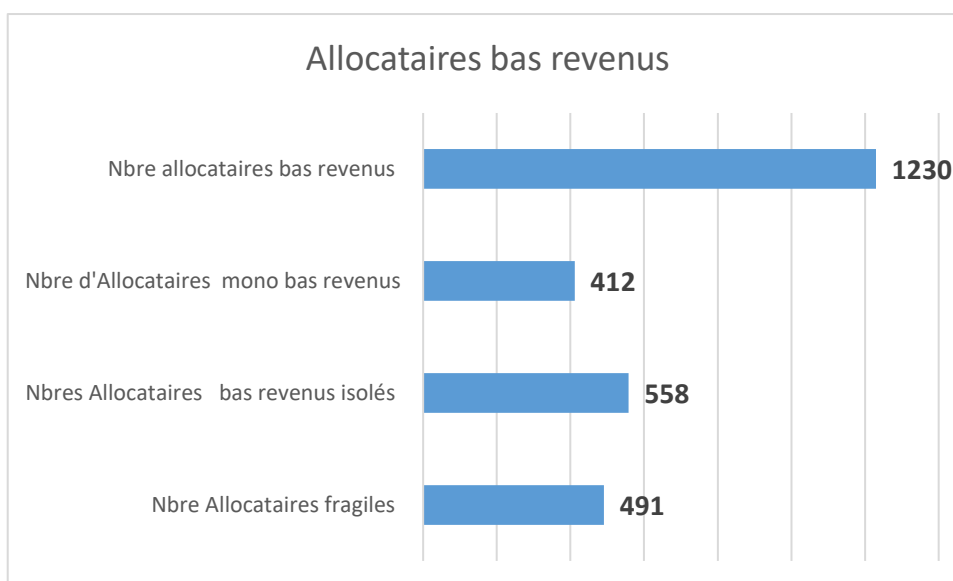
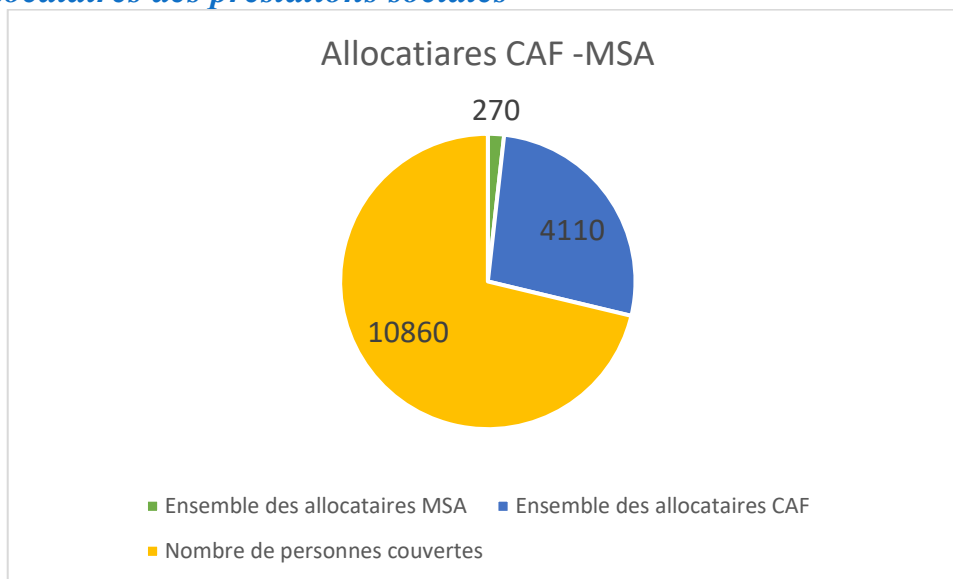
### Le niveau de vie des habitants

Source INSEE 2019	COTELUB	VAUCLUSE	PACA	France métropolitaine
Niveau de vie médian	23150 €	20640 €	22072 €	22040 €
Taux de pauvreté	12 %	19.7 %	17 %	14.6 %
Part des ménages imposables	52 %	44.7 %	50.5 %	43 %

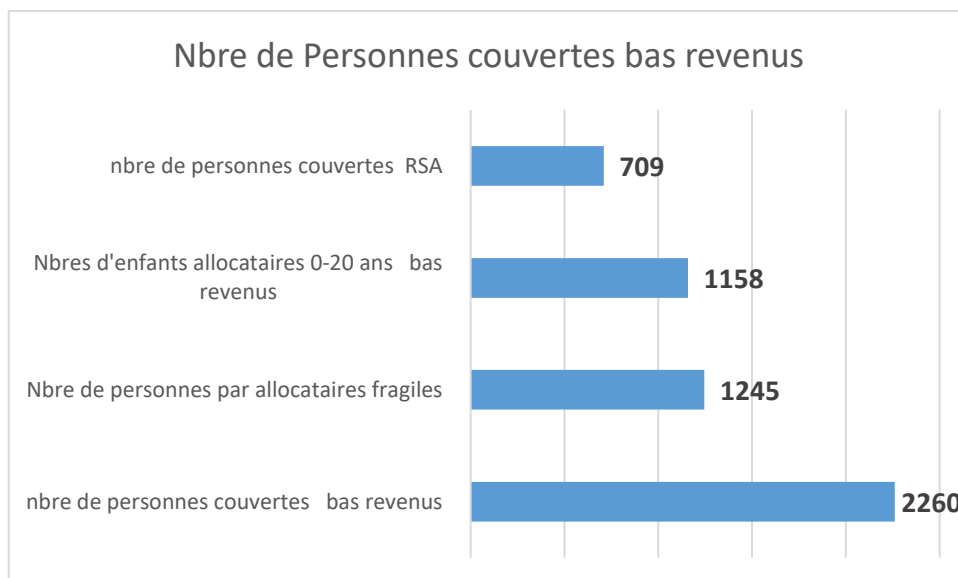
Nous constatons que le revenu médian est bien supérieur au niveau de vie du département du Vaucluse et de la région PACA. Quant au taux de pauvreté, il est inférieur au taux du département et de la région. Ces données montrent que le niveau de vie moyen de la population du territoire est mieux placé vis-à-vis des autres entités territoriales. A noter que le Vaucluse est le 5<sup>ème</sup> département le plus pauvre en métropole, et qu'il existe de fortes disparités entre les territoires. Ainsi, c'est au sein de la Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP) que l'Insee observe les plus faibles taux de pauvreté du département. La Communauté Commune Territoriale Sud-Luberon et celle du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse affichent également de meilleurs résultats que la moyenne nationale.

## Quelles est la part des habitants les plus fragiles ?

### Les allocataires des prestations sociales







Selon les données CAF/MSA, 42 % des habitants du territoire sont couverts et, par conséquent, perçoivent des prestations (RSA, Allocation Logement, Prestation Familiales, .....). Nous constatons qu'un tiers des allocataires sont en situation de bas revenus.

Ces familles vivent en dessous du seuil de pauvreté établi à 1.102 € en France (INSEE 2019). Il est également important de noter que plus de la moitié des familles monoparentales (55,2 %) ont aussi un bas revenu.

Les allocataires bas revenus isolés sont au nombre de 558, soit 13 % du total des allocataires.

26,5 % des allocataires avec enfants sont en situation de bas revenus et 6,7 % des personnes touchent le RSA

Ces éléments démontrent qu'une partie de la population est en situation de fragilité.

## *Synthèse*

*Un niveau de vie médian supérieur au niveau de vie départemental*

*Le Vaucluse est le 5<sup>ème</sup> département le plus pauvre de la France métropolitaine, il existe de fortes disparités entre les territoires, la COTELUB a un des taux de pauvreté les moins élevés de la région.*

*42 % des habitants sont couverts par les aides sociales CAF/MSA, et 1/3 des allocataires sont en situation de bas revenus.*

*La moitié des familles monoparentales sont en situation de bas revenus*

*13 % des allocataires sont des allocataires à bas revenus isolés, ainsi que 26,5 % des allocataires avec enfants.*

*L'isolement relationnel et le sentiment de solitude progressent au sein de la société française et touchent principalement les personnes âgées et les personnes défavorisées.*

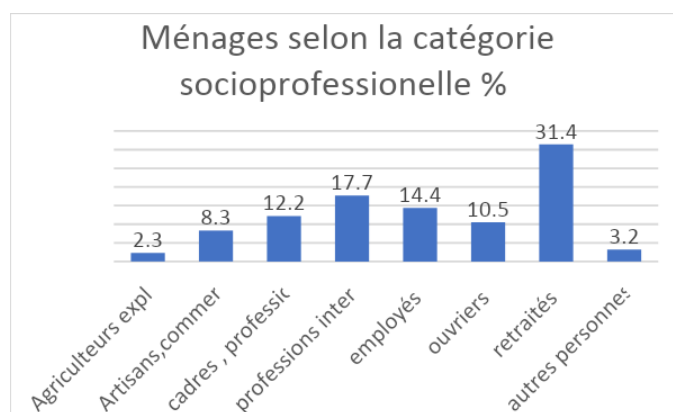
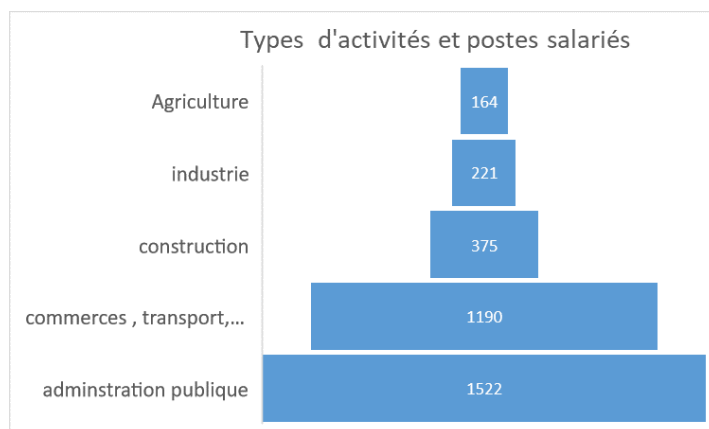
## Activité économique et emplois :

### Type d'activités des entreprises

Notre territoire s'articule autour de 4 bassins de vie. Majoritairement les entreprises sont des petites structures qui emploient peu de salariés, 16 % d'entre elles n'ont qu'un seul salarié, 74 % sont des structures de 1 à 9 salariés, et 10 % seulement sont des structures de plus de 10 salariés (sources INSEE, 2020)

Les plus importants employeurs du secteur privé du territoire sont des entreprises de l'industrie Technica, Florajet, Amourdedieu et Securis. En ce qui concerne le secteur public se sont les établissements scolaires (collèges, écoles) les communes (Villelaure, Cadenet, La Tour d'Aigues) et COTELUB.

(Source : Insee, RP 2020)

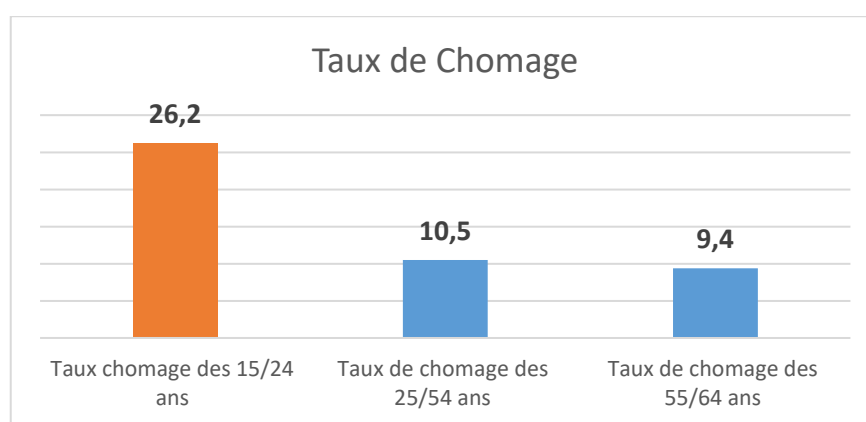


Sur le territoire, le taux d'emploi est de 68,3 % (66,6 % au niveau national), 773 entreprises proposent 5.151 emplois. La part des ouvriers/employés est de (24,9 %), bien en dessous de la part des retraités qui reste très importante à 31,4 % des ménages

### ***Un taux de chômage décroissant***

Au regard des quatre départements de la région PACA, le Vaucluse a le taux de chômage le plus élevé (9,6 % en 2022). Ces trois dernières années marquent toutefois une diminution du chômage ; au niveau départemental, il passe de 11,7 % en 2020, à 10,5% en 2021 et 9,6 % en 2022. Cette diminution a pu être observée sur notre territoire, actuellement le taux de chômage est de 9 %.

Cependant, le constat le plus frappant concerne le niveau de chômage des jeunes. Ces derniers sont en effet plus touchés que le reste de la population active. Selon INSEE, 26,2 % des actifs ayant entre 15 et 24 ans étaient concernés par le chômage.

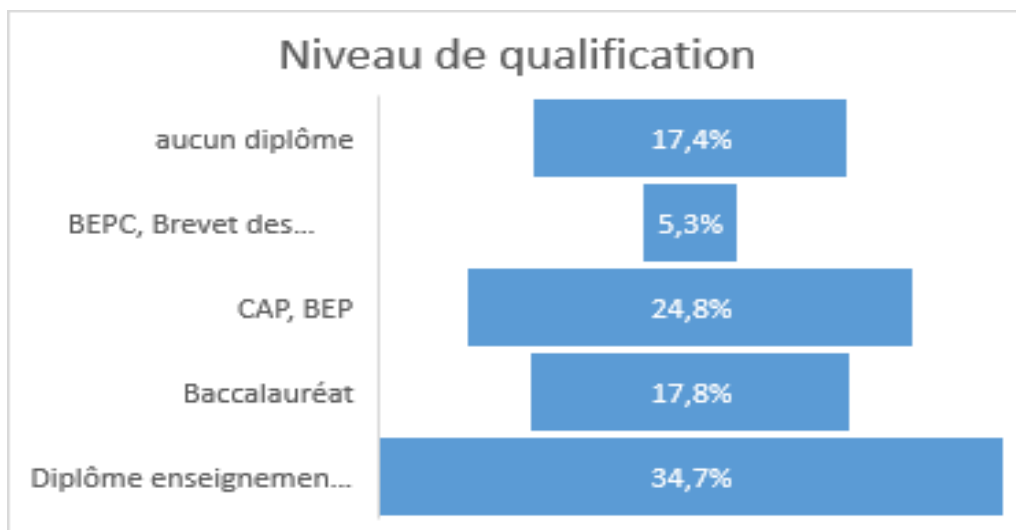


### ***Des publics fragilisés face à l'emploi.***

La catégorie jeune du territoire doit faire face à plusieurs difficultés d'accès à l'emploi pour une part importante d'entre eux.

Même si les problématiques d'accès à l'emploi s'inscrivent dans une tendance nationale, elles sont majorées sur notre territoire en raison des freins liés à la mobilité et à la formation en zone rurale, l'absence d'un moyen de locomotion individuel et un transport collectif insatisfaisant constituent un handicap certain pour les actifs jeunes. Il est aussi déterminant dans la prise d'autonomie.

Puis, même si nous avons un bon niveau de qualification, une personne sur cinq de plus de 15 ans non scolarisée n'a aucun diplôme ou seulement un niveau brevet des collèges (22,7 %). C'est encore plus élevé chez les femmes 24,4 % selon l'INSEE RP 2020



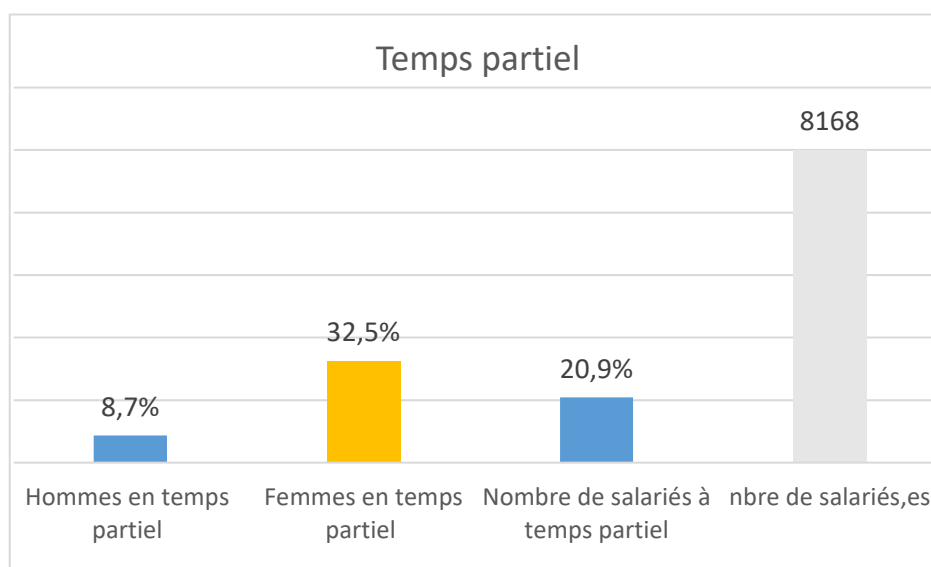
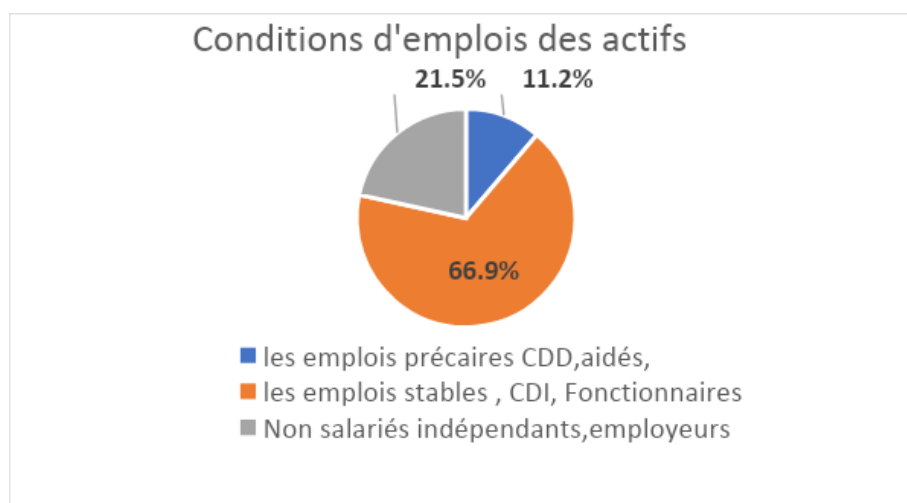
L'absence de diplôme reste un frein à l'accès à l'emploi dans et en dehors du territoire. Pour une partie de la population active, un faible niveau de qualification met en évidence une inadéquation avec les emplois existants sur notre territoire. Les jeunes et surtout les femmes sont éloignées de l'emploi en général et encore plus d'un emploi dit « stable » garantissant une rémunération et des conditions de travail décentes. De même, le niveau de formation est aujourd'hui un critère déterminant dans la vie active professionnelle des jeunes, la quasi-absence de structures de formation pousse aujourd'hui une partie d'entre eux - les plus diplômés- à quitter le territoire afin de continuer leurs études. Sur notre territoire, outre les établissements scolaires (écoles, collèges) nous comptons un seul centre de formation « centre forestier » à la Bastide des Jourdans En 2022, la MFR de la Tour d'Aigues a fermé définitivement. Elle accueillait des jeunes dans des formations aux métiers de l'aide à la personne du niveau V au bac professionnel.

Ainsi les problématiques d'autonomie des jeunes et l'éloignement des établissements de formation constituent un handicap certain pour une part importante des jeunes actifs sur le territoire. Par le biais de la Mission locale du Luberon, plusieurs dispositifs existent afin de favoriser l'accès à la mobilité des jeunes (par exemple les aides au permis de conduire) et, plus généralement, leur insertion socio-professionnelle (notamment dispositif d'accompagnement et CEJ Contrat engagement Jeunes)

Même si le frein financier apparaît comme une composante essentielle, il ne constitue pas la seule difficulté à surmonter. Une partie de la jeunesse se retrouve dans des situations d'échec scolaire.

## Les conditions d'emploi :

Des conditions d'emploi majoritairement stables, mais une part importante de salariés est à temps partiel, notamment chez les femmes.



Les actifs en emploi occupent beaucoup plus des emplois stables (66,9 %) que des emplois précaires (11,2 %). Cependant si nous croisons les conditions d'emploi et la durée du temps de travail, nous constatons que 20 % d'entre eux sont en temps partiel dont 80 % de femmes. Non seulement les femmes sont touchées majoritairement par le chômage, mais lorsqu'elles travaillent, elles sont souvent à temps partiel.

## *Synthèse*

*Sur le territoire un taux d'emploi (68,3 %) supérieur au niveau national (66.6 %) dans un département qui subit un taux de chômage le plus élevé de la région*

*Un territoire ouvert de plus en plus aux actifs venants d'autres départements*

*La part de retraités est importante (31,5 % des ménages)*

*En 2019, 26,2 % des actifs entre 15 et 24 ans étaient au chômage*

*22% de la population n'a aucun diplôme*

*Absence de centre de formation sur notre territoire.*

-

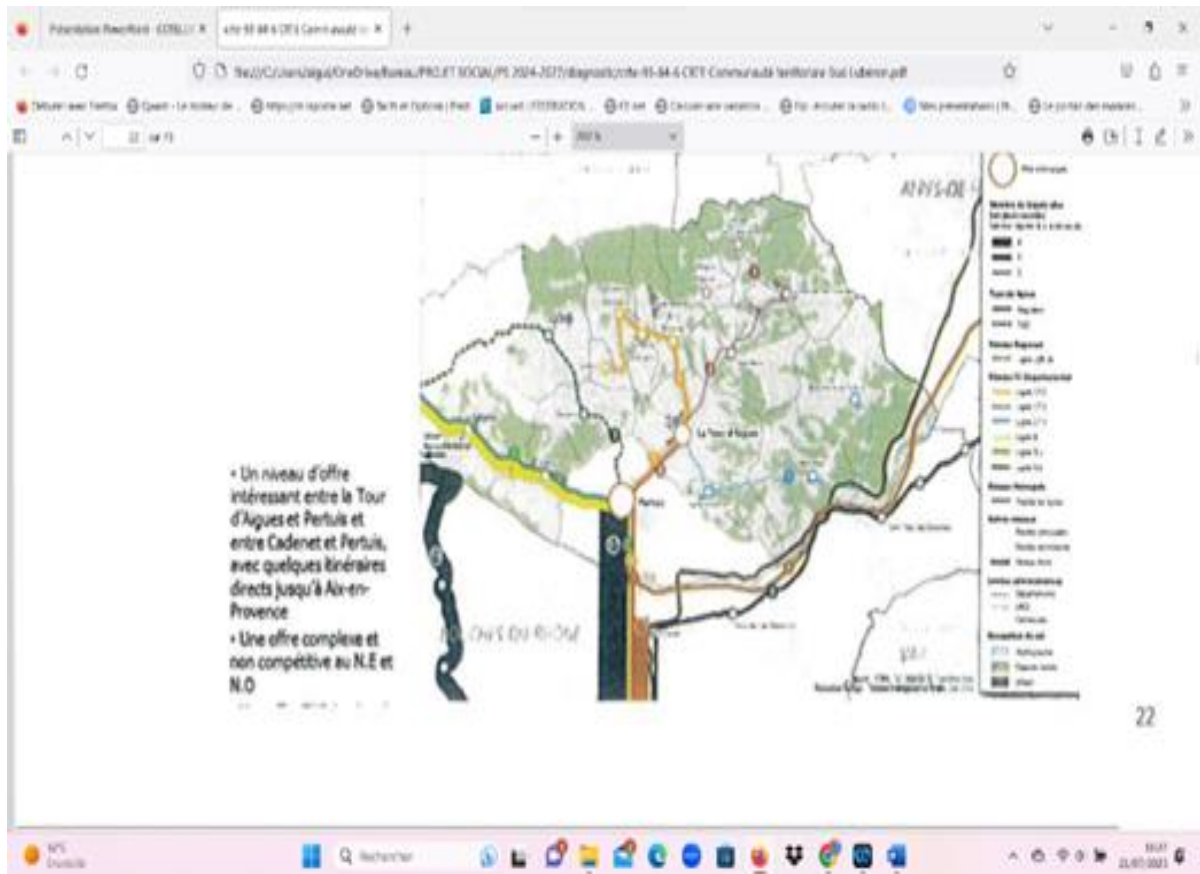
## Mobilité : un enjeu pour le territoire

### *Transport et mobilité*

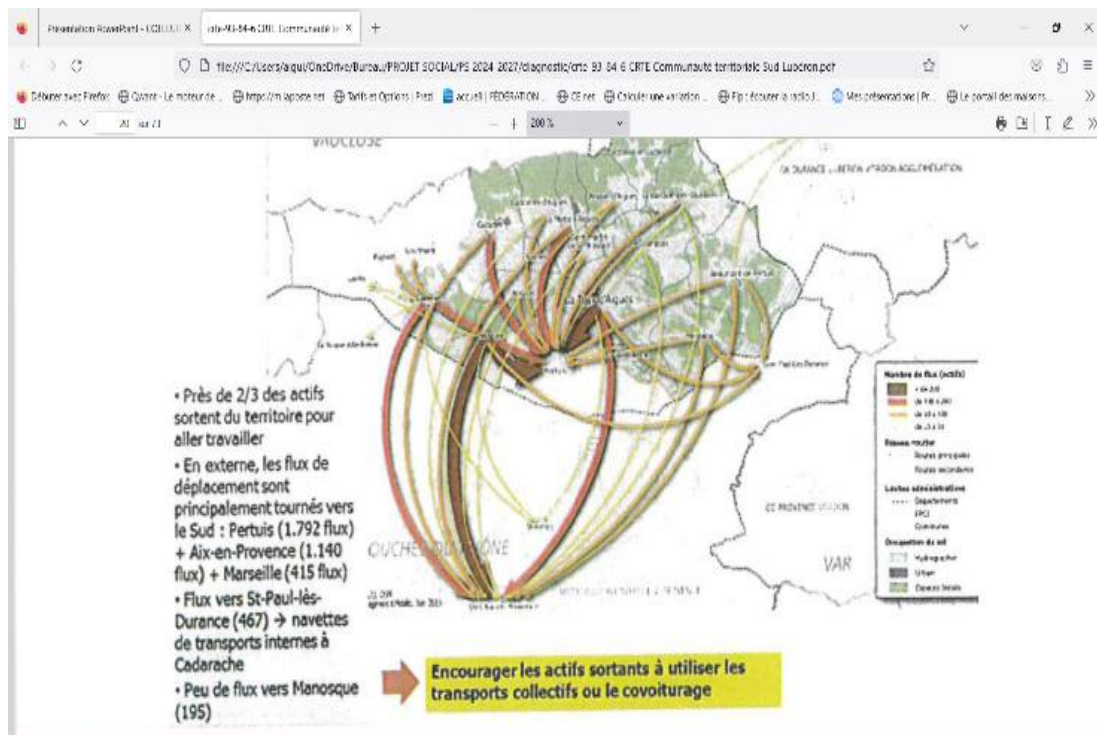
L'offre de transport en commun est insuffisante et le territoire n'est desservi par aucune infrastructure ferroviaire. Les gares les plus proches sont Pertuis (avec un flux très réduit), Manosque et Aix en Provence. La desserte du territoire ainsi que la fréquence de passages des transports en commun apparaissent aujourd'hui insuffisantes face aux besoins des actifs du territoire. La voiture reste aujourd'hui le principal moyen de transport utilisé par les habitants. Nous relevons un fort taux d'équipement automobile des ménages. Selon l'INSEE en 2019, 93,5 % des ménages possèdent une voiture et plus de la moitié des ménages en possèdent deux. Les transports en commun sur le territoire ne couvrent pas les besoins : seuls 28 % des actifs les utilisent, principalement des scolaires, étudiants et inactifs notamment sur la ligne 100 (Pertuis -Aix, enquête mobilité COTELUB 2023). L'accès à la mobilité a des impacts importants sur les conditions de vie des habitants. L'absence de moyen de locomotion constitue un handicap certain dans l'accès à l'emploi ainsi qu'à un ensemble de services et d'activités.

Sur notre territoire, nous constatons que les besoins sont inégaux suivant les classes d'âges. Si pour les actifs la voiture est le mode de déplacement privilégié, pour les moins de 15 ans et les plus de 60 ans, les besoins sont souvent intra communaux, donc plus limités. Par ailleurs, les coûts relatifs à la mobilité (achat et entretien du véhicule) impactent fortement les ressources financières des ménages les moins aisés. Selon l'enquête « mobilité COTELUB », le frein tarifaire est exprimé fortement pour les inactifs et les étudiants.





## Flux de la population



Concernant les déplacements domicile / travail pour les actifs, 41 % travaillent dans un autre département, seulement un quart (24 %) des actifs travaillent dans leur commune de résidence (INSEE 2019). Les flux sont majoritairement tournés vers le sud et tout particulièrement vers les villes de Pertuis et d’Aix en Provence. Le plus important est la ville de la Tour d’Aigues, avec 300 flux au quotidien. Nous comptabilisons en moyenne 98 000 déplacements /jour effectués par les habitants du territoire (rapport CRTE COTELUB 2021).

### *Synthèse*

*Une offre de transport insuffisante et insatisfaisante par rapport aux besoins des habitants*

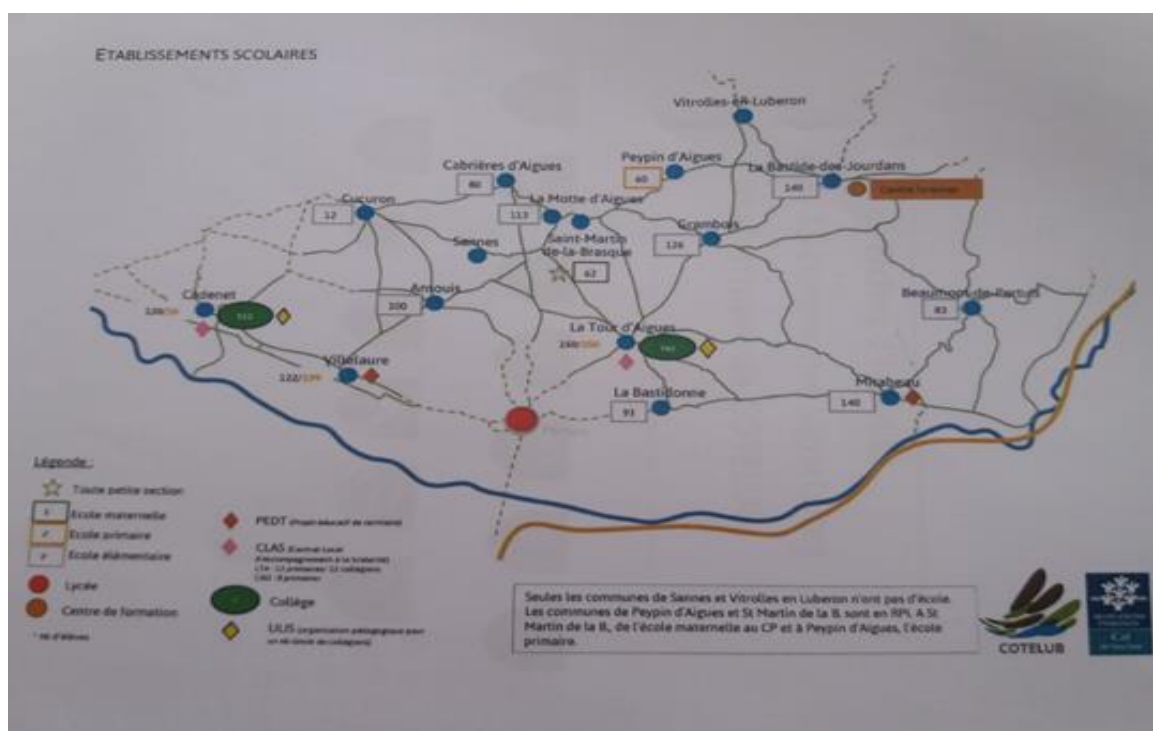
*L’automobile est le moyen de transport privilégié des habitants*

*Le coût lié à la mobilité pèse sur les ménages les moins aisés*

*Un important flux quotidien des déplacements*

*Des classes d’âges moins de 15 ans et plus de 60 ans défavorisées par rapport à leurs besoins d’un mode de transport limité.*

## Les équipements et les services de la vie quotidienne



### *L'accès aux services de l'Éducation*

Au regard de la carte des inventaires des équipements en 2019, le territoire accueille 3.578 enfants de moins de 15 ans.

Le territoire est bien doté avec une répartition bien équilibrée. Presque toutes les communes disposent au moins d'un groupe scolaire école maternelle et/ou élémentaire. Seules Sannes et Saint Martin de la Brasque sont en regroupement pédagogique (RPI). Il y a peu de carence structurelle dans ce domaine. Le territoire est pourvu de deux collèges (La Tour d'Aigues et Cadenet) depuis que le collège privé Notre Dame a été transféré sur la commune de Pertuis en 2022.

Nous avons également perdu un centre de formation : la Maison Familiale Rurale a fermé définitivement et il ne reste plus qu'un centre de formation professionnelle (le Centre forestier à la bastide des Jourdans). Ainsi, en 2022, le territoire a perdu 1 centre de formation avec un accueil de 220 élèves et un lycée privé accueillant 286 élèves par an. Il n'y a pas de lycée sur le territoire, les adolescents poursuivent donc leurs études essentiellement sur Pertuis. Les choix d'options étant limités, certains sont obligés de poursuivre leur scolarité à Aix, Marseille, Avignon.

Concernant la petite enfance, le territoire possède six crèches pour 161 places et environ 75 assistantes maternelles. Principalement localisés dans les communes les plus importantes, le territoire est plutôt bien doté en accueils de petite enfance

Enfin six communes disposent d'un Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH), la Tour d'Aigues, Mirabeau, la Bastide des Jourdans gérés par des opérateurs associatifs, Cadenet et Villelaure gérés par les communes concernées.

Le territoire est donc relativement bien équipé et équilibré en accueil de la petite enfance et de l'enfance.

### **L'accès aux équipements collectifs, sportifs et de loisirs**

Les équipements de proximité sont relativement nombreux sur le territoire. Chaque commune possède une salle polyvalente, un terrain de pétanque, un stade (sauf Saint Martin, Sannes et Vitrolles) une bibliothèque (sauf Sannes et Vitrolles).

Il y a des équipements et des sites à rayonnement plus large.

- Le plan d'eau de La Bonde à Sannes
- Les 7 lacs de Beaumont de Pertuis
- Le cinéma à Cucuron et en itinérance sur les communes
- Les salles de spectacle de Cadenet, Cucuron et La Tour d'Aigues
- Les salles sportives couvertes/gymnase à Cadenet et La Tour d'Aigues
- Une salle multisports et un plateau sportif à la Tour d'Aigues
- Des structures de la jeunesse : le transfo à la Tour d'Aigues et le Kiosk à Cadenet
- Des city stades et des terrains de bosses

Les équipements sont situés dans les communes les plus peuplées afin de soutenir les pôles d'attraction existants. Même si nous observons des équipements qui se développent dans toutes les communes, cela pose cependant la question de l'accessibilité pour des populations de communes les plus éloignées (absence de véhicule, de permis de conduire, durée du trajet, etc....) Cependant, le maillage associatif important contribue à une animation pérenne des infrastructures.



## La vie associative

La vie associative est très développée sur le territoire de la COTELUB, principalement sur la commune de La Tour d'Aigues qui présente un tissu associatif important, un volume d'activités (tant culturelles que sportives) et de services de loisirs bien au-delà de ce que l'on peut trouver habituellement dans une commune de 4.334 habitants.

Il existe plus de 30 associations à la TOUR D'AIGUES qui peuvent être réparties en 6 domaines : sports et arts, culture et patrimoine, social, caritatif et animation, clubs séniors, et autres (amicales...etc.)

Il y a rarement de "concurrence" au niveau des activités et ces associations sont même souvent complémentaires. La participation à la vie associative est importante mais contrastée. La population qui s'est installée participe plus que la population locale.

## Equipements commerciaux

L'offre en équipements commerciaux du territoire du Sud Luberon est essentiellement située à Pertuis, et également dans l'agglomération d'Aix-Marseille : cette dernière est la première zone d'évasion commerciale extra-départementale du bassin de Pertuis. Les villages les plus peuplés accueillent de nombreux petits commerces.

## Equipements de santé

Dans le domaine de la santé, le territoire n'est pas sous-équipé. Ce secteur est en effet porteur au sein de l'économie locale, dynamisé par la croissance de la population, qui compte une part importante de retraités, sensibilisés à la question de l'accessibilité et de la qualité des services de santé, et par les cinq maisons de retraite que compte le secteur.

Par contre, de nombreux professionnels sont en fin de carrière et peinent à se faire remplacer, de plus l'offre de soins n'est pas répartie uniformément.

Ainsi, sur les cantons de Cadenet et de Pertuis, le réseau de professions libérales est très dense.

L'accès aux spécialistes, implantés sur Pertuis, Aix et Marseille, souvent surchargés, reste difficile, notamment pour les personnes non véhiculées.

## **Le Logement**

### *Les caractéristiques du logement*

La propriété et le logement individuel présentent le modèle de référence de l'habitat sur le territoire.

Le parc de logement comptait (en 2019) 13.756 logements. Il s'agit principalement de résidences principales (79 %). La maison individuelle reste le modèle de référence de l'habitation sur le territoire constituant 84,3 % du parc de logement. La part de logements occupés en appartements est de 14,9 % (INSEE 2019).

Les ménages occupant des résidences principales sont majoritairement propriétaires de leur logement (68 % contre 58 % au niveau national).

En 2020, le parc locatif recouvre 27,7 % des résidences principales dont 2 % en logement social (logements HLM loués vides). Une grande partie du parc locatif social se trouve sur la commune de la Tour d'Aigues. Il n'existe pas de « barres HLM » sur le territoire, La particularité du parc de logements HLM est qu'il s'agit pour 90 % de logement individuel. (La loi SRU n'oblige que les communes de plus de 3.500 habitants à avoir 25 % de logement social)

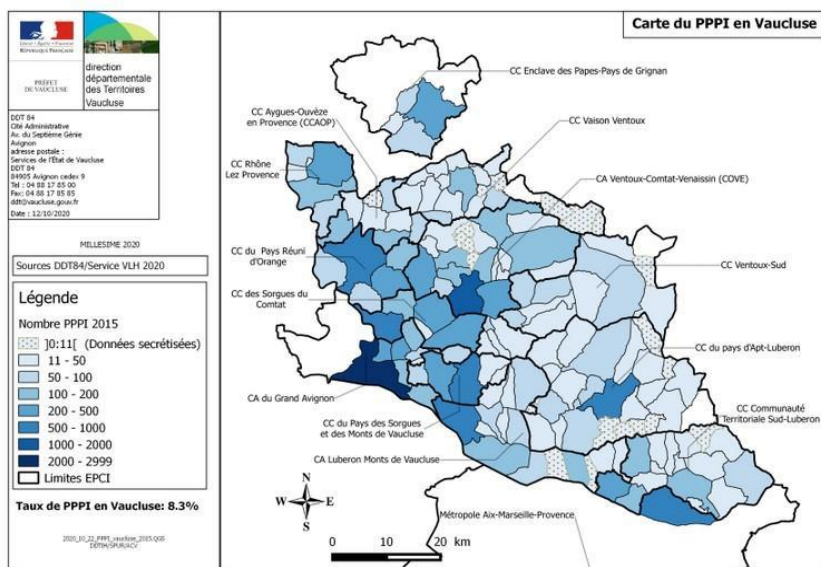
### *Logement et attractivité du territoire*

Le territoire ne semble pas être dans une dynamique d'augmentation de la propriété individuelle. Il n'y a guère d'évolution du nombre de propriétaires : en 2008 ils étaient 68,5 % de l'ensemble des résidences, et en 2019 il plafonne à 68,6 %. Cette non-attractivité peut s'expliquer par le prix élevé du foncier. De plus, selon les bases de données nationales SITADEL2, en 2019, 196 permis de construire ont été enregistrés au sein de la COTELUB contre 188 en 2017.

Par ailleurs, on constate qu'un nombre important de logements sont vacants : 8,4 % en 2019. Le nombre de logements sociaux comptabilisés est de 230 logements soit à peine de 2 % du total des logements. De plus, nous observons qu'il y a une

problématique de vétusté dans un certain nombre de logements privés. Selon la PPLHI (Pôle Départemental de lutte contre l'habitat indigne) la part du parc privé potentiellement indigne est estimée à 8.3 % dans le département contre 6,6 % en PACA et 4,5 % au niveau national

Au regard de la carte du PPHI du Vaucluse notre territoire est concerné dans sa partie Sud du territoire (100-200) logements indignes.



La part des résidences secondaires gagne du terrain

Le développement des résidences secondaires à partir de 2011 est de plus en plus significatif. Au sein du Luberon ce mouvement est assez disparate. Pour autant, au regard de la carte (INSEE 2020) nous constatons que sur une partie du territoire, il y a une forte part de résidences secondaires. Ce développement impacte négativement l'accès au logement pour la population locale. Spéculation, hausse du prix du foncier, sont des facteurs qui engendrent la difficulté d'accès à la propriété.

A contrario, les résidences secondaires sont une source d'enrichissement pour l'économie locale (construction neuve, activité touristique)

## *Synthèse :*

*Sur le territoire : 68,6 % des ménages occupent des résidences principales et sont propriétaires de leur logement*

*La maison individuelle reste le modèle de référence avec 84.3% de logements occupés du territoire*

*Le prix du foncier élevé n'offre pas des opportunités d'accès à la propriété pour une partie de la population locale*

*27,7% des logements sont occupées par des locataires*

*Les logements bénéficient de grands volumes : 40 % des logements du territoire disposent de 5 pièces et plus*

*Les charges liées au logement (loyers, énergie) pèsent de plus en plus dans le budget des ménages*

## Le territoire perçu par les habitants

Quelle image ont les habitants de leur territoire et comment est perçu le Centre Social et Culturel ?

Nous avons choisi de recueillir ces représentations à l'aide de plusieurs questionnaires élaborés par les membres du comité de pilotage

1.Un questionnaire à destination des habitants :

Un questionnaire qui cherche à connaître d'une part la perception du centre social (Identification, connaissance et satisfaction des différentes activités du centre social) et d'autre part, des questions fermées et ouvertes à la recherche d'une représentation du territoire (leur image de leur territoire de vie)

2.Un questionnaire de satisfaction du service Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la Tour d'Aigues et de Mirabeau

Des questions fermées et ouvertes sur le fonctionnement de L'ALSH (accueil, activités, tarification, alimentation, équipe d'animation) à destination des familles utilisant l'accueil de loisirs.

## Diffusion du Questionnaire à destination des habitants et échantillon global

La version papier :

Le questionnaire a été construit de manière à être rempli individuellement par les personnes. Il a été distribué par les bénévoles du comité de pilotage en allant à la rencontre des habitants sur les marchés et à la bibliothèque. Puis les questionnaires ont été distribués aux accueils des mairies, à notre accueil du centre social et dans certains commerces



La version numérique :

Il a été diffusé via internet en utilisant les réseaux du centre social adhérents et a permis de recueillir le maximum de réponses

### *Le profil des personnes interrogées*

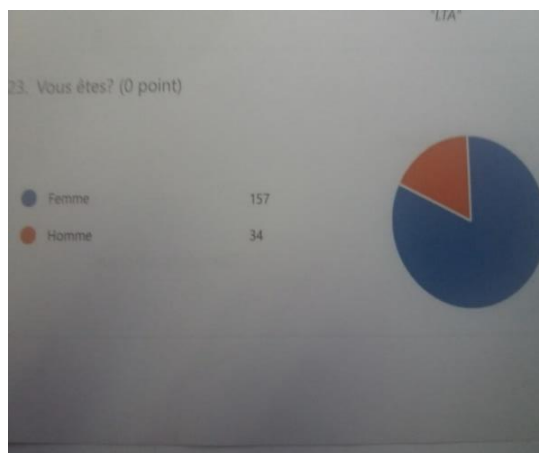
Bien que la méthode d'échantillonnage aléatoire implique des limites dans la représentativité à prendre en compte, nous sommes parvenus à obtenir un échantillon de population issue du territoire. Le questionnaire a touché les habitants de l'ensemble du territoire même si les communes de l'Est (Villevaure, Cadenet) sont les moins représentées (6 % des questionnaires). Nous avons aussi 4% de questionnaires provenant d'habitants de Pertuis.

### **Les communes représentées par zone géographique**

Les communes du Nord du territoire : 18 % des réponses  
Les communes de l'Est du territoire : 19 % des réponses  
Les communes de l'Ouest du territoire : 6 % des réponses  
Les communes du Sud du territoire : 53 % des réponses  
Commune de Pertuis : 4 % des réponses

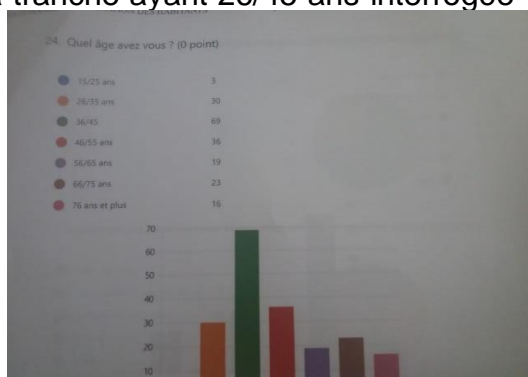
### *Le profil type des personnes interrogées*

A la question 23 « vous êtes ? ». Les personnes touchées par l'enquête sont principalement des femmes (84 %)



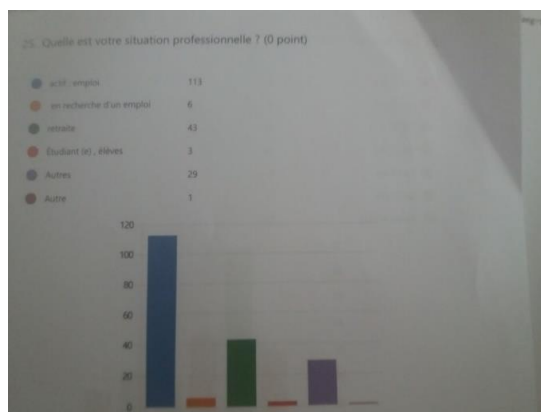
## La tranche d'âge

A la question 24, « quel âge avez-vous ? » La tranche ayant 26/45 ans interrogée correspond à l'âge des personnes ayant un certain « établissement familial ».



## La situation professionnelle

A la question quelle est votre situation professionnelle ? 58 % des actifs sont nettement surreprésentés, ce qui correspond au taux d'emploi sur notre territoire de 68 %. De même, les retraités sont relativement bien représentés au sein de notre échantillon (21 % contre 31,4 % constaté sur notre territoire).



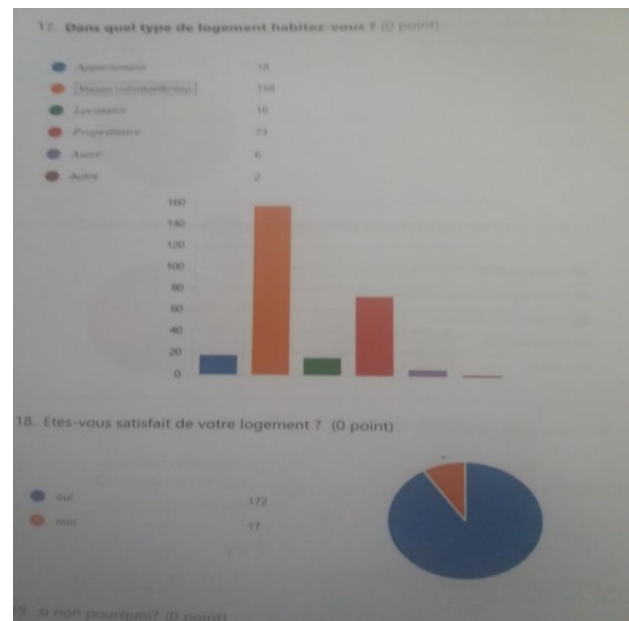
## *Le logement*

A la question 17 dans quel type de logement habitez-vous ? Les personnes interrogées sont majoritairement en maison individuelle (85 %) et sont propriétaires pour 40 % d'entre eux.

A la question « êtes-vous satisfait de votre logement », une forte majorité (90 %), des répondants se sont déclarés satisfaits de leur logement.

Or, parmi les 10 % des personnes insatisfaites de leur logement, plusieurs personnes ont notamment évoqué des problèmes « d'insalubrité, de mauvaise isolation, de logements pas aux normes, de dépenses énergétiques coûteuses, trop petit pour le nombre de personnes »

Cet aspect rejoint le constat sur la problématique de vétusté de certains logements sur le territoire abordé par l'enquête de la PPLHI



## *Le territoire vu par les habitants*

Nous proposons ici de dresser un état des lieux du territoire mis en avant par les personnes interrogées. En raison des exigences pratiques et du nombre limité de personnes interrogées, cet état des lieux s'appuie principalement sur des questions fermées, mais nous avons aussi laissé une part de liberté d'expression au travers de trois questions ouvertes.

Les Questions 16 : « qu'est ce qui est important pour vous en matière d'environnement ? », question 19 : « si non à la question 18 sur la non-satisfaction de votre logement, pourquoi ? » 26 : « avez-vous une idée pour améliorer votre cadre de vie »

## *La vie sur le territoire, des atouts et des faiblesses dans la représentation des habitants*

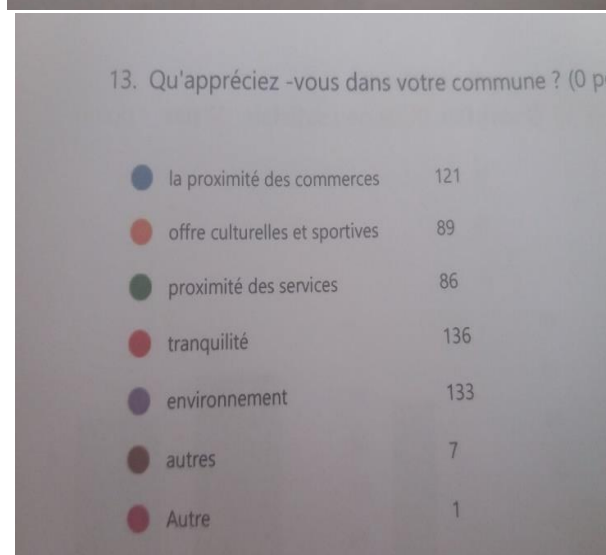
### Le cadre de vie :

L'analyse des réponses recueillies fait apparaître le cadre de vie comme important, un atout majeur du territoire. L'évaluation moyenne donnée par notre outil est de 3,16 sur 4. Les personnes sont dans l'ensemble satisfaites du cadre de vie.

Ainsi, à la question 12 « que pensez-vous du cadre de vie sur le territoire ? » Très satisfait 39 %, ou satisfait 44 %. Le cadre de vie ne semble donc pas seulement lié à une image idéale du territoire qui pousserait à venir s'y installer, mais apparaît comme vérifié dans le quotidien des habitants interrogés.

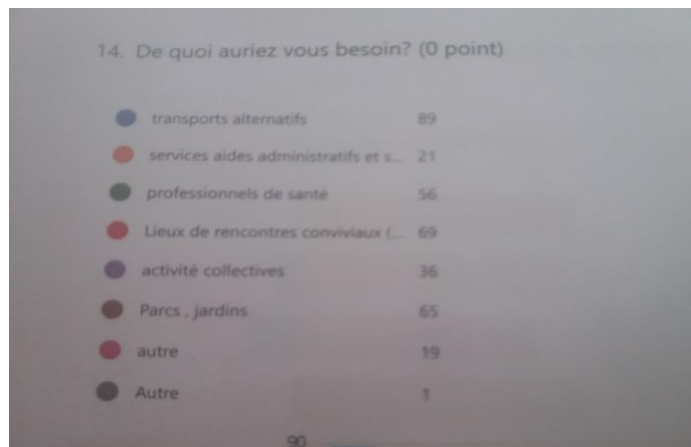
Lors des rencontres avec les habitants lors du recueil des questions, le cadre de vie est évoqué spontanément par les personnes. Les adjectifs reflétant l'image que les personnes ont, sont « tranquillité, agréable et qualité de vie » C'est le cas de 136 personnes sur le total des personnes interrogées (208) ayant répondu à la question : n° 13 « qu'appréciez-vous dans votre commune » qui évoquent un territoire « tranquille » et « l'environnement » comme étant agréable.

Nous constatons que le cadre de vie renvoie à un ensemble d'éléments entourant la vie des personnes. Ici, les choix de la tranquillité et de l'environnement font référence au cadre de vie rural loin des frénésies de la ville et au bien être auquel il apparaît associé.



## Les besoins exprimés par les habitants

A la question 14 « de quoi auriez-vous besoin ? » permet de brosser un portrait de leurs difficultés au quotidien dans leurs communes respectives.



Plusieurs faiblesses apparaissent, et en premier lieu la question des transports (les transports alternatifs sont mis en avant pour 89 personnes ayant répondu sur les 208 réponses). C'est le premier besoin exprimé. Il rejoint le constat sur la mobilité et la problématique des transports sur le territoire, où la voiture est majoritairement utilisée au quotidien par les familles. D'où un besoin et une demande sur le transport collectif (commun, co voiturage,) et le transport doux (vélo, pied...). Le transport est un point faible pour les habitants du territoire, pour avoir accès ne serait-ce qu'aux services présents sur le territoire. De même, cette demande est aussi citée dans la question 15 sur l'environnement « qu'est ce qui est important pour vous ? » Les pistes cyclables sont mentionnées par 48,5 % des personnes interrogées.

Un autre besoin a été relevé par les personnes interrogées, celui des lieux de rencontre conviviale. La place de cette problématique de lien social est assez surprenante puisqu'elle arrive en deuxième position pour 33 % d'entre eux, au regard des espaces et lieux de vie existants sur notre territoire, Mais à y regarder de plus près, nous avons constaté qu'une partie des habitants vivent seuls, et ils représentent 30.6 % de l'ensemble de la population. Une autre illustration d'une fracture sociale bien existante sur notre territoire, dans la même lignée d'un besoin de lien social, apparaît dans la demande de parcs et jardins exprimée par 30 % des personnes interrogées. Une demande qui reflète le fait qu'il manque des lieux de détente et d'espace public pour la famille en général.

Nous rappelons que la majorité des interrogés sont des personnes correspondant à la tranche d'âge 26/45 ans correspondant à un certain « établissement familial ». Les familles avec enfants en général.

En ce qui concerne les activités collectives, 17 % des personnes qui ont répondu expriment un besoin de participer à des activités collectives. Au regard du dynamisme associatif culturel et sportif de notre territoire, de nombreux habitants fréquentent les diverses associations en tant que participants mais aussi en tant que bénévoles. Cette demande est peut-être le fait d'un public avec un faible niveau d'intégration dans les réseaux sociaux associatifs. Nous pensons particulièrement aux personnes seules, en situation de précarité que nous avons rencontrées lors de la distribution des questionnaires aux personnes qui utilisent les services de la croix rouge (aide alimentaire, vêtements).

Nous constatons qu'une majorité de personnes profite des espaces de vie sociale offerts par les associations du territoire, mais qu'une partie de la population n'adhère à aucune structure associative. C'est ainsi toute une dimension de la vie associative, celle de l'accès aux loisirs, aux activités culturelles et sportives qui apparaît reléguée au second plan dans le quotidien des personnes qui sont en situation de précarité.

### *L'expression des habitants sur l'amélioration du territoire*

La question 26 du questionnaire : « Avez-vous une idée pour améliorer votre cadre de vie ? » a permis aux personnes de pouvoir s'exprimer en apportant des idées, des propositions d'actions ou même de simples mots, des satisfactions ou mécontentements.

Pour analyser, nous avons utilisé la démarche brainstorming (les idées, le regroupement par thématique, l'analyse) en nous appuyant sur le listing de toutes les réponses

Nous avons regroupé plusieurs grandes bulles d'idées qui en découlent :

- La thématique transport (26 %)
- La thématique lien social (25 %)
- La thématique environnement (20 %)
- La thématique engagement/activités (10 %)

Le reste étant le logement (5 %), le fait de ne pas avoir d'idées, des mots de satisfaction et de mécontentement, et l'aspect économique.

Trois thématiques ressortent de cette question :

La thématique du transport : exemple (*trouver des solutions de déplacements écolo, pistes cyclables, transport intercommunal pour les jeunes .....*)

La thématique du lien social : exemple (*un bar pour se rencontrer, manque d'échanges entre les voisins, plus de moments de partages, .....*)

La thématique sur l'environnement : exemple (création *d'espaces arborés, des poubelles de recyclage devant chaque maison, pistes cyclables sur les grands axes, avions bruyants, moins de voitures, plus de fleurs, .....*)

Ces trois thématiques relevées par les personnes interrogées sont en adéquation avec le recueil des données de notre portrait social. Il y a une réelle demande de changement de vision en ce qui concerne la mobilité et le transport en général. Les différentes enquêtes (mobilité de la COTELUB, les rapports d'informations de l'Assemblée Nationale) vont dans ce sens. Nous observons que la voiture individuelle reste encore incontournable dans les zones rurales où le mode de vie des habitants comporte de nombreux déplacements contraints ou choisis. Il y a peu d'évolution, malgré les préoccupations climatiques et le souhait d'une partie de la population de changer le mode de déplacement. Comme le précise la commission du rapport d'information sur la mobilité de l'Assemblée Nationale : « La mobilité est un réel enjeu de cohésion sociale sur nos territoires ruraux ».

La deuxième thématique concerne le lien social : nous nous trouvons face à une partie de la population qui se sent isolée. Pour rappel, la part importante des ménages constitués de personnes seules (30.5 % de l'ensemble des ménages). D'autre part, nous avons un territoire avec une population vieillissante. La demande exprimée de développer ou de créer des lieux de rencontres et de partages, est en lien avec cette problématique d'isolement social des personnes (notamment un renforcement des liens sociaux des seniors). Cet aspect interroge au vu du nombre d'activités proposées sur les villages aux seniors (par exemple, sur La Tour d'Aigues, 3 associations organisent des activités traditionnelles de type jeux, lotos, sorties). Les activités proposées correspondent-elles aux besoins ou la carence est-elle exprimée par des personnes d'une autre tranche d'âge ?

Puis, la troisième thématique concerne l'environnement

La préoccupation environnementale apparaît comme une nouvelle donne dans le paysage de nos territoires ruraux. Les habitants sont de plus en plus sensibles à cette question en rapport avec l'écologie. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons intégré la question 15 "qu'est ce qui est important pour vous" en lien avec l'environnement. Les 3 premières thématiques mises en avant par les personnes interrogées sont la propreté des espaces naturels, la gestion des déchets et l'habitat. Pour les personnes l'environnement est considéré au sens large s'étendant aux domaines de l'éducation, du civisme et du respect. C'est véritablement une préoccupation sociale.

## Synthèse

### Les atouts et les faiblesses vus par les personnes interrogées

<i>Les difficultés partagées par un certain nombre de personnes</i>	<i>Les atouts participant au cadre et à la qualité de vie des personnes</i>
La mobilité et le transport sur le territoire L'environnement social : <ul style="list-style-type: none"><li>- Lieux de rencontre et de partage</li><li>- Espace public de Loisirs</li></ul> La problématique du logement pour une partie de la population	La satisfaction du cadre de vie pour la majorité des personnes Être dans un environnement rural et bénéficier des services de proximité Le dynamisme associatif culturel et sportif Les équipements et professionnels de santé

### *Les perceptions des personnes interrogées*

Les personnes en situation de précarité sont fortement touchées par des difficultés liées à la mobilité, à la vétusté des logements et à un isolement social.

Ces personnes sont peu intégrées au sein des réseaux associatifs du territoire. Certaines personnes (notamment usagers de la croix rouge) nous ont fait part de leur sentiment d'isolement.



## *La perception du centre social et culturel l'Aiguier*

### *L'identification du centre social sur son territoire*

La question 2 :

Le centre social apparaît aujourd'hui relativement bien identifié par l'ensemble des personnes interrogées. Elles déclarent majoritairement connaître l'existence du centre social

Nous avons aussi proposé aux personnes interrogées de mentionner par quelles activités ou à quelle occasion les personnes entrent au centre social

Parmi les principales portes d'entrée, nous trouvons tout d'abord le secteur enfance. Ceci confirme le caractère central de ce secteur qui recueille 84 réponses. Puis, nous retrouvons les événements conviviaux qui apparaissent comme une porte d'entrée étonnante (49 réponses). Il est intéressant de croiser cet élément avec l'évaluation moyenne par secteur, où nous retrouvons en 1<sup>ère</sup> position cette évaluation avec 3,28/4. Cette porte d'entrée semble très pertinente afin de permettre une ouverture plus large des publics sur l'ensemble des activités proposées par le centre social.

Les questions de 4 à 10 : les personnes interrogées devaient évaluer les secteurs auxquels ils participent ou viennent y passer quelque temps.

Il apparaît que les secteurs des démarches administratives, les événements conviviaux et l'accueil de loisirs ont une évaluation moyenne supérieure à 3 (3.20 ; 3.28 et 3.20). Ensuite apparaissent, les secteurs famille, prévention santé et seniors numérique (3.11, 2.96 et 2.98).

Les résultats de cette évaluation indiquent en général une certaine satisfaction des usagers à nos services et activités et en particulier en matière d'accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives et de l'accueil de loisirs. Toutefois, il nous faut tenir compte des insatisfactions.

Nous touchons ici les limites des questions fermées, qui ne nous permettent pas de les connaître pour l'instant.

## *Synthèse :*

*Le centre social est globalement bien identifié par les habitants du territoire*

*Le Centre social est fortement identifié à travers ses activités de l'enfance, famille et des séniors*

*La porte d'entrée « événements conviviaux constitue une forte opportunité d'ouverture pour faire connaître nos activités et services.*

## **Conclusion du portrait social**

A la suite des démarches entreprises lors de l'élaboration du diagnostic de territoire, le Centre Social et Culturel l'Aiguier veut apporter des réponses adaptées aux besoins des habitants en s'appuyant sur le projet social mené en lien avec tous nos partenaires associatifs et institutionnels.

Le recueil des données a été effectué sur une base d'éléments quantitatifs et qualitatifs via des données froides et chaudes. Il permet de renouveler et d'actualiser les regards portés par les habitants-usagers.

## **Les principaux constats du territoire**

Si nous nous attardons sur les atouts du territoire, il ressort en premier lieu l'attachement de la population à la ruralité et à la qualité de vie.

Un autre atout est l'offre de services diversifiés proposés sur les communes, dont les équipements sportifs de La Tour d'Aigues et de Cadenet. Nous y trouvons des établissements scolaires, des commerces, des accueils de loisirs et de l'accès aux soins. Le ressenti des habitants recueillis par l'intermédiaire des questionnaires confirme la satisfaction en matière de cadre de vie sur le territoire.

L'un des autres atouts est la présence d'une vie associative bien ancrée dans pratiquement toutes les communes, particulièrement pour certaines d'entre elles qui sont jugées très dynamiques (La Tour d'Aigues, La Bastide des Jourdans, Cadenet). Cette vie associative renforce le lien social. Le milieu sportif est le plus représenté dans le domaine associatif et propose un éventail conséquent d'activités sportives avec différents niveaux de pratique.

Dans l'offre globale, nous pouvons citer également les acteurs et partenaires sociaux œuvrant dans le domaine de la précarité ainsi que l'équipe du Centre Social qui se distingue par son engagement et ses compétences.

-

## *Les principales faiblesses*

### *L'isolement social et géographique*

Malgré un contexte économique plutôt « favorable », le territoire fait apparaître un sentiment d'isolement d'une partie de la population en raison des difficultés économiques de certaines familles. « Bas revenu, concentration monoparentale, personnes isolées et faible niveau de qualification et fort taux de vieillissement de la population »

Cette population souffre d'isolement, la plus marquée, étant la catégorie des personnes âgées, puis les personnes seules et les familles monoparentales à faibles revenus. Les principales difficultés sociales concernent ces publics.

Le centre social accueille encore peu ces familles à l'exception des ateliers familles. Une partie de la jeunesse souffre également d'une forme d'isolement par les problématiques de mobilité et pour certains par la déscolarisation.

### *Mobilité et exclusion sociale*

La mobilité et le transport en commun non satisfaisants sont les sujets qui reviennent en premier lieu sur la question des déplacements sur le territoire. Le constat confirme la nécessité pour les habitants d'être en possession d'un véhicule pour le déplacement au quotidien. Malgré des initiatives, le réseau de transport est peu adapté, d'où le caractère essentiel de la question de la mobilité, principalement pour les personnes en situation de précarité.

### *Les attentes des habitants*

Le besoin d'accompagnement se manifeste dans de nombreux domaines

Dans les domaines administratif et informatique les habitants doivent franchir les différentes barrières liées à la maîtrise des outils numériques, de l'écriture et des complexités administratives.

L'accès aux loisirs devrait être rendu possible pour tous, même aux foyers les plus modestes.

Les habitants sont de plus en plus sensibles aux préoccupations environnementales.

Les attentes des parents s'orientent, en outre, sur la scolarité et le harcèlement scolaire.

En résumé de cette partie, on peut noter que :

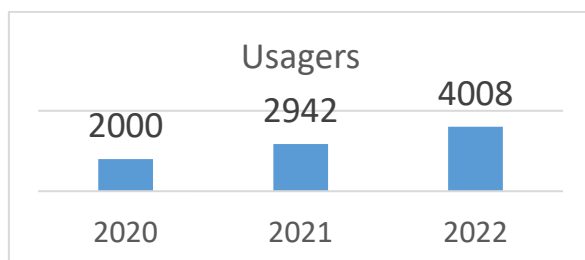
- Que le territoire rencontre des problèmes sociaux majeurs qui mettent en alerte les services et les partenaires (isolement, mobilité, exclusion géographique et numérique)
- Que la dimension prévention anticipation doit prévaloir aujourd'hui notamment sur les sujets du lien social, de l'isolement, de l'accompagnement de publics fragilisés et de la cohésion sociale
- Que le centre social pourra à l'avenir s'approprier ces problématiques seuls ou avec d'autres

## Constat du centre social l'Aiguier

Les données internes du Centre Social l'Aiguier

La fréquentation des usagers

### *Evolution des usagers depuis 2020*



L'évolution du nombre d'usagers démontre que nous avons une progression de 100 % du nombre de personnes sur les trois dernières années.

La principale raison est la labellisation France services en 01/01/2022.

### *La provenance des adhérents*

En 2022 : 692 adhérents, qui représentent 2000 personnes

**51% de nos adhérents** proviennent de la Tour d'Aigues

**45% de nos adhérents** proviennent des communes de la COTELUB

**4% de nos adhérents** proviennent hors communes de la COTELUB

### *La répartition par catégorie d'âge*

La répartition par classes d'âge montre que le public est assez homogène, la majorité des usagers se situant dans la tranche des 50-80 ans (18%). Le public des 18- 50 ans est faible (présent dans les adhésions de l'accueil de l'extrascolaire, mais ce public s'inscrit davantage dans l'offre de service que dans le projet développement). La catégorie des 15-17 ans est absente au niveau de nos adhérents, car concernés essentiellement les enfants du centre de loisirs (76%). Le manque d'adolescents est le fait de plus avoir en gestion du secteur jeunes. Les jeunes adultes ne sont pas représentés non plus.

### *La répartition des adhérents hommes /femmes*

Les femmes représentent 72% de l'ensemble des adhérents. Ceci s'explique par une proposition d'activités qui plait à un public féminin (cuisine, gym,) et l'inscription à l'ALSH . De plus, peu d'activités pour adultes sont proposées en fin de journée et le samedi, ce qui est un véritable frein pour les personnes qui travaillent toute la semaine en journée.

### *Répartition selon le quotient familial sur l'accueil de loisirs*

Nous constatons que les familles qui fréquentent l'accueil de loisirs avec un quotient familial supérieur ont plus nombreuses que les familles en-dessous de ce quotient.

### *La montée en charge du centre social*

Le Centre social et Culturel de l'Aiguier monte en charge ces trois dernières années en renforçant son équipe de professionnels (changement de direction fin 2019 ; la création de nouveaux postes Agent d'accueil, conseiller numérique et dernièrement le poste d'Animatrice-coordinatrice du secteur seniors). Puis la mise en œuvre d'une politique de stabilisation des postes d'animateurs (passage en CDI).

En prenant des initiatives afin d'associer les usagers à son fonctionnement, la gouvernance s'est renforcée avec de nouvelles administratrices. Actuellement, il est organisé autour de grands pôles sectorisés par public (enfance, famille, seniors, et services) Il accueille des permanences sociales et des professionnels dans l'accompagnement des démarches administratives Il œuvre hors des murs en proposant des animations famille en itinérance, des cours informatiques seniors et tient des permanences France Services dans plusieurs communes du territoire. Cet ensemble fonctionne bien, mais certains signaux faibles apparaissent.

## Le centre social en tant qu'équipement manque a peu de lisibilité

L'aspect culturel (la création du centre social est né d'une volonté de la commune de la Tour d'Aigue en 1998) et l'implantation du centre social dans les locaux municipaux peut porter à confusion entre services de la commune et association. De plus certains habitants ont une certaine représentation négative du centre social « c'est du social, moi je n'ai pas de problème de ce côté-là, ce n'est pas pour moi » (retour d'un habitant.).

Peu de personnes ont une vision claire de ce qu'est un centre social. Nous avons aujourd'hui des services à la population, des actions et des activités qui ont évolué et qui manquent encore de liens même si les activités transversales s'amplifient. L'entrée Accueil global est la marque de fabrique d'un centre social dans une démarche globale. Cette caractéristique n'apparaît pas suffisamment dans notre structure.

Le fait d'avoir plusieurs entrées qui, pour certaines, sont éclatées (extras et péri scolaire, activités familles et permanences France services) en multi lieux, ne peut à l'instant renforcer sa lisibilité ni son homogénéité. Cela reste paradoxal quand on voit les efforts menés par les cadres dirigeants et les équipes. Ce manque de lisibilité renvoie à l'exercice de la fonction d'Animation Globale

## Un public usager trop homogène

La majorité des usagers des principales activités du centre social se situe dans la tranche des 50/70 ans On retrouve peu ou pas le public des 18 ans /50 ans

L'Aiguier n'a pas renforcé son offre en direction de celui-ci. Cela pourrait passer par :

- Des modalités d'accueil différentes (ouverture de l'équipement en soirée, le samedi par exemple)
- Un affinement des besoins et des demandes
- Des activités ou animations qui intéressent ce public

La diversité des publics est une composante des centres sociaux. Elle doit porter à la fois sur les origines sociales, éthiques, géographiques (Circulaire 2012-013, CNAF). Bien que compliquée à obtenir, elle fait partie des priorités.

## Une dynamique participative à repenser

La question de la participation des habitants à la vie publique est au centre des discours et des pratiques depuis de nombreuses années. Elle n'est pas simplement une commande institutionnelle, car au niveau sociétal, elle fait appel au « faire société », elle promeut le développement de l'exercice de la citoyenneté.

Entre les commissions (animation, communication, séniors, comité de pilotage) On peut constater que des bénévoles participent, s'impliquent dans ces commissions et que nous intégrons dans ces collectifs de nouvelles personnes. Toutefois, le bénévolat est une pratique qui repose principalement sur la catégorie de population, des retraités

De plus, nous constatons que globalement, le centre social dispose d'une image assez « institutionnalisée » par rapport aux associations locales. Le projet social paraît flou pour les usagers, les habitants, dont l'intérêt premier est de l'ordre utilitaire et centré sur l'offre de service.

### La question du bénévolat

Dans les centres sociaux la question de l'engagement est omniprésente. Mais l'engagement bénévole a changé (enquête « L'évolution de l'engagement bénévole associatif, en France, de 2010 à 2022), nous l'observons au quotidien. Pour une association telle qu'un centre social, nous pouvons voir à quel point nous mobilisons aujourd'hui des bénévoles pour des activités ponctuelles, certains temps forts de la vie du centre. Il est cependant plus difficile de mobiliser des bénévoles dans la gouvernance du centre social. Depuis ces dernières années, nous avons renouvelé notre Conseil d'Administration, mais seulement neuf dirigeantes élues composent ce dernier. Nous nous retrouvons comme la plupart des associations, avec un manque de bénévoles dirigeants. Il y a en effet une crise du renouvellement des dirigeants associatifs.

Les formes d'engagement ont évolué ces dernières années, La façon de piloter l'association « centre social » a généralement peu évolué. Nous cherchons des administrateurs pour administrer l'association, alors que les habitants- usagers ont envie de s'engager sur des questions concrètes qui les concernent ou d'être utiles pour les autres, de trouver des objets d'engagement qui apportent plaisir, lien social et épanouissement.

Concrètement, nous devons revisiter notre approche de la vie associative et particulièrement en ce qui concerne le pilotage d'un projet social

C'est en quelque sorte changer notre façon de faire :

En effet, si on veut aujourd'hui mobiliser de nouvelles personnes dans le pilotage d'un centre social, nous devons nous orienter sur d'autres formes de fonctionnement :

Passer d'une posture de gestionnaire - administrateur à une posture politique de réflexion -proposition et d'action sur le territoire. C'est-à-dire orienter le CA de l'association à devenir un véritable groupe de pilotage du projet de territoire axé sur les enjeux du territoire et le rôle du centre social sur des questions concernant les habitants (la santé, la pauvreté, les logements vétustes, ...)

Elaborer des actions de développement du bénévolat en direction des personnes actives professionnellement (Faciliter et accompagner l'engagement des actifs) afin d'intégrer de nouveaux administrateurs autre que la catégorie « retraité ».

En résumé de cette partie, on peut retirer :

- Qu'il faut davantage se rapprocher des fondamentaux du centre social si l'on veut créer une nouvelle dynamique
- Qu'il faut également avoir une réflexion sur l'accueil et la participation des habitants
- Qu'il faut construire une démarche de développement du bénévole, avec une réflexion sur la posture du bénévole-dirigeant puis de l'animation et du fonctionnement du conseil d'Administration
- Qu'il faut éloigner un risque de « ronron » du centre social « oser l'innovation et l'originalité »

### *Les rencontres avec d'autres acteurs du territoire*

#### *La rencontre avec les travailleurs sociaux*

Les travailleurs sociaux ont été sollicités pour un temps d'échanges. L'objectif de cette rencontre a été de permettre aux travailleurs sociaux de faire remonter leurs perceptions et les problématiques dans leur domaine d'intervention.

Journée participative du Vendredi 20 octobre 2023

Les problématiques qui émergent sont :

- Mobilisation et transport : personnes handicapées, personnes âgées
- Logement : Pénurie de logement des personnes en situation de handicap
- Manque de personnel (crèches, animation, d'aide à domicile)
- Isolement des personnes âgées (pas de service de repas, accès aux droits, aux courses), personnes handicapées et malades
- Mobilisation des habitants
- Manque de médiation- prévention au niveau de la jeunesse



### *La rencontre les bénévoles et les salariés*

Cette journée a permis de réfléchir sur le sens et les valeurs de notre centre social, de faire ressortir des thématiques à renforcer ou à développer au sein de l'association.

Journée participative du jeudi 19 octobre 2023

- Les valeurs, l'accueil et l'ouverture pour tous
- L'entraide, la mixité, la tolérance et le respect
- La communication et la cohésion des équipes (bénévoles, salariés)

### *Les échanges avec les élus*

Nous avons échangé sur des temps informels lors de nos différentes rencontres institutionnelles. A la question sur les projets futurs de développement urbain et économique, à la Tour d'Aigues, il nous a été répondu qu'il y avait des projets à l'étude dans le domaine de la mobilité ( )

### *Les échanges avec les associations*

Nous avons convié le tissu associatif à une réunion dont le but était d'échanger sur leur perception de leur territoire d'intervention. Malheureusement peu d'associations ont répondu présente (nous étions 3 associations, sur une vingtaine d'invitation). Toutefois, nous avons fait ressortir des éléments pertinents qui reflètent l'état d'esprit des associations. (Jeudi 5 octobre)

Aujourd'hui, le tissu associatif a tendance à s'épuiser, à s'isoler pour différentes raisons :

- Un déficit du « faire-ensemble », les associations ne se retrouvent plus autour de projets fédérateurs.

La question de la jeunesse et de la reconnaissance familles, elles sont plus consommatrices que militantes.

- Il y a un sentiment de fracture relationnelle avec les politiques et les acteurs éducatifs locaux.

Autant d'opportunités pour le centre social de trouver une posture d'animateur et de dynamiser le tissu associatif local.

## Forces et faiblesses du territoire et du Centre Social

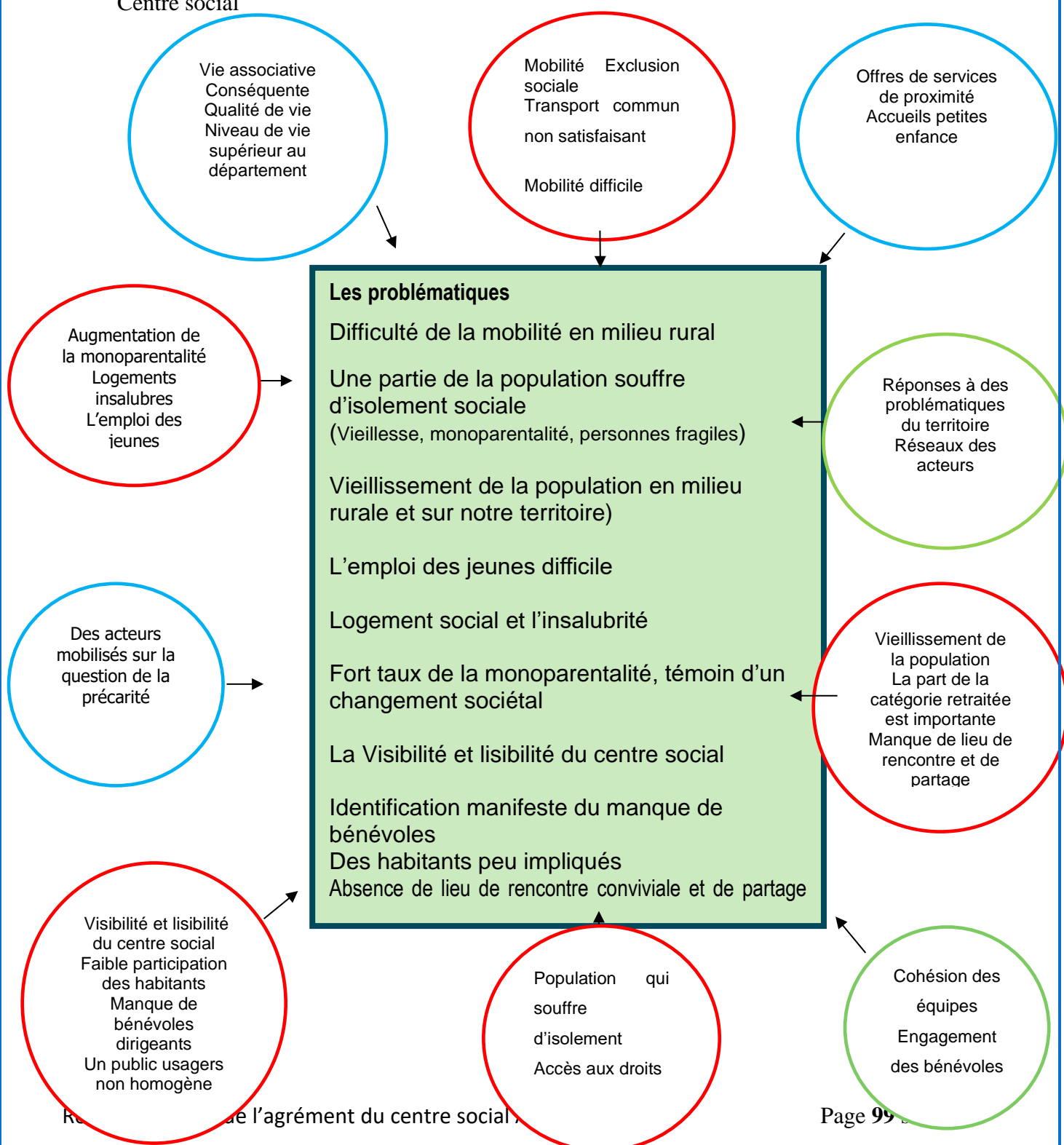
Forces		Faiblesses	
Territoire	Aiguier	Territoire	Aiguier
<p>Une population qui confirme son attachement à la qualité de vie</p> <p>Niveau de vie supérieur par rapport au département</p> <p>Tranquillité/sécurité/cadre de vie</p> <p>Une vie associative conséquente</p> <p>Une offre de service de proximité et activités commerciales (bourg centre)</p> <p>Une offre de services petite enfance et enfance</p> <p>L'activité touristique</p> <p>Des acteurs mobilisés sur la question de la précarité</p> <p>Professionnel de santé</p>	<p>Les accueils péri et extrascolaire</p> <p>La convivialité</p> <p>L'engagement des bénévoles et des salariés</p> <p>La cohésion des équipes</p> <p>Un réseau d'acteurs qui soutiennent l'action du centre social</p> <p>Des réponses à des problématiques de territoire (informatique, isolement )</p>	<p>La mobilité : Le transport en commun insatisfaisant</p> <p>Des populations qui souffrent d'isolement</p> <p>L'emploi des jeunes</p> <p>L'accès aux droits</p> <p>Augmentation de la monoparentalité</p> <p>Vieillesse de la population</p> <p>Par important de la catégorie retraitée</p> <p>Par importante de logement insalubre</p> <p>Faible taux de logement sociaux</p> <p>Marché locatif faible</p>	<p>La visibilité et</p> <p>La lisibilité</p> <p>L'implication et l'accueil des habitants</p> <p>L'absence des publics adultes et jeunes dans la vie du CS</p> <p>L'intégration et la reconnaissance des bénévoles et des salariés</p> <p>Le renouvellement des bénévoles - dirigeants</p> <p>Un public usagers non homogène</p>

## Préconisation pour le futur projet

Produire un diagnostic social ce n'est pas simplement passer en revue des constats, c'est aussi les problématiser et les traduire en enjeux potentiels pour le centre social dans lesquels il inscrira ses priorités pour les quatre années à venir. Si l'on résume ce qui précède, on peut aboutir au schéma suivant :

Centre social

● Forces du territoire ● Faiblesses du territoire ● Forces



## Les axes de développement

### **Les axes de développement :**

Accompagner les préoccupations des habitants

Maintenir la qualité du vivre ensemble, créer du lien social en privilégiant les rencontres

Développer des projets participatifs avec les habitants

Promouvoir l'engagement bénévole

# PARTIE IV :

## LE NOUVEAU PROJET SOCIAL

---

## *Les orientations générales*

Le projet social de territoire est le fil rouge de notre action, il est ouvert aux problématiques sociales repérées. Dans cette optique, le comité de pilotage considérant les éléments mis en évidence par le diagnostic partagé, a défini 3 axes d'orientation que nous décrivons succinctement avant de les décliner dans l'arbre d'objectifs.

- **Axes 1 : Engager une dynamique multi partenariale pour co construire des actions répondant aux préoccupations des habitants**
- **Axes 2 : Développer des projets participatifs avec les habitants, afin d'attirer de nouveaux publics, promouvoir l'engagement bénévole**
- **Axes 3 : Conforter le vivre ensemble par le lien intergénérationnel et la parentalité, répondre aux familles en générale de manière durable, porter une attention particulière aux familles en difficultés**

## Récapitulatif des axes d'orientations

### **Axes 1 : Engager une dynamique multi partenariale pour co construire des actions répondant aux préoccupations des habitants**

Cet axe fait émerger des problématiques repérées lors du diagnostic, il prend en compte les préoccupations prioritaires de la population. La difficulté de la mobilité en milieu rural , le vieillissement de la population, l'isolement social, le handicap sont les problématiques auxquelles le centre social tentera de répondre en proposant des pistes d'actions qu'il faudra construire ensemble (centre social, partenaires, habitants) au fil du temps.

<b>Problématiques</b>	<b>Axes d'orientation :1</b> <b>Finalité</b>	<b>Objectifs généraux</b> <b>Stratégie</b>
Mobilité difficile en milieu rurale	Engager une dynamique multi partenariale pour co construire des actions répondant aux préoccupations des habitants	Développer des solutions innovantes pour rompre l'isolement relationnel
Une partie de la population souffre d'isolement social		Développer des projets d'accompagnements en direction des publics isolés
L'Accès aux droits et les complexités administratives		
Une population vieillissante Une augmentation des plus de 75 ans		Accompagner les personnes âgées isolées socialement
Difficultés d'accès aux logements Nombreux logements insalubres		Activer une cellule de veille et de recherche pour capter de nouvelles idées qui répondent à l'évolution des besoins des habitants
Une diminution du jeune public, l'emploi des jeunes difficile		

## **Axes 2 : Développer des projets participatifs avec les habitants, afin d'attirer de nouveaux publics, promouvoir l'engagement bénévole**

Il s'agit de répondre prioritairement à la non-présence d'une certaine catégorie de public (les adultes de 18 à 50 ans, ) et de développer une démarche de participation des habitants

Cet axe vise à permettre l'accès à tous, à la fois en levant certains freins (accueils, code, cadre) et en étant vigilant à ce que tous les publics puissent trouver une place ou un service en lien avec leur préoccupation. Il va permettre de répondre au renforcement de l'implication des habitants, car le centre social est un équipement avec des espaces collectifs où usagers, habitants sont invités à participer aux différentes instances, sur des actions et des projets. Cependant, il faut bien admettre que pour bon nombre d'habitants, la participation ne va pas de soi, elle n'est ni facile, ni naturelle. Chacun sait que la participation organisée ne se décrète pas. A l'observation, nous voyons bien que certains publics ou groupes sociaux n'expriment aucune demande explicite vis-à-vis du centre social, ni aucun désir de participation. Pourtant affirmer le rôle des habitants en tant qu'acteurs du développement de la vie sociale est le défi que se donnent les centres sociaux.

Pour le Centre Social Aiguier, il faudra s'interroger et intervenir sur ce que l'on appelle les non-publics, ceux qui n'osent pas venir au centre social, ceux qui ne connaissent pas d'interlocuteur, ceux qui ne savent pas ce qui s'y passe. Notre défi est donc là, accueillir et accompagner les publics en marge, ceux que nous ne voyons pas. Le centre social a la volonté de poursuivre et de continuer à créer des événements culturels et conviviaux. C'est-à-dire « par la culture, faire du social », c'est dans cet esprit que nous orientons afin de maintenir et créer des événements conviviaux, festifs et novateurs tout au long de l'année.

Dans la continuité de permettre l'accès à tous, l'accueil est à repenser En effet

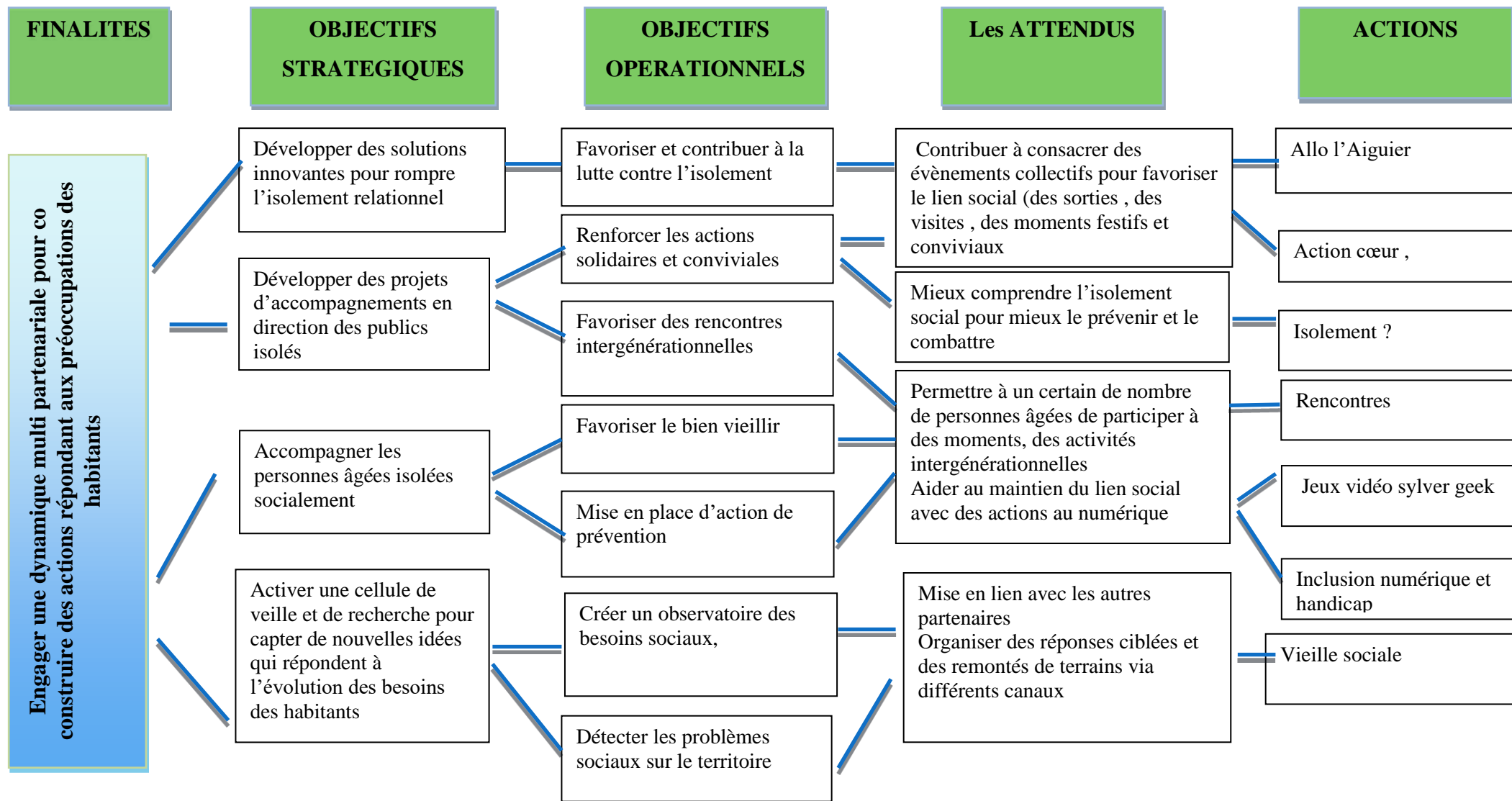


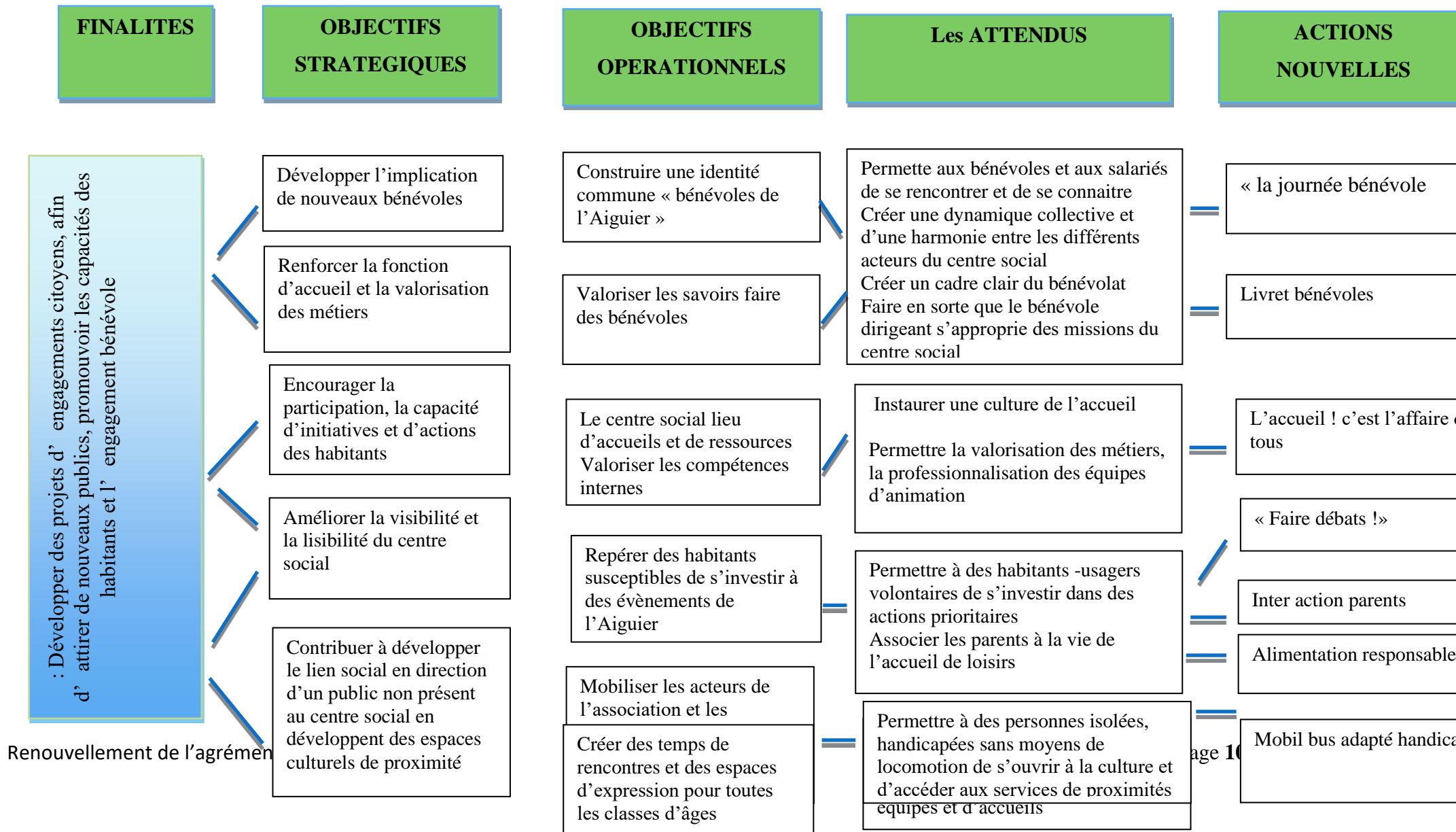
<b>Problématiques</b>	<b>Axes d'orientation : 2</b> <b>Finalité</b>	<b>Objectifs généraux</b> <b>Stratégie</b>
Un manque manifeste de bénévole, spécifiquement dans la gouvernance	Développer des projets participatifs avec les habitants, afin d'attirer de nouveaux publics, promouvoir l'engagement bénévole	Développer l'implication de nouveaux bénévoles
Absence de lieu de rencontre conviviale et de partage		Encourager la participation, la capacité d'initiatives et d'actions des habitants
Peu d'implication des habitants		Contribuer à développer le lien social en direction d'un public non présent au centre social en développant des espaces culturels de proximité
Un manque de professionnel dans l'animation		Renforcer la fonction d'accueil
Un public usagers du centre social sous-représenté (faible représentation de la catégorie des 18 /50 ans)		Favoriser la valorisation des métiers de l'animation
Difficultés à gérer des temps d'accueil permettant des échanges et la création d'une relation constructive.		Améliorer la visibilité et la lisibilité du centre social

**Axes 3 : Conforter le vivre ensemble par le lien intergénérationnel et la parentalité, répondre aux familles en générale de manière durable, porter une attention particulière aux familles en difficultés**

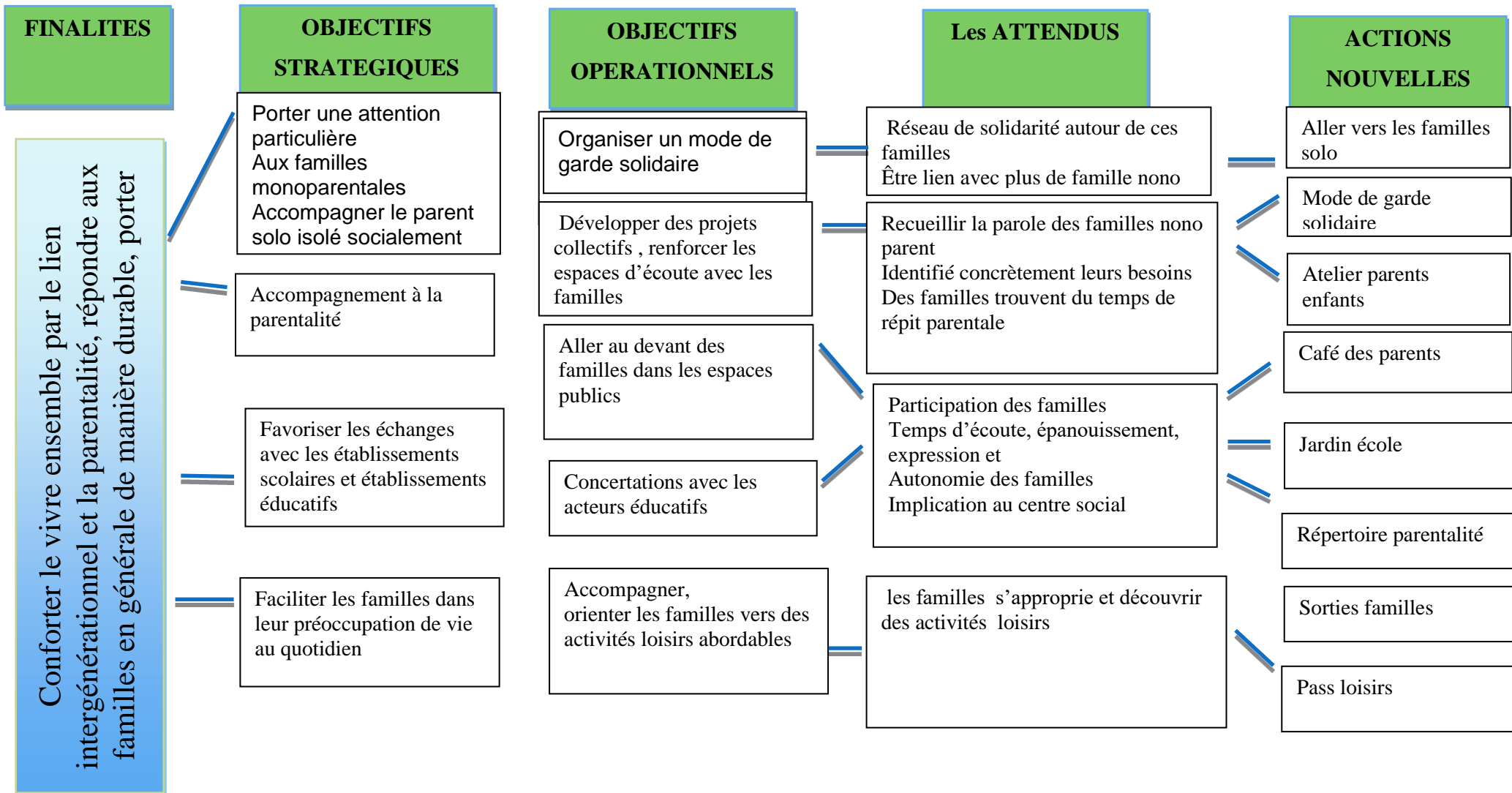
Il vise à rapprocher les différents publics, à faire en sorte que les publics de tout âge et de tous niveaux sociaux se rencontrent, se parlent, échangent, se connaissent et pourquoi pas construisent ensemble. Dans cet axe, nous avons placé le projet famille avec comme objectif le renforcement des liens familiaux, parentaux et intergénérationnels. Comme précisé dans la circulaire de la CNAF de 2012, les activités familles sont rassemblées dans cet axe. Elles sont identifiées, mais peuvent être extraites du projet social global. Un document « projet social » les décrit et fait état de la démarche spécifique famille

<b>Problématiques</b>	<b>Axes d'orientation : 3</b> <b>Finalité</b>	<b>Objectifs généraux</b> <b>Stratégie</b>
Un nombre important de familles monoparentale, notamment a bas revenu	<b>Conforter le vivre ensemble par le lien intergénérationnel et la parentalité, répondre aux familles en générale de manière durable, porter une attention particulière aux familles en difficultés</b>	Porter une attention particulière aux familles monoparentales
Des familles dépassées dans leur rôle de parents		Accompagnement à la parentalité
Des mères seules, en situation d'isolement Manque de temps de répit, et de garde d'enfants		Accompagner le parent solo, isolé socialement
Parents et scolarité Difficulté de gérer les devoirs		Facilité les familles dans leur préoccupation de vie au quotidien





Renouvellement de l' agrément



## Le plan d'action : les fiches actions au service du projet

<b>AXE : 1</b>	<b>AXE : 2</b>	<b>AXE : 3</b>	<b>Axe 1</b> : Engager une dynamique multi partenariale pour co construire des actions répondant aux préoccupations des habitants <b>Axe 2</b> : Développer des projets d'engagements citoyens, afin d'attirer de nouveaux publics, promouvoir les capacités des habitants et l'engagement bénévole <b>Axe 3</b> : Conforter le vivre ensemble par le lien intergénérationnel et la parentalité, répondre aux familles en générale de manière durable, porter une attention particulière aux familles en	fiches
<u>X</u>	<u>X</u>		Allo l'Aiguier	1
<u>X</u>	<u>X</u>		Action cœur	2
<u>X</u>	<u>X</u>		RencontreS !!	3
<u>x</u>	<u>X</u>		Jeux vidéo silver geek	4
<u>x</u>	<u>X</u>		Veille sociale	5
<u>x</u>	<u>X</u>		Isolement ?	<b>6</b>
	<u>X</u>	<u>X</u>	Le livret bénévoles	<b>7</b>
<u>X</u>	<u>X</u>	<u>x</u>	L'accueil ! c'est l'affaire de tous	8
<u>x</u>	<u>X</u>		La journée du bénévole	9
<u>x</u>	<u>X</u>		Faire débats !	10
<u>x</u>	<u>X</u>		Inter action parents	11
<u>x</u>	<u>X</u>		Alimentation responsable	12
<u>x</u>	<u>x</u>	<u>x</u>	Mobil bus adapté handicap	13
<u>x</u>	<u>x</u>	<u>x</u>	« Papote pergola »	14
<u>x</u>	<u>x</u>	<u>X</u>	inclusion numérique et handicap	15
		<u>X</u>	Aller vers les familles solo	16
		<u>x</u>	Modes de gardes solidaires	17
		<u>x</u>	Ateliers parents enfants	18
		<u>x</u>	Pass loisirs	19
		<u>x</u>	Jardin d'école	20
		<u>x</u>	Paroles des parents	21
		<u>x</u>	Café des parents	22
		<u>x</u>	Sorties familles	23
		<u>x</u>	Répertoire parentalité	24

Les tableaux de suivi du plan d'action sont en annexe 1

## Les ressources internes affectées

### Le Conseil d'Administration

Le centre social pourra compter sur un Conseil d'Administration constitué de 3 collèges :

- le collège membres de droits : quatre représentants
- le collège de membres Elus, Représentants des adhérents : sept membres élus
- le collège de membres associés : huit représentants

Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an et est complété par un suivi continu lors de réunions mensuelles de bureau et de suivi hebdomadaire avec la direction du centre social.

Le conseil d'Administration est garant du projet social. Il est épaulé par une équipe de professionnels qualifiés.

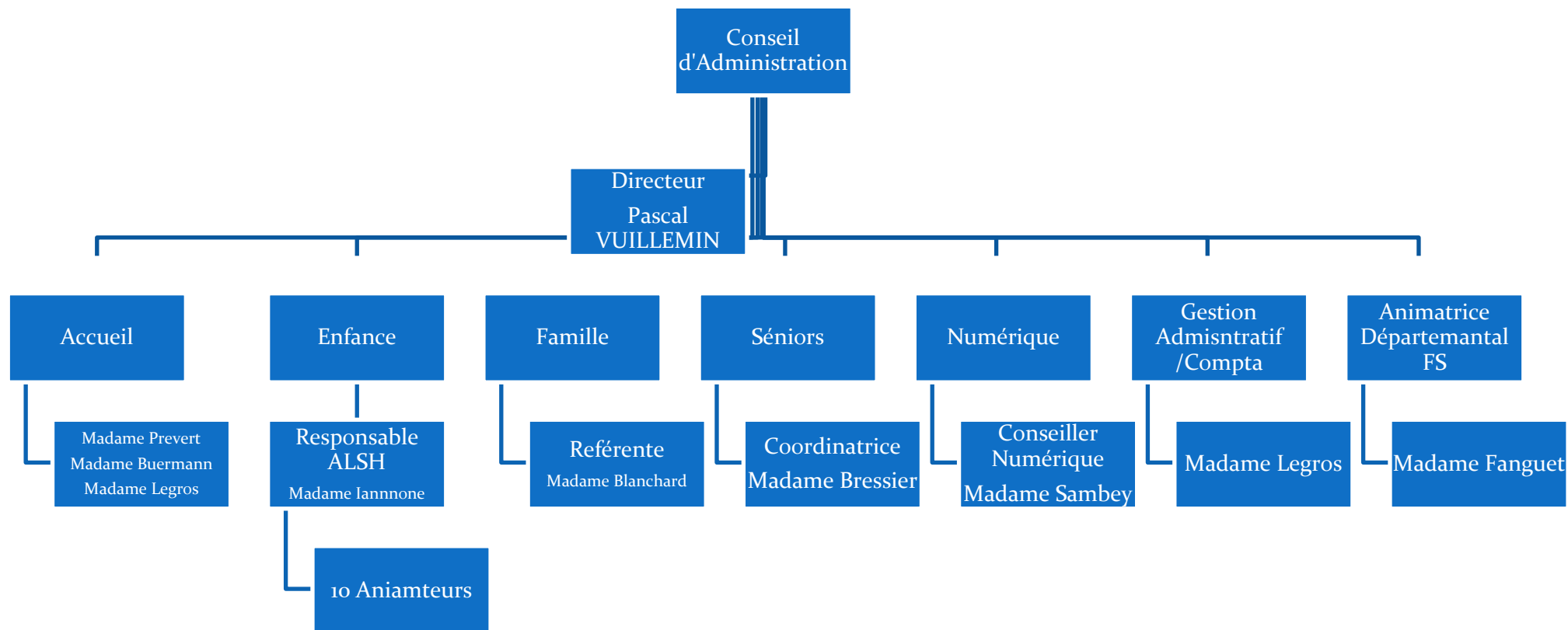
Au regard du nouveau projet social, nous prévoyons, par rapport aux orientations de l'axe 2, davantage de travail en collaboration par la mise en œuvre de collectifs mixtes entre administrateurs élus, bénévoles d'activités, d'usagers et des professionnels de la structure

Un comité technique consultatif accompagne le CA composé de représentants des institutions CAF, MSA, DDCSPP, Fédération des Centres sociaux, Conseil Départemental

### Les salariés

Le poste de direction est pivot dans le fonctionnement de la structure puisqu'il fait le lien entre le Conseil d'Administration, les salariés, les bénévoles et le projet. Il gère également les ressources humaines, la gestion financière et le partenariat. Le poste est conforme à la circulaire CNAF 2012. Le travail en équipe est coordonné par la direction qui permet d'organiser le travail, débattre, évaluer et décider en lien avec la politique et le projet social de la structure. La direction met en place les conditions favorables à la cohésion d'équipe (réunions collectives, individuelles). En rapport avec les nouvelles orientations du projet social, la direction établira un plan d'action afin d'améliorer l'accueil, la veille sociale et les missions qui devront être partagées par tous les membres de l'équipe. Les profils de postes sont établis et réajustés à chaque salarié clarifiant le rôle et les responsabilités de chacun. Chaque salarié a un entretien individuel annuel d'évaluation et de professionnalisation afin d'évaluer les missions confiées pour l'année écoulée.

## Les organigrammes





## L'organigramme prévisionnel

	Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP annuel dans la structure	% de temps mensuel consacré à la fonction *
<b>PILOTAGE</b>	<b>Direction</b>					
	VUILLEMIN Pascal	Directeur	01/09/2019	DEJEPS/CAFERUIS	1	100
	<b>Accueil</b>					
	<b>1</b>					
	BUERMANN ASTRID	Agent d'accueil	30/01/2023	BAC	1	60
	PAUVERT Marie	Agent d'accueil	24/07/2008	BAC	1	40
	LEGROS DJAMILA	Agent d'accueil	01/12/1999	BTS	1	50
	<b>Sous-total</b>					
	<b>3</b>					
<b>PILOTAGE</b>	<b>Comptabilité</b>					
	LEGROS Djamilia	Comptable	01/12/1999	BTS	1	50
	<b>Sous-total</b>					
<b>1</b>						
<b>ACF</b>	Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP annuel dans la structure	Coordina° : % temps consacré à la fonction RF
	<b>Animation collective familles</b>					
	BLANCHARD Catherine	Réf-famil	01/07/2004	DE INFIRMIERE	1	100
	<b>Sous-total</b>					
<b>1</b>						
<b>ALSH LA TOUR D'AIGUES</b>	IANNONE Loriana	Directrice ACM	01/10/2015	BPJEPS	1	100
	ISNARD Morgane	Animatrice	02/10/2013	BAFA	0,8	80
	CAVALLO Elise	Animatrice	01/04/2022	BAFA	0,8	80
	BONNET Louane	Animatrice	04/01/2021	BAFA	0,8	80
	SAGNES Ladys	Animatrice	13/04/2023	BAFA	0,77	77
	SBAGHI Fatouma	Agent de service	12/04/2023		0,5	50
<b>CDD PEC/APPRENTIS</b>	4	Animateurs	01/01/2023	bafa / CAP	3	
<b>CEE</b>	25	Animateurs	01/01/2023	bafa / CAP	2,8	
<b>Sous-total</b>					<b>10,47</b>	
<b>SECTEUR NUMERIQUE</b>	SAMBET Evelyne	conseillère numérique	05/10/2023	LICENCE	1	100
<b>SECTEUR SENIORS</b>	BRESSIER Olivia	Animatrice-coordinatrice	01/09/2023	BPJEPS	0,8	80
<b>Sous-total</b>					<b>1,8</b>	
<b>TOTAL</b>					<b>22,74</b>	

## Les bénévoles

Au regard des orientations portant sur le vivre ensemble et le renforcement des valeurs du Centre Social, le premier objectif est de conforter la relation bénévoles-salariés. Celle-ci est fondamentale. L'équilibre de cette relation passe inévitablement par la continuité des échanges lors des travaux en commun dans les réunions salariés-bénévoles, puis cette relation est un travail permanent dans une structure atteignant une taille importante. Le deuxième objectif est la reconnaissance et la valorisation du bénévolat. Comme nous l'avons signalé dans le document, le bénévolat est bien présent au centre social. En 2023, il représentait 5550heures dans divers types d'implications, soit 3.5 ETP. Nous comptons environ 60 bénévoles, qui s'engagent au niveau de nos instances et dans nos actions et événements de l'association. Cependant, les formes actuelles du bénévolat s'épuisent et se raréfient. Notre association employeuse est composée de bénévoles qui en grande partie consacrent leur temps à la gouvernance. Les autres bénévoles, s'impliquent dans des actions spécifiques d'une durée définie.

Le problème du bénévolat dans notre association est de deux ordres.

- Une difficulté à recruter des bénévoles à des postes à responsabilités
- Une valorisation et une intégration des bénévoles défailante

## La dimension économique

### Compte de résultats sur les 4 dernières années

<b>Charges</b>									
N° compt	Intitulé	2020		2021		2022		2023	
600000	Achats	9 057	1,6	9241	1,7	17 881	2,7	35 996	5,1
610000	Services ext.	43 755	7,8	44 462	8,0	52 889	8,0	51 070	7,2
620000	Autres services ext.	21 319	3,8	18 198	3,3	29 847	4,5	29 397	4,1
630000	Impôts et taxes	15 223	0,3	7 483	1,3	4 162	0,6	739	0,1
640000	Charges de personnel	397 198	71,2	424 708	76,1	496 900	74,8	533 951	74,9
650000	Autres charg gestion crte	54 253	26,9	46 739	8,4	48 906	7,4	48 265	6,8
660000	Charges financières	0		0	0	0	0	0	0
670000	Charges exceptionnelles	11 766	2,1	505	0,1	4 208	0,6	3 569	0,5
680000	Dotations Amort et prov.	5 470	1,0	6 987	1,3	9 105	1,4	9 447	1,3
<b>Totaux</b>		<b>558 041</b>		<b>558 323</b>		<b>663 898</b>		<b>712 434</b>	

<b>Produits</b>									
N° compt	Intitulé	2020		2021		2022		2023	
700000	Prestation services marchandises	262 556	47,4	274 243	45,7	293 807	43,2	272 292	38,2
740000	Subventions d'exploitation	220 893	39,9	265 362	44,2	318 811	46,8	284 475	39,9
750000	Produits de gestion courante	58 226	10,5	51 972	8,7	57 011	8,4	56 212	7,9
760000	Produits financiers	3 646	0,7	2 556	0,4	3 800	0,6	5 044	0,7
770000	Produits exceptionnels	6 782	1,2	5 880	0,0	7 428	1,1	94 928	13,3
78000	Reprise sur amort/provisions	1 890	0,3						
<b>Totaux</b>	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>553 993</b>		<b>600 013</b>		<b>680 857</b>		<b>712 951</b>	
	<b>Excédant ou déficit</b>	<b>-4 048</b>		<b>41 690</b>		<b>16 959</b>		<b>517</b>	

La situation économique de l'association est stable. La montée des charges d'une année à une autre est accompagnée dans la même mesure par une augmentation des produits.

L'évolution des budgets est liée principalement à différentes situations :

- une augmentation du coût de la vie et directement des matières premières, notamment dès 2022

- une adaptation des suivis aux besoins de la population, cela se caractérise par un accroissement en volume ou en qualité des services :

- Les repas de l'accueil de loisirs

- Le passage d'emplois aidés en CDI depuis 2022

- La création de poste de conseiller numérique à temps complet

- L'organisation des secteurs d'activités avec la continuité du poste 'animatrice - coordinatrice du secteur seniors

- nos réponses à nos obligations d'employeurs (congé de maternité, trois ruptures conventionnelles, la valeur du point et la reclassification des postes et des pesées

En 2019, nous observons que pour organiser son activité, la structure bénéficiait de 8 emplois aidés. Aujourd'hui, 4 emplois aidés sont encore en fonction et un apprenti

En 2020, nous avons enregistré le seul déficit des 4 années du projet social (-4048€) en raison du transfert du secteur jeune et de l'arrêt des subventions de fonctionnement de la COTELUB.

## Les bilans sur les 4 dernières années

<b>Actif</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>		<b>2021</b>		<b>2022</b>		<b>2023</b>	
Immobilisations	16424	3,2	10365	2,4	11146	2,3	11087	2,1	11078	2,1
Valeurs réalisables disponibles	67655	13,3	50626	11,8	96664	20,0	95809	18	95809	17,8
	426368	83,5	369126	85,8	376012	77,7	430871	80	430870	80,1
<b>Total</b>	<b>510447</b>		<b>430117</b>		<b>483822</b>		<b>537767</b>		<b>537757</b>	
<b>Passif</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>		<b>2021</b>		<b>2022</b>		<b>2023</b>	
Fonds propres	335728	65,8	329841	76,7	417769	86,3	444263	83,1	417869	77,7
dettes long termes	0		0		0		0			
dettes courts termes	174719	34,2	100276	23,3	66053	13,7	90494	16,9	119888	22,3
<b>Total</b>	<b>510447</b>		<b>430117</b>		<b>483822</b>		<b>534757</b>		<b>537757</b>	

En 2020, nous constatons une diminution nette de l'actif et du passif, nous n'avions plus la gestion du secteur jeunes transféré à la SPL de la COTELUB (-15.7%). L'association a retrouvé les mêmes constantes, voir plus élevé que l'année 2019. Elle est en équilibre entre ses besoins en fonds de roulement et son compte d'exploitation. La situation est bien maîtrisée en termes de liquidité. Cependant, nous observons des difficultés dans l'encaissement des financements qui sont perçus tardivement par certaines institutions, notamment les soldes des aides financières Nous avons d'importants produits à recevoir à chaque exercice. Ce constat est d'une part le fait des complexes et lourdes tâches, notamment les tâches administratives du poste de directeur (bilans, rapports, budgets réalisés, RH, ect, à envoyer dans les temps aux différentes institutions et qui sont transmises pour partie hors échéancier ce qui décale les encaissements des soldes). Et d'autres par les changements des outils de demandes et de bilans numériques élaborés ces dernières années par toutes les institutions, un temps d'adaptation nécessaire à l'utilisation à ces nouveaux outils.

En conclusion, il y a un bon équilibre financier. D'une part, les financements (capitaux propres et dettes à long termes) sont supérieurs aux valeurs immobilisées et le niveau des capitaux propres de l'association reste positif, ce qui signifie une bonne santé financière

Et d'autres part les valeurs d'exploitations et réalisables ont un montant supérieur à celui des dettes à court termes ce qui se traduit par un fonds de roulement positif.

## Approche du Budget prévisionnel 2024 :

CHARGES	Budget global	Répartition des charges entre :		
		Pilotage	Logistique	Activités
Alimentation, boissons	5 988,00		488,00	5 500
Fournitures d'atelier et d'activités	2 398,00		81,00	2 317
Produits pharmaceutiques	186,68		55,00	132
Combustibles - Carburants	1 850,00			1 850
Eau, gaz, électricité, chauffage	0,00			
Produits d'entretien	786,84		32,00	755
Petit équipement, petit outillage	1 777,00		1 133,00	644
Fournitures administratives	2 717,00		1 377,00	1 340,00
Autres fournitures	0,00			
<b>60- TOTAL ACHATS</b>	<b>15 704</b>	<b>0,00</b>	<b>3 166</b>	<b>12 538</b>
Sous-traitance générale	37 238,00		2 700,00	34 538
Crédit-bail	5 922,00	5 922,00		
Locations mobilières	0,00			
Charges locatives	0,00			
Entretiens et réparations	4 678,00		4 048,00	630
Primes assurances	4 200,00		4 200,00	
Études et recherches	0,00			
Divers services extérieurs	556,00			556,00
Rabais, Remises, Ristournes	0,00			
<b>61- TOTAL SERVICES EXTE</b>	<b>52 594,00</b>	<b>5 922,00</b>	<b>10 948,00</b>	<b>35 724,00</b>
Personnel extérieur	0,00			
Rémunération d'intermédiaires	0,00			
Frais de commissaire aux comptes	4 800,00	4 800,00		
Frais d'actes	0,00			
Publicité	0,00			
Transport d'activités	150,00			150,00
Déplacements du personnel	391,00	391,00		
Missions et réceptions	1 024,00	952,00	72,00	
Fonctionnement Conseil et asser	0,00			
Frais postaux et télécommunication	2 097,00		2 097,00	
Services bancaires et assimilés	461,00		461,00	
Cotisation Fédération	4 568,00	4 568,00		
Divers services extérieurs	12 858,00		1 858,00	11 000,00
services ext	0,00			
Frais de formation	1 700,00	1 700,00		
<b>62- TOTAL AUTRES SERVIC</b>	<b>28 049,00</b>	<b>12 411,00</b>	<b>4 488,00</b>	<b>11 150,00</b>
Taxes sur les salaires	23 360,00	11 570,00		11 790,00
Participation à la formation continue	0,00			
reduc taxes	-20 000,00			
Autres impôts et taxes	264,00		264,00	
<b>63- TOTAL IMPOTS, TAXES</b>	<b>3 624,00</b>	<b>11 570,00</b>	<b>264,00</b>	<b>11 790,00</b>
Rémunérations du personnel perr	409 653,00	143 378,00		266 275
Rémunérations du personnel vaca	12 742,00			12 742
Charges de Sécurité Sociale	75 851,00	36 029,00		39 822
Cotisations de retraite et de prév	31 197,00	12 791,00		18 406
Autres charges sociales	8 400,00		336,00	8 064
Autres charges de personnel	10 511,00	1 103,00		9 408
<b>64- TOTAL CHARGES PERS</b>	<b>548 354,00</b>	<b>193 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>354 717,00</b>
Mise à dispo : charges suppléme	0,00			
Perte sur créances irrécouvrables	0,00			
<b>65- TOTAL AUTRES CHARG</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66-CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Charges exceptionnelles	978,00		328,00	650,00
Dotations aux provisions	110,00		110,00	
Valeurs comptables	0,00			
<b>67- CHARGES EXCEPTIONN</b>	<b>1 088,00</b>	<b>0,00</b>	<b>438,00</b>	<b>650,00</b>
Dotations aux amortissements et	0,00			
Dotations aux provisions pour	6 476,00		2 476,00	4 000,00
Dotations aux prov. pour	0,00			
Engagements à réaliser	0,00			
<b>68- DOTATIONS AUX AMOR</b>	<b>6 476,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 476,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>655 889</b>	<b>223 540</b>	<b>21 780</b>	<b>430 569</b>

PRODUITS	Budget global	Répartition des produits entre :		
		Pilotage	Logistique	Activités
Participations des usagers déductibles	133 000,00			133 000,00
Participations des usagers non déducti	0,00			
Participation des usagers (bons de vac	5 000,00			5 000,00
PS MSA	5 000,00	5 000,00		
PS AGC CAF	65 000,00	65 000,00		
PS CAF autres	107 522,00			107 522,00
Produit des prestations fournies au per	25 000,00			25 000,00
Locations diverse consenties	0,00			
Mise à disposition du personnel facturé	0,00			
Autres produits d'activités annexes	2 200,00			2 200,00
<b>70- TOTAL P. DE SERVICES, MAI</b>	<b>342 722,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 722,00</b>
<b>72- PRODUCTION IMMOBILISEE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
État : FONJEP	7 000,00	3 500,00		3 500,00
État : ASP	30 000,00	8 000,00		22 000,00
État : DDCS	0,00			
État : Autres subventions	110 000,00			110 000,00
<b>Sous-total ÉTAT</b>	<b>147 000,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>135 500,00</b>
CR : Subvention de fonctionnement	0,00			
CR :	0,00			
<b>Sous-total CONSEIL REGIONAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
CG : Subvention de fonctionnement	78 103,00	16 000,00		62 103,00
CG : CUCS	0,00			
<b>Sous-total CONSEIL DEPARTEMENT</b>	<b>78 103,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 103,00</b>
Commune : Subvention de fonctionn	41 773,00	23 773,00		18 000,00
Commune :	4 000,00			4 000,00
<b>Sous-total COMMUNE (joindre attes</b>	<b>45 773,00</b>	<b>23 773,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 000,00</b>
<b>Subventions et PS MSA</b>	<b>0,00</b>			
CAF : Subvention de fonctionnement (C	4 000,00			4 000,00
CAF : Autres subventions (déplafonner	16 000,00	16 000,00		
<b>Sous-total CAF</b>	<b>20 000,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>Subventions CARSAT</b>	<b>8 000,00</b>			<b>8 000,00</b>
FDVA	2 000,00			2 000,00
<b>Subventions de fonctionnement autr</b>	<b>0,00</b>			
<b>74- TOTAL DES SUBV. D'EXPLO</b>	<b>300 876,00</b>	<b>67 273,00</b>	<b>0,00</b>	<b>233 603,00</b>
<b>Contrepartie des ch.supplétives (Jo</b>	<b>0,00</b>			
Participation aux frais utilisation salles	0,00			
Cotisations	2 100,00	2 100,00		
Autres revenus	575,00	300,00	275,00	
<b>75- PRODUITS DE GESTION COU</b>	<b>2 675,00</b>	<b>2 400,00</b>	<b>275,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76- PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 044,00</b>		<b>5 044,00</b>	
Produits des cessions	0,00			
Quote part subvention affectée au com	0,00			
Autres produits exceptionnels de l'exerc	1 000,00		1 000,00	
<b>77- PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>
Reprises sur provisions pour risques et	0,00			
Repr. sur provisions/dépréciation des é	0,00			
report ressources non utilisées des	0,00			
exercices antérieurs	0,00			
<b>78- REPRISE SUR AMT &amp; PROVIS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>79- TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>3 571,51</b>	<b>3 571,51</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>655 888,51</b>	<b>143 244,51</b>	<b>6 319,00</b>	<b>506 325,00</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>Global :</b> <b>0,00</b>	<b>Pilotage :</b> <b>-80 295,49</b>	<b>Logistique :</b> <b>-15 461,00</b>	<b>Activités :</b> <b>75 756,49</b>

Renou

## Budgets prévisionnels pour les 4 années à venir

<b>Charges</b>					
N° compte	Intitulé	Prév 2024	Prév 2025	Prév 2026	Prév 2027
600000	Achats	15 704	16 175	16 660	17 160
610000	Services ext.	52 594	54 172	55 797	57 471
620000	Autres services ext.	28 049	28 890	29 757	30 650
630000	Impôts et taxes	3 624	3 733	3 845	3 960
640000	Charges de personnel	548 354	564 805	581 749	599 201
650000	Autres charg gestion crte	0	0	0	0
660000	Charges financières	0	0	0	0
670000	Charges exceptionnelles	1 088	1 121	1 154	1 189
680000	Dotations Amort et prov.	6 476	6 670	6 870	7 077
<b>Totaux</b>		<b>655 889</b>	<b>675 566</b>	<b>695 833</b>	<b>716 708</b>
contrepartie charges supplétives		48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
<b>Total avec supp</b>		<b>703 889</b>	<b>723 566</b>	<b>743 833</b>	<b>764 708</b>
<b>Produits</b>					
N° compte	Intitulé	Prév 2024	Prév 2025	Prév 2026	Prév 2027
700000	Prestation services march	342 722	353 004	363 594	374 502
740000	Subventions d'exploitation	300 876	309 902	319 199	328 775
750000	Produits de gestion couran	2 675	2 755	2 838	2 923
760000	Produits financiers	5 044	5 195	5 351	5 512
770000	Produits exceptionnels	1 000	1 030	1 061	1 093
78000	Reprise sur amort/provisor	3 572	3 679	3 790	3 903
<b>Totaux</b>	<b>Total produits d'exploita</b>	<b>655 889</b>	<b>675 566</b>	<b>695 833</b>	<b>716 708</b>
	<b>Excédant ou déficit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
contrepartie charges supplétives		48 000	48 000	48 000	48 000
<b>Total avec supp</b>		<b>703 889</b>	<b>723 566</b>	<b>743 833</b>	<b>764 708</b>

## Suivi et évaluation du projet social

### *La démarche*

Le projet social est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants, des usagers, des bénévoles, des administrateurs et des salariés. Dans la continuité de cette démarche, nous avons suggéré que les membres du comité de pilotage soient les personnes qui constitueront la commission du suivi et d'évaluation du projet social. Cette commission aura pour rôle de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du projet en s'appuyant sur le document qui constitue un guide dans la mise en place des actions menées

Les objectifs poursuivis :

- pouvoir piloter le projet au cours de sa réalisation en précisant et en ajustant les actions au regard des objectifs généraux, afin de mieux répondre aux valeurs et aux orientations décidés.
- porter des jugements en profondeur, en identifiant la plus-value, en vérifier les effets en utilisant les critères d'évaluation.
- mettre en valeur les réussites du projet

### *L'organisation :*

Afin de concevoir une évaluation efficace et pertinente, nous avons fixé des principes et des valeurs présents tout au long de sa mise en œuvre concrète pendant la durée du projet

<b>Les principes</b>	<b>La mise en œuvre concrète</b>
<b>- de continuité :</b> <b>L'évaluation doit permettre de gérer le projet en repérant les anomalies en cours d'exécution, d'apporter des corrections</b>	L'évaluation se déroulera annuellement. Elle sera faite chaque année de janvier à mai et portera sur l'année calendaire précédente. Elle permettra de proposer des révisions ou ajustement des objectifs opérationnels et des activités pour le futur. Ainsi, ces recommandations pourront être appliquées pour la rentrée scolaire suivante.
<b>- de concertation</b> <b>la démarche permet d'associer toutes les composantes de la Maison Pour Tous-Centre Social .Elle doit favoriser la concertation</b>	Une commission de suivi-évaluation du projet est créée (membres du comité de pilotage). Les bénévoles, les usagers, les administrateurs et les salariés seront concertés. Les résultats seront présentés dans le rapport annuel et lors de l'assemblée générale.

- **de participation**  
**L'outil doit pouvoir être utilisé en animation participative. Il doit être simple, réaliste et efficace.**

L'outil proposé servira de trame d'évaluation. Il est accessible à tous et simple d'utilisation (cf. page suivante).  
 Il est fondé sur la comparaison entre les résultats attendus et les résultats obtenus. Ils seront mesurés par des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et les écarts permettent d'analyser les résultats. Le niveau de satisfaction par rapport aux résultats obtenus sera mesuré de manière participative à l'aide d'un code à définir.

- **de critères d'évaluation**  
**efficacité, efficience, impact, pertinence,**

En mesurant les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus, nous analyserons systématiquement les critères d'efficacité, d'efficience et d'effectivité

Le socle de ce travail d'évaluation est la définition qui a été faite des résultats attendus pendant la construction de l'arbre à objectifs et des fiches actions. En portant l'analyse sur ces résultats attendus, on évalue directement l'atteinte des objectifs généraux<sup>3</sup> auxquels ils se réfèrent. L'outil proposé pour réaliser l'évaluation est la grille d'évaluation ci-dessous

## FICHE TYPE D'EVALUATION DES ACTIONS

<b>Effectivité</b>	
Ce qui a été prévu	
Ce qui a été fait	
Qu'elles sont les difficultés rencontrées ?	
Est-ce que les activités ont été annulées, reportées, pourquoi ?	
<b>Le constat</b>	<b>Evaluation quantitative</b>
Nombres de séances, de projets, nombre de personnes, (total moyen par séance) Profil des personnes touchées (âge, sexe, situation familiale, socio économique, autres)	
Les écarts entre les prévisions et les résultats Expliquer pourquoi ?	
	<b>Evaluation qualitatif :</b>
les effets attendus	
Les résultats réels obtenus	
Les effets observés	
Les effets observés Inattendus	
<b>L'impact</b>	
Connaissance de l'action sur les bénéficiaires	
Le retour des bénéficiaires Expressions, attentes d'une suite	









